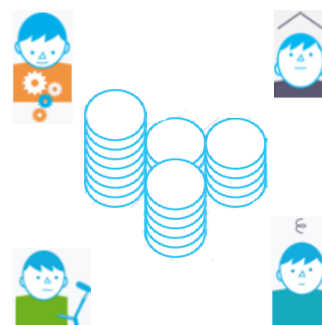


Situation financière des établissements de santé publics et privés à but non lucratif

à fin 2015 et évolution 2012-2015



atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

SOMMAIRE

PARTIE 1 : COMPTE FINANCIER (CF)	5
INTRODUCTION.....	6
SYNTHESE.....	7
1. ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER.....	10
2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT ET DES INVESTISSEMENTS	23
ANNEXES.....	35
PARTIE 2 : OBSERVATOIRE DE LA DETTE (ODT)	77
INTRODUCTION.....	78
SYNTHESE.....	80
1. ENDETTEMENT BANCAIRE MOYEN ET LONG TERME DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE.....	81
2. PART DE L'ENCOURS COMPOSEE DE CREDITS STRUCTURES A FORT RISQUE DE DEGRADATION FINANCIERE (6F)	85
3. POLITIQUES DE GESTION DE L'ENDETTEMENT.....	90
ANNEXES.....	92

Partie I :

Compte financier (CF)

Etude du compte de résultat, du tableau de financement et du bilan des établissements publics et privés antérieurement sous dotation globale

INTRODUCTION

En 2015, plusieurs points marquants sont à noter quant à l'environnement financier des établissements de santé publics et privés antérieurement sous dotation globale, notamment :

- La poursuite de la démarche de la certification des comptes, à laquelle se sont engagés l'ensemble des établissements publics dont les recettes dépassent les 100 millions d'euros ;
- La poursuite du dispositif d'accompagnement des établissements publics de santé dans la sécurisation de leurs contrats de prêts structurés. Le volet présentant les données de l'enquête ODT 2015 détaille l'évolution de la dette financière des établissements publics de santé ;
- L'enjeu de suivi de la masse salariale et de sa composition.

Dans ce contexte, le document qui suit présente les données financières des établissements de santé publics et privés à but non lucratif financés à l'activité ou par dotation, issues des comptes financiers (CF) des exercices 2012 à 2015.

Il se compose d'abord d'une étude de l'équilibre financier des établissements selon leurs comptes de résultat sur la période, puis d'une analyse de l'évolution de leur niveau d'endettement parallèlement à leur dynamique d'investissement à partir de leurs tableaux de financement et bilans.

SYNTHESE

Equilibre financier des établissements de santé

Entre 2012 et 2015, les dépenses issues de l'activité de soin progressent plus rapidement que les recettes ; il en découle une dégradation du résultat principal sur la période.

En 2015, le poids moyen du déficit dans les recettes issues de l'activité de soin reste inférieur à 1%. Cependant, il s'accroît annuellement à partir de 2013.

Le taux de résultat reste faiblement déficitaire au regard du budget global (-0,5% en 2015). On observe une forte concentration du déficit hospitalier sur un nombre relativement limité d'établissements.

Les taux de marge brute moyen et taux de CAF moyen sont en diminution constante depuis 2013 dans le secteur public alors que la tendance est à la stabilisation pour le secteur privé. Néanmoins, la CAF se maintient à un niveau élevé, soit 4,4% en 2015.

Endettement et investissement des établissements de santé

Les établissements de santé publics et privés ex-DG ont ralenti leur recours à l'endettement :

- Sur les trois derniers exercices, la diminution moyenne annuelle du montant des emprunts est proche de 25%.
 - L'encours de la dette des établissements publics affiche des augmentations annuelles de moins en moins importantes entre 2013 et 2015. L'encours de la dette des établissements privés continue à décroître annuellement.
 - Cependant le montant annuel des emprunts connaît une baisse moins marquée en 2015 qu'en 2013 et 2014.
- L'augmentation de la durée apparente de la dette moyenne globale ralentit en 2013 et 2014, puis diminue en 2015 ;
- Le poids de l'encours de la dette dans les produits globaux diminue entre 2012 et 2015 pour l'ensemble des catégories d'établissements (de façon plus marquée pour les établissements privés).

Il est à noter que ces constats s'accompagnent d'une réserve : les dispersions statistiques de ces ratios sont importantes.

Par ailleurs, en 2015, pour 14% des établissements en situation d'autofinancement, la capacité d'autofinancement (CAF) ne suffit pas à rembourser l'annuité de remboursement du capital de la dette.

Pour les 86% d'établissements en autofinancement restants, une fois l'annuité du remboursement du capital de la dette remboursée, il reste une partie de CAF à consacrer aux investissements.

Globalement, pour les établissements disposant d'un reste d'autofinancement à consacrer au financement des investissements le ratio moyen augmente annuellement.

Entre 2013 et 2015, les investissements annuels diminuent pour l'ensemble des catégories d'établissements. Cette régression ralentit en 2015 par rapport aux années précédentes.

PRECAUTIONS DE LECTURE

Notes de lecture :

Dans l'ensemble du rapport :

- Le terme « privés » est à lire comme « privés à but non lucratif financés à l'activité ou par dotation ».
- La notation « 2015/ 2012 » désigne l'évolution annuelle moyenne entre les exercices 2012 et 2015.
- Les analyses réalisées à partir d'un ratio portent sur le sous ensemble d'établissements pour lequel le ratio est calculable.
- Les produits globaux sont calculés en excluant le compte 7087 « remboursement de frais par les comptes de résultats annexes ».

Les types de recettes (produits) et dépenses (charges) issues de l'activité de soin des établissements (soit du « compte de résultat principal », CRP) sont décrits ci-dessous :

Le plan comptable distingue 3 groupes de **recettes** (produits principaux)...

1. Le paiement par l'assurance maladie des soins délivrés dans l'établissement : ce sont essentiellement les financements des champs MCO, SSR et PSY (77%), les MIGAC (10%), l'activité externe et les urgences (6%).
2. Le règlement du reste à charge des patients : il s'agit majoritairement des versements des patients et/ou de leurs organismes complémentaires (81%) ; ainsi que des recettes issues des prestations réalisées au titre des conventions internationales et de l'AME (15%).
3. Les recettes des prestations proposées par l'établissement : rétrocession de médicaments (23%), chambre particulière/ télévision (17%), ... Ce groupe inclut également les subventions hors FIR (5%) et les produits exceptionnels (8%) hors produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie.

... et 4 groupes de **dépenses** (charges principales).

1. Les dépenses de personnel : ce groupe correspond aux montants afférents aux salaires du personnel (rémunération, charges sociales, ...).
2. Les dépenses à caractère médical : il s'agit essentiellement des produits pharmaceutiques et produits à usage médical (49%), ainsi que des fournitures (32%).
3. Les dépenses à caractère hôtelier et général : ce sont principalement le règlement de prestations de type blanchissage, informatique, ... réalisées hors de l'établissement (30%), ainsi que les primes d'assurance (RC, ...) et l'entretien/réparation des biens à caractères non médical (24%).
4. Les autres dépenses : amortissements, provisions, dépréciations, financières, exceptionnelles. Ce groupe inclut les provisions pour CET.

Points de vigilance :

Concernant l'évolution des recettes :

- Les évolutions annuelles des recettes des prestations proposées par l'établissement (et donc du total des recettes) sont à lire avec précaution compte tenu de leur caractère exceptionnellement élevé dans le CF 2012, en raison notamment d'opérations de régularisation de TVA par quelques établissements de taille importante.
- À partir de 2012, les crédits : PDSA, PDSES, FIQCS régional, FMESPP (hors investissements informatiques et immobiliers), programme 204 État, Fonds de prévention AM, MIG CDAG, MIG centre périnataux, MIG éducation thérapeutique sont transférés du groupe de recettes « paiement par l'assurance maladie des soins délivrés dans l'établissement » au groupe « recettes des prestations proposées par l'établissement » (dans le FIR).
- En 2015, le FIR bascule des recettes engendrées par des prestations proposées par l'établissement aux recettes issues du paiement par l'assurance maladie des soins délivrés dans l'établissement.

Concernant l'évolution des dépenses : les évolutions annuelles des autres dépenses (et donc du total des dépenses) sont à lire avec précaution compte tenu de leur caractère exceptionnellement élevé dans le CF 2012, en raison notamment d'opérations de régularisation de TVA par quelques établissements de taille importante.

Concernant les évolutions des emprunts et des investissements relative à l'exercice 2012 : les évolutions des emprunts et des investissements relatives à l'exercice 2012 sont à interpréter avec précaution du fait de la réintégration comptable des BEH (baux emphytéotiques hospitaliers) pour environ 1 milliard d'euros (170 M€ en 2013), principalement des établissements publics.

1. ANALYSE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

L'analyse de la formation du résultat permet d'étudier l'équilibre financier.

Pour y parvenir, une démarche en entonnoir est appliquée :

- Etude des recettes et des dépenses dans leur ensemble ;
- Décomposition de ces dernières en grands groupes ;
- Eclairages sur les variations importantes au sein de ces groupes.

L'évaluation comparative des recettes et des dépenses permet de conclure sur le niveau du **résultat** afférent à l'activité de l'établissement. D'autres **indicateurs financiers** pertinents seront également étudiés.

1.1. RECETTES, DEPENSES ET RESULTAT

Les éléments structurels identifiés lors de l'analyse réalisée sur l'exercice précédent, couvrant la période 2012-2014, restent pour la plupart valables sur la nouvelle période 2013-2015.

1.1.1. Examen des recettes issues de l'activité de soin des établissements

T 1 I Recettes issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015		Evolution			
	Recettes CRP	Répartition entre catégories d'établissements	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	70 205,8	87,47%	1,59%	4,51%	1,90%	2,66%
<i>CHU</i>	28 936,9	36,05%	0,86%	5,78%	2,06%	2,88%
<i>CH>70M€</i>	22 435,1	27,95%	2,73%	4,96%	1,98%	3,21%
Privés à but non lucratif	10 058,5	12,53%	2,35%	2,56%	3,16%	2,69%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	7 778,2	9,69%	1,70%	1,96%	2,20%	1,95%
<i>CLCC</i>	2 280,2	2,84%	4,38%	4,41%	5,99%	4,92%
TOTAL	80 264,2	100,00%	1,68%	4,27%	2,05%	2,66%

Données en millions d'euros

Le montant des recettes issues de l'activité de soin s'élève à 80 264,2 M€ en 2015.



Après une augmentation marquée en 2014, l'augmentation en 2015 des recettes issues de l'activité de soin retrouve un niveau comparable à ceux de 2012 et 2013. L'évolution annuelle moyenne des secteurs publics et privés ex-DG est proche (+2,7%).

T 2 I Recettes issues de l'activité de soin en 2015 et évolution depuis 2012

		TOTAL : Evolution du montant en %			
Recettes issues de l'activité de soin	Montant 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	61 833,6	-0,18%	2,17%	5,84%	2,58%
Règlement du reste à charges des patients	6 139,4	3,05%	1,49%	-0,09%	1,47%
Recettes des prestations proposées par l'établissement	12 291,2	10,60%	15,51%	-12,72%	3,70%
Total des recettes	80 264,2	1,68%	4,27%	2,05%	2,66%

Données en millions d'euros

		PUBLICS : Evolution du montant en %			
Recettes issues de l'activité de soin	Montant 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	53 715,0	-0,15%	2,01%	6,07%	2,61%
Règlement du reste à charges des patients	5 525,5	2,96%	1,40%	-0,52%	1,27%
Recettes des prestations proposées par l'établissement	10 965,2	9,62%	17,62%	-13,73%	3,61%
Total des recettes	70 205,8	1,59%	4,51%	1,90%	2,66%

Données en millions d'euros

		PRIVES A BUT NON LUCRATIF : Evolution du montant en %			
Recettes issues de l'activité de soin	Montant 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	8 118,6	-0,42%	3,28%	4,24%	2,35%
Règlement du reste à charges des patients	613,9	3,96%	2,41%	4,20%	3,52%
Recettes des prestations proposées par l'établissement	1 326,0	19,07%	-1,13%	-3,23%	4,44%
Total des recettes	10 058,5	2,35%	2,56%	3,16%	2,69%

Données en millions d'euros

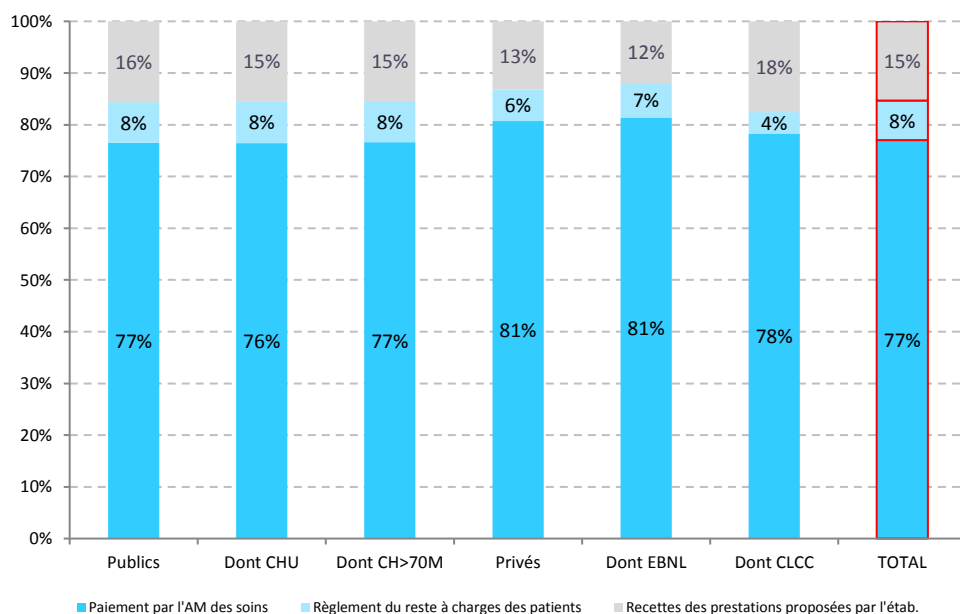
T 3 I Répartition des recettes issues de l'activité de soin en 2015 et évolution depuis 2012

		TOTAL : Evolution de la répartition en points			
Recettes issues de l'activité de soin	Répartition 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	77,04%	-1,41	-1,53	2,75	-0,06
Règlement du reste à charges des patients	7,65%	0,11	-0,21	-0,16	-0,09
Recettes des prestations proposées par l'établissement	15,31%	1,30	1,74	-2,59	0,15

		PUBLICS : Evolution de la répartition en points			
Recettes issues de l'activité de soin	Répartition 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	76,51%	-1,31	-1,80	3,01	-0,03
Règlement du reste à charges des patients	7,87%	0,11	-0,25	-0,19	-0,11
Recettes des prestations proposées par l'établissement.	15,62%	1,20	2,05	-2,82	0,14

		PRIVES A BUT NON LUCRATIF : Evolution de la répartition en points			
Recettes issues de l'activité de soin	Répartition 2015	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins	80,71%	-2,20	0,55	0,84	-0,27
Règlement du reste à charges des patients	6,10%	0,09	-0,01	0,06	0,05
Recettes des prestations proposées par l'établissement.	13,18%	2,11	-0,54	-0,90	0,22

F 1 I Répartition des recettes issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements en 2015



En 2015, l'intégration du fonds d'intervention régional (FIR) dans les recettes issues du paiement des soins par l'assurance maladie engendre un transfert de 3 points venant majorer la part de ce type de recettes dans le total des recettes issues de l'activité de soin au détriment de la part des prestations proposées par l'établissement.

Après une augmentation significative des recettes hors règlement du reste à charges des patients dans le secteur public entre 2013 et 2014 (+4,8%), l'évolution de ces dernières retrouve un niveau de +2% entre 2014 et 2015. Dans le secteur privé, cette augmentation est de l'ordre de +3%.

Globalement, un ralentissement est constaté depuis 2013 sur l'évolution des recettes issues du reste à charges des patients, jusqu'à une stabilisation en 2015 (-0,1%). Si ce constat est valable pour le secteur public, il ne l'est pas pour le secteur privé pour lequel l'évolution moyenne annuelle (+3,5%) sur la période est plus de deux fois plus importante que celle qui s'observe dans le secteur public (+1,3%). Des explications peuvent être identifiées en lien avec les évolutions sur les « produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France » et sur le « reste à charge patient en HC ».

La prise en charge par les hôpitaux des nouvelles molécules liées au traitement de l'hépatite C en 2014 et le mouvement du FIR en 2015 entraînent une redistribution des évolutions au sein des recettes issues des prestations proposées par les établissements.

1.1.2. Examen des dépenses issues de l'activité de soin des établissements

T 4 I Dépenses issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements en 2015 et évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015		Evolution			
	Dépenses issues de l'activité de soin	Répartition entre catégories d'établissements	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	70 803,9	87,54%	1,85%	4,56%	2,17%	2,85%
CHU	29 255,6	36,17%	1,15%	5,75%	2,42%	3,09%
CH>70M€	22 585,6	27,93%	2,84%	5,11%	2,34%	3,42%
Privés	10 073,6	12,46%	2,11%	2,84%	2,63%	2,53%
EBNL (hors CLCC)	7 801,7	9,65%	1,25%	2,46%	1,82%	1,84%
CLCC	2 271,9	2,81%	4,78%	4,01%	5,05%	4,62%
TOTAL	80 877,5	100,00%	1,88%	4,35%	2,22%	2,81%

Données en millions d'euros

Le montant des dépenses issues de l'activité de soin s'élève à 80 877,5 M€ en 2015.



Après une augmentation marquée en 2014, les dépenses issues de l'activité de soin évoluent entre 2014 et 2015 à un niveau comparable à l'évolution entre 2012 et 2013. L'évolution annuelle moyenne sur la période est légèrement plus marquée pour le secteur public que pour le secteur privé.

T 5 I Dépenses issues de l'activité de soin en 2015 et évolution depuis 2012

Dépenses issues de l'activité de soin	Montant 2015	TOTAL : Evolution en %			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	50 711,8	2,57%	2,68%	1,74%	2,33%
Dépenses à caractère médical	14 540,2	2,68%	14,67%	3,49%	6,81%
Dépenses à caractère hôtelier et général	8 221,0	3,15%	1,04%	2,57%	2,25%
Autres dépenses	7 404,5	-4,98%	1,58%	2,71%	-0,29%
Total des dépenses	80 877,5	1,88%	4,35%	2,22%	2,81%

Données en millions d'euros

Dépenses issues de l'activité de soin	Montant 2015	PUBLICS : Evolution en %			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	44 509,4	2,70%	2,74%	1,72%	2,39%
Dépenses à caractère médical	12 887,0	2,40%	15,59%	3,19%	6,89%
Dépenses à caractère hôtelier et général	6 840,2	2,96%	0,84%	2,53%	2,10%
Autres dépenses	6 567,3	-5,37%	1,70%	2,83%	-0,34%
Total des dépenses	70 803,9	1,85%	4,56%	2,17%	2,85%

Données en millions d'euros

Dépenses issues de l'activité de soin	Montant 2015	PRIVES A BUT NON LUCRATIF : Evolution en %			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	6 202,4	1,59%	2,17%	1,84%	1,87%
Dépenses à caractère médical	1 653,1	4,90%	7,49%	6,05%	6,14%
Dépenses à caractère hôtelier et général	1 380,8	4,21%	2,14%	2,79%	3,04%
Autres dépenses	837,2	-1,89%	0,66%	1,71%	0,15%
Total des dépenses	10 073,6	2,11%	2,84%	2,63%	2,53%

Données en millions d'euros

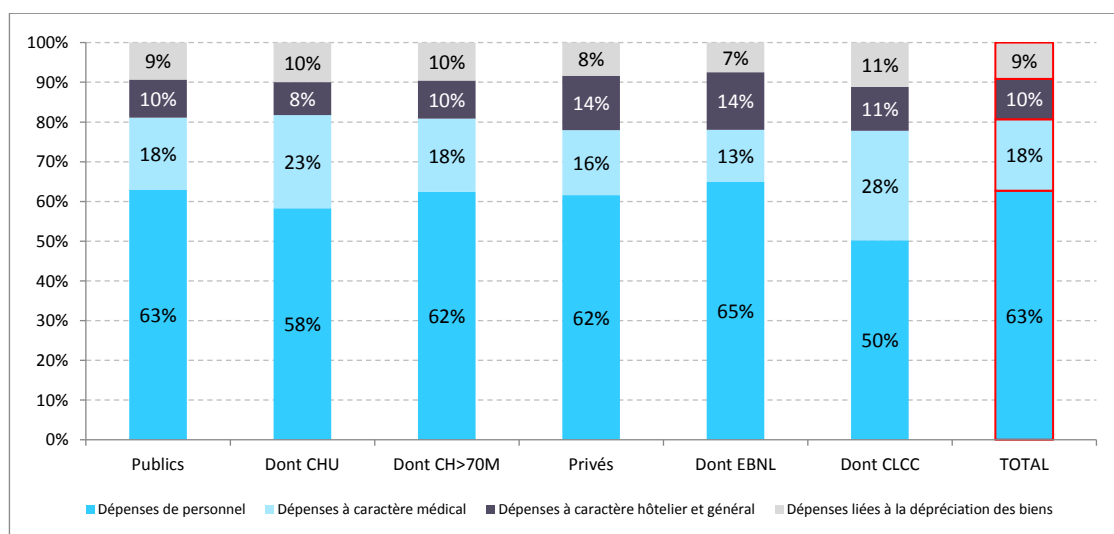
T 6 I Répartition des dépenses issues de l'activité de soin en 2015 et évolution depuis 2012

Dépenses issues de l'activité de soin	Répartition 2015	TOTAL : Evolution en points			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	62,70%	0,43	-1,02	-0,30	-0,30
Dépenses à caractère médical	17,98%	0,13	1,60	0,22	0,65
Dépenses à caractère hôtelier et général	10,16%	0,13	-0,33	0,03	-0,06
Autres dépenses	9,16%	-0,68	-0,25	0,04	-0,30

Dépenses issues de l'activité de soin	Répartition 2015	PUBLICS : Evolution en points			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	62,86%	0,53	-1,11	-0,27	-0,29
Dépenses à caractère médical	18,20%	0,09	1,73	0,18	0,67
Dépenses à caractère hôtelier et général	9,66%	0,11	-0,35	0,03	-0,07
Autres dépenses	9,28%	-0,73	-0,26	0,06	-0,31

Dépenses issues de l'activité de soin	Répartition 2015	PRIVES A BUT NON LUCRATIF : Evolution en points			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	61,57%	-0,32	-0,41	-0,47	-0,40
Dépenses à caractère médical	16,41%	0,41	0,69	0,53	0,54
Dépenses à caractère hôtelier et général	13,71%	0,27	-0,09	0,02	0,07
Autres dépenses	8,31%	-0,36	-0,19	-0,08	-0,21

F 2 I Répartition des dépenses issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements en 2015



Malgré la hausse des charges sociales, l'augmentation des dépenses de personnel est globalement plus modérée en 2015 qu'en 2014.



L'évolution des dépenses à caractère médical affiche un niveau moins élevé qu'en 2014 où elle était fortement influencée par la prise en charge par les hôpitaux des nouvelles molécules liées au traitement de l'hépatite C.

Au cours des 2 derniers exercices, les dépenses afférentes à l'activité de soin progressent plus rapidement que les recettes ; il en découle une dégradation du résultat.

1.1.3. Les résultats

Note : Un rappel méthodologique sur la lecture d'une boîte à moustaches est consultable en annexe 2.

Le résultat issu de l'activité de soin (résultat principal)

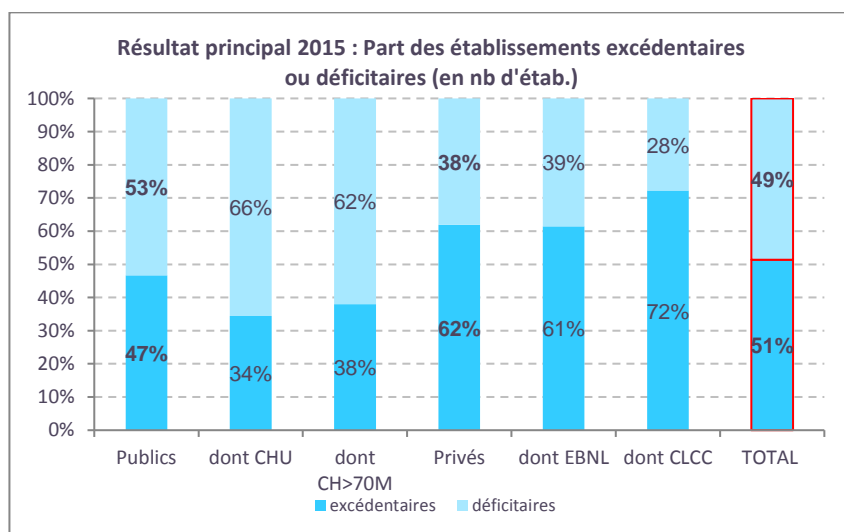
T 7 I Résultat issu de l'activité de soin par catégorie d'établissements en 2015

Catégorie d'établissements	2015		
	Excédent réalisé	Déficit réalisé	Résultat principal
Publics	261,6	-859,8	-598,1
CHU	61,0	-379,7	-318,7
CH>70M€	81,2	-231,7	-150,4
Privés à but non lucratif	79,6	-94,7	-15,1
EBNL (hors CLCC)	61,2	-84,7	-23,5
CLCC	18,4	-10,0	8,4
TOTAL	341,3	-954,5	-613,2

Données en millions d'euros

En 2015, l'activité de soin est globalement déficitaire à hauteur de -613,2 M€. Toutes les catégories d'établissements présentent un déficit à l'exception des CLCC (excédent de 8,4 M€).

F 3 I Répartition des établissements selon le résultat CRP issu de l'activité de soin en 2015



En 2015, l'excédent moyen est de l'ordre de 554 K€. Le déficit moyen est proche de 1,6 M€. L'histogramme ci-dessus montre des situations hétérogènes selon les catégories d'établissements.



Après une forte diminution entre 2012 et 2014, la part des établissements excédentaires se stabilise autour de 51% en 2015.

En 2015, la répartition des CLCC excédentaires et déficitaires est inversée par rapport à 2014. Depuis 2013, l'excédent est de moins en moins concentré en termes de nombre d'établissements alors que le déficit est de plus en plus concentré.

T 8 I Formation depuis 2013 de l'excédent et du déficit issus de l'activité de soin par catégorie d'établissements

Catégorie d'établissements	Part de l'excédent CRP des couples excédentaires en N et N-1 dans l'excédent total N			Catégorie d'établissements	Part du déficit des couples déficitaires CRP en N et N-1 dans le déficit total N		
	2013	2014	2015		2013	2014	2015
Publics	74,57%	84,18%	71,67%	Publics	79,24%	89,30%	91,21%
<i>CHU</i>	98,72%	64,87%	83,03%	<i>CHU</i>	81,92%	96,79%	94,17%
<i>CH>70M€</i>	55,70%	84,58%	81,94%	<i>CH>70M€</i>	78,87%	85,89%	86,65%
Privés à but non lucratif	83,21%	80,34%	66,70%	Privés à but non lucratif	74,18%	88,46%	86,17%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	83,01%	81,91%	73,05%	<i>EBNL (hors CLCC)</i>	71,71%	88,88%	84,09%
<i>CLCC</i>	86,36%	70,47%	47,67%	<i>CLCC</i>	81,81%	86,67%	100,00%
TOTAL	76,57%	83,53%	70,53%	TOTAL	78,45%	89,18%	90,74%



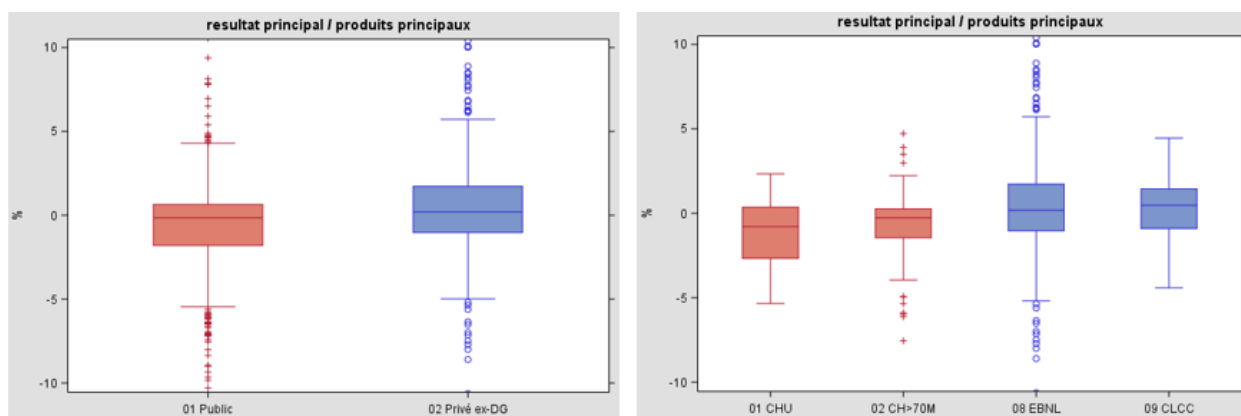
La part de l'excédent des établissements se maintenant en excédent diminue dans les deux secteurs entre 2014 et 2015. L'excédent provient donc de plus en plus des établissements déficitaires devenant excédentaires. Pour le secteur privé ce constat est vérifié sur la totalité de la période.

Globalement, le déficit provient de plus en plus des établissements restant déficitaires.

T 9 I Ratio résultat/ recettes issus de l'activité de soin par catégories d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégories d'établissements	Résultat principal / produits principaux 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	-0,85%	3,56%	-4,16%	-0,16%	2,23%	-0,26	-0,05	-0,26	-0,19
<i>CHU</i>	-1,10%	2,08%	-3,92%	-0,80%	1,18%	-0,29	0,03	-0,36	-0,21
<i>CH>70M€</i>	-0,67%	2,39%	-2,90%	-0,27%	1,35%	-0,10	-0,15	-0,35	-0,20
Privés à but non lucratif	-0,15%	8,41%	-3,31%	0,20%	4,51%	0,24	-0,27	0,51	0,16
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	-0,30%	8,62%	-3,41%	0,18%	4,54%	0,45	-0,49	0,38	0,11
<i>CLCC</i>	0,37%	2,03%	-2,21%	0,47%	2,91%	-0,39	0,38	0,89	0,29
TOTAL	-0,76%	5,53%	-4,02%	0,01%	2,93%	-0,20	-0,07	-0,17	-0,15

F 4 I Ratio résultat/ recettes issus de l'activité de soin par catégories d'établissements en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, le poids moyen du déficit dans les recettes issues de l'activité de soin est cinq fois plus important dans le secteur public que dans le secteur privé. Pour les CHU, il dépasse 1%.

Le résultat principal des établissements de santé reste faiblement déficitaire au regard de leur budget, avec une forte concentration du déficit sur un nombre relativement limité d'établissements.

W Globalement, la part du déficit dans les recettes issues de l'activité de soin a continué de s'accroître ces trois dernières années.

Le ratio des CHU est devenu relativement hétérogène en 2015.

Le résultat global

L'analyse réalisée pour le résultat principal reste valable sur le budget global de l'établissement.

Note : Le résultat global et sa composition sont détaillés en annexe 3.

1.2. RATIOS EN LIEN AVEC L'EXPLOITATION

En s'appuyant sur les taux de marge brute et taux de CAF, cette partie affine l'analyse de l'équilibre financier.

1.2.1. Le taux de marge brute

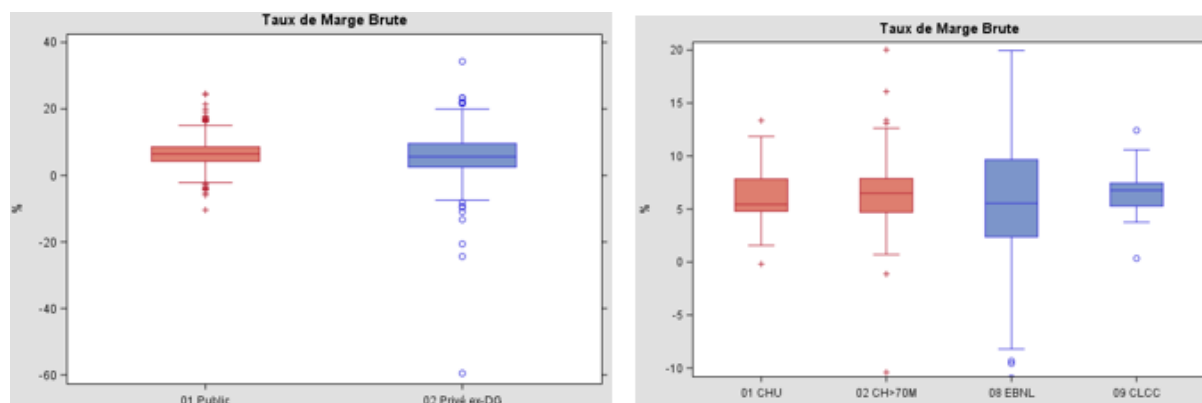
La marge brute est le premier indicateur de l'équilibre financier à long terme de l'établissement. Composante du résultat d'exploitation, elle correspond aux produits courants de fonctionnement auxquels sont retirées les charges nettes courantes de fonctionnement.

Le taux de marge brute rapporte la marge brute aux produits courants de fonctionnement.

T 10 I Taux de marge brute par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	Taux de marge brute 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	6,09%	3,75%	2,37%	6,46%	10,84%	-0,57	-0,29	-0,38	-0,41
<i>CHU</i>	5,80%	2,73%	3,58%	5,44%	9,37%	-0,76	-0,42	-0,48	-0,55
<i>CH>70M€</i>	6,58%	3,25%	3,14%	6,49%	9,29%	-0,13	-0,22	-0,49	-0,28
Privés à but non lucratif	4,64%	6,84%	0,09%	5,64%	12,51%	-0,67	0,06	0,06	-0,18
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	4,10%	6,99%	-0,16%	5,54%	12,52%	-0,83	-0,06	-0,03	-0,30
<i>CLCC</i>	6,54%	2,78%	3,76%	6,77%	10,60%	-0,18	0,40	0,26	0,16
TOTAL	5,92%	4,92%	1,43%	6,19%	11,42%	-0,58	-0,25	-0,33	-0,39

F 5 I Taux de marge brute en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, plus de la moitié des établissements ont un taux de marge brute supérieur à 6%, taux souvent préconisé pour le respect de l'équilibre financier.

W Depuis 2013, le taux de marge brute moyen des établissements publics diminue annuellement en moyenne deux fois plus vite que celui des établissements du secteur privé. Le taux moyen est en diminution constante dans le secteur public alors que la tendance est à la stabilisation pour le secteur privé.

1.2.2. Le taux de CAF (capacité d'autofinancement)

La CAF correspond aux ressources qui permettent à l'établissement de développer l'investissement mais aussi de rembourser ses emprunts.

La politique d'amortissement, si elle est dynamique et si la situation de l'établissement le permet, peut permettre de dégager de la CAF et d'ainsi préparer sa capacité future d'investir. À l'inverse, une politique d'amortissement, avec des durées d'amortissement longues, trouve sa motivation dans une préférence pour le résultat court terme de l'établissement, mais ampute sa capacité future d'abonder la CAF.

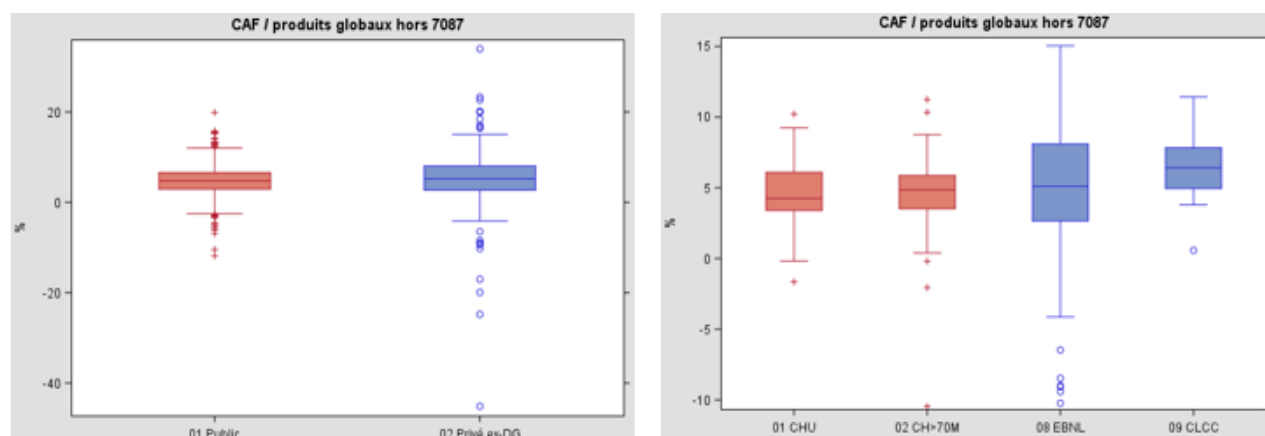
En 2015, 7% des établissements affichent une CAF négative (part hétérogène selon les catégories d'établissements).

Le **taux de CAF** (part de la CAF dans les produits globaux) permet notamment d'apprécier la capacité de l'établissement à investir.

T 11 I Taux de CAF par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégories d'établissements	Taux de CAF 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	4,42%	3,30%	0,99%	4,73%	8,60%	-0,46	-0,45	-0,23	-0,38
CHU	4,20%	2,67%	1,05%	4,25%	7,41%	-0,36	-0,81	-0,25	-0,47
CH>70M€	4,66%	2,43%	1,76%	4,85%	7,00%	-0,25	-0,30	-0,35	-0,30
Privés à but non lucratif	4,19%	6,01%	0,25%	5,23%	11,20%	-0,15	0,00	0,00	-0,05
EBNL (hors CLCC)	3,65%	6,14%	0,25%	5,11%	11,27%	-0,21	-0,20	-0,01	-0,14
CLCC	6,09%	2,43%	3,79%	6,41%	9,38%	0,01	0,59	-0,04	0,19
TOTAL	4,39%	4,32%	0,68%	4,85%	9,39%	-0,43	-0,40	-0,21	-0,34

F 6 I Taux de CAF en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, la baisse du taux de CAF moyen a été moins prononcée qu'en 2013 et 2014.

Comme pour le taux de marge brute moyen, le taux de CAF moyen est en diminution constante depuis 2013 dans le secteur public alors que la tendance est à la stabilisation pour le secteur privé. Néanmoins, malgré son infléchissement, le taux de CAF se maintient à un niveau supérieur à 4%.



1.3. FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION

Le besoin en fonds de roulement (BFR) de l'établissement correspond aux capitaux nécessaires pour assurer son exploitation.

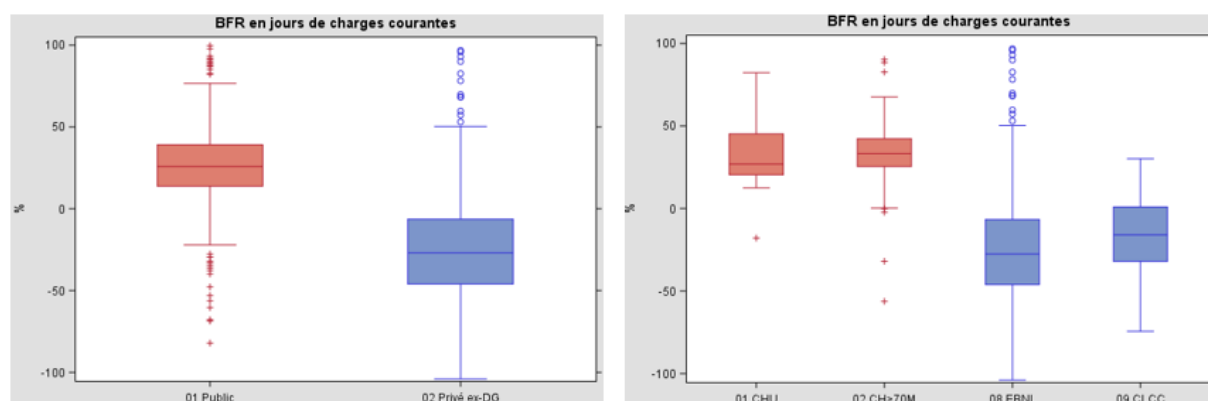
Il s'agit de la différence entre l'actif circulant et le passif circulant. L'actif circulant représente les besoins immédiats qu'il est nécessaire de financer pour alimenter le cycle d'exploitation (stocks et créances). Le passif circulant correspond à l'ensemble des dettes dont le dénouement est prévu à court terme (principalement les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales). Ainsi, le BFR correspond à l'avance financière que doit effectuer l'établissement pour assurer ses prestations. Il est influencé par le délai de recouvrement de créances, le délai de paiement des fournisseurs Il a vocation à être couvert par le fonds de roulement (différence entre le passif long terme et l'actif long terme) afin de dégager une trésorerie.

L'indicateur **BFR en jours de charges courantes** rapporte le BFR aux charges courantes de fonctionnement et est multiplié par 365.


T 12 I BFR en jours de charges courantes par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégories d'établissements	BFR en jours de charges courantes 2015					Evolution du ratio moyen (en valeur)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	29,66	27,04	1,70	25,82	51,04	-0,52	-1,18	-1,48	-1,06
<i>CHU</i>	31,92	18,91	14,29	26,89	51,05	-2,51	-2,31	-0,20	-1,67
<i>CH>70M€</i>	33,03	18,09	16,00	33,28	48,89	0,89	-0,43	-2,74	-0,76
Privés à but non lucratif	-26,86	100,36	-72,39	-26,95	16,55	1,09	0,88	-2,07	-0,04
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	-27,72	102,67	-73,11	-27,59	16,89	-0,40	0,24	-2,08	-0,75
<i>CLCC</i>	-23,72	27,33	-61,20	-15,98	13,26	5,87	2,88	-2,22	2,18
TOTAL	22,96	65,88	-42,02	17,03	48,89	-0,33	-0,85	-1,59	-0,92

F 7 I BFR en jours de charges courantes en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, plus de la moitié des établissements privés ont un BFR négatif. Leur mode de gestion financière semble donc axé sur une maîtrise longue des délais de paiement « fournisseurs » allée à une rapidité d'encaissement des créances. La disparité entre établissements est toutefois importante. Cette situation est beaucoup plus rare dans les établissements publics (en raison notamment de l'application du Code des Marchés Publics).

 Sur les 3 derniers exercices, le BFR moyen en jours de charges courantes diminue. Cette diminution est particulièrement marquée pour les CHU.

Entre 2013 et 2015,

- ↻ L'évolution annuelle moyenne des recettes issues de l'activité de soin des deux secteurs est proche : +2,7%.
- ↻ L'évolution annuelle moyenne des dépenses issues de l'activité sur la période est légèrement plus marquée pour le secteur public que pour le secteur privé : +2,9% vs +2,5%.

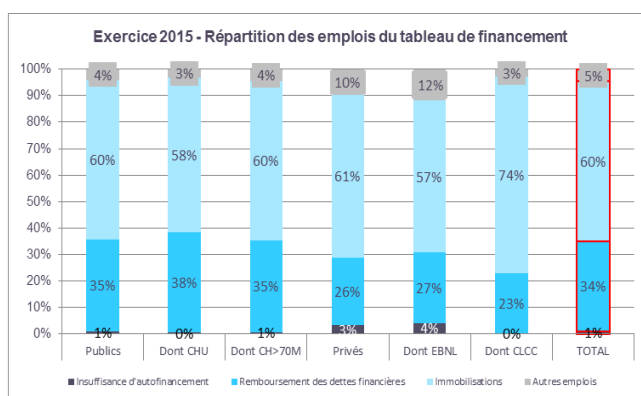
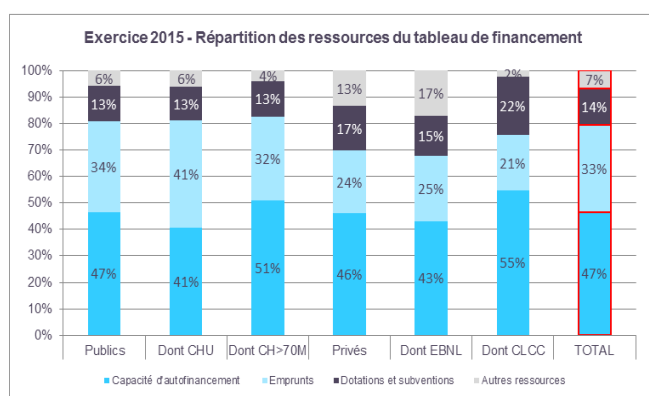
Globalement, les dépenses augmentent plus rapidement que les recettes. En conséquence, le résultat CRP se dégrade. En 2015, le poids moyen du déficit dans les recettes issues de l'activité de soin reste inférieur à 1%. Cependant, il s'accroît annuellement ces trois dernières années.

Depuis 2013, l'excédent est de moins en moins concentré en termes de nombre d'établissements alors que le déficit est de plus en plus concentré.

De même, le résultat global se dégrade. Cependant il reste faiblement déficitaire au regard du budget global (-0,5%).

Par ailleurs, le tableau de financement (TDF) apporte un supplément d'information. Son analyse permet de suivre l'évolution des ressources et emplois. Il montre également dans quelle mesure les ressources (notamment la CAF) ont financé les emplois (notamment les investissements).

F 8 I Composition des ressources et des emplois du tableau de financement par catégorie d'établissements en 2015



T 13 I Evolution depuis 2012 de la composition des ressources et des emplois

Tableau de financement	Evolution de la répartition en points			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Capacité d'autofinancement	4,91	5,43	-0,45	3,30
Emprunts	-12,35	-2,94	-4,12	-6,47
Dotations et subventions	2,32	1,94	3,56	2,61
Autres ressources	5,12	-4,43	1,01	0,57

Tableau de financement	Evolution de la répartition en points			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Insuffisance d'autofinancement	0,24	-0,09	0,22	0,12
Remboursement des dettes financières	-0,69	3,64	-0,63	0,77
Immobilisations	0,29	-5,07	-0,48	-1,75
Autres emplois	0,16	1,52	0,89	0,86

En 2015, globalement, les emprunts représentent 33% des ressources du tableau de financement. Cette part est différente entre les établissements publics (34%) et privés (24%). Le remboursement des dettes financières et les investissements représentent respectivement 34% et 60% des emplois. Le poids de ces deux postes est hétérogène entre les différentes catégories d'établissements.

En 2015, la composition de la structure des ressources dégagées est modifiée. En effet, la part des emprunts a diminué au profit de la CAF, en particulier pour les CH>70M€. Pour le secteur privé, la part des dotations et subventions augmente fortement au détriment de la part de la CAF.



Le montant des emprunts continue d'évoluer à la baisse, de façon moins prononcée en 2015. Le montant des dotations et subventions poursuit son évolution à la hausse, de manière plus marquée en 2015.

La composition des emplois a peu évolué entre 2014 et 2015.

2. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT ET DES INVESTISSEMENTS

La maîtrise du niveau d'endettement reste fondamentale afin d'assurer le financement de l'exploitation courante et les investissements de l'établissement.

Celle-ci s'analyse en s'appuyant sur le tableau de financement et le bilan.

Dans un premier temps, l'endettement net puis le niveau de l'encours de la dette (**bilan**) seront examinés. Cette étude sera complétée par une analyse d'**indicateurs financiers** sélectionnés.

Ensuite, le rôle de couverture du remboursement des emprunts joué par la CAF sera vérifié. Pour les établissements respectant ce critère, la capacité à investir avec le montant de CAF restant sera abordée. Enfin, la nature des investissements et la **dynamique d'investissement** concluront cette partie.

2.1. ENDETTEMENT NET ET ENCOURS DE LA DETTE

T 14 | Endettement net par catégorie d'établissements en 2015

Catégories d'établissements	2015			
	Emprunts	Remboursement des dettes financières	Endettement net des remboursements	Endettement net des remboursements après retraitement du 16449
Publics	2 558,0	2 590,8	-32,8	-34,7
CHU	1 275,2	1 153,1	122,2	122,2
CH>70M€	715,0	815,8	-100,8	-100,8
Privés à but non lucratif	236,9	242,8	-5,9	-5,6
EBNL (hors CLCC)	184,0	190,7	-6,7	-6,4
CLCC	52,9	52,1	0,8	0,8
TOTAL	2 794,9	2 833,6	-38,8	-40,3

Données en millions d'euros

T 15 | Evolutions depuis 2012 de l'endettement net

Catégories d'établissements	Evolution de l'endettement net (TDF)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Emprunts	-36,20%	-21,28%	-12,00%	-23,83%
Remboursement des dettes financières	-17,75%	3,40%	-7,06%	-7,54%
Endettement net des remboursements	-60,08%	-87,14%	-118,02%	-120,99%
Endettement net des remboursements (après retraitement du 16449)	-60,67%	-84,48%	-115,76%	-121,27%

En 2015, le montant des remboursements des dettes financières est supérieur à celui des emprunts, entraînant un endettement net globalement négatif (-38,8 M€). Ce constat n'est pas valable pour les CHU.

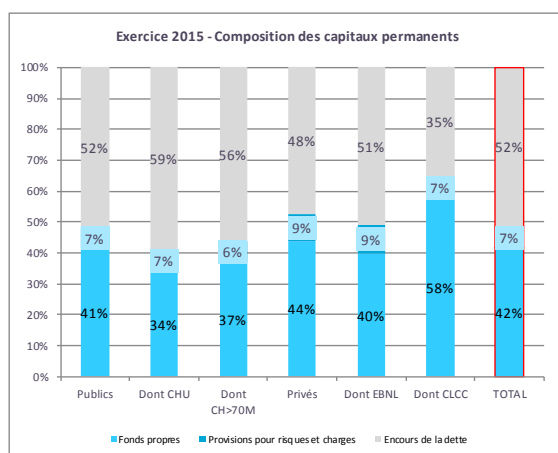


Le montant annuel des emprunts connaît une baisse moins marquée en 2015 qu'en 2013 et 2014. Sur les 3 derniers exercices, la diminution moyenne annuelle du montant des emprunts est proche de 25%.

En 2015, comme en 2013, le remboursement des dettes financières affiche une diminution.

Ces flux relatifs à la dette aboutissent à la composition des capitaux permanents suivante :

F 9 I Capitaux permanents par catégorie d'établissements : valeur et composition en 2015 ; évolution depuis 2012



Catégories d'établissements	2015 Capitaux permanents	Evolution			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	58 410,18	3,17%	0,22%	-0,32%	1,01%
dont CHU	19 771,07	3,79%	-1,13%	1,06%	1,22%
dont CH>70M	18 502,86	3,02%	1,08%	-2,53%	0,50%
Privés	6 077,09	-0,11%	0,49%	0,33%	0,24%
dont EBNL	4 716,41	-0,89%	-0,59%	-0,44%	-0,64%
dont CLCC	1 360,68	2,53%	4,02%	2,73%	3,09%
TOTAL	64 487,26	2,86%	0,25%	-0,26%	0,94%

Données en millions d'euros

T 16 I Encours de la dette par catégorie d'établissements : valeur et composition en 2015 ; évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015 Encours de la dette (BILAN)	Evolution de l'encours de la dette			
		2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	30 413,5	4,52%	0,83%	0,26%	1,85%
CHU	11 658,8	4,45%	0,67%	1,77%	2,29%
CH>70M€	10 433,5	4,57%	1,60%	-0,66%	1,81%
Privés à but non lucratif	2 895,1	-2,11%	-0,68%	-3,03%	-1,95%
EBNL (hors CLCC)	2 412,3	-2,87%	-1,59%	-3,46%	-2,64%
CLCC	482,8	1,49%	3,45%	-1,18%	1,23%
TOTAL	33 308,5	3,91%	0,70%	-0,02%	1,51%

Données en millions d'euros

Catégories d'établissements	Composition de l'encours de la dette 2015		
	Emprunt Obligataires	Emprunt auprès des établissements de crédit	Emprunt et dettes fin. diverses
Publics	7,23%	87,08%	5,69%
CHU	18,60%	76,30%	5,11%
CH>70M€	0,28%	92,66%	7,06%
Privés à but non lucratif	4,23%	72,15%	23,62%
EBNL (hors CLCC)	2,35%	69,52%	28,13%
CLCC	13,65%	85,28%	1,07%
TOTAL	6,97%	85,79%	7,25%



En 2015, les capitaux permanents affichent une légère diminution. Cette évolution est liée à la stabilisation de l'encours de la dette. En effet, la composition des capitaux permanents est relativement stable entre 2014 et 2015 ; et l'encours de la dette représente plus de la moitié de leurs montants.

La composition de l'encours de la dette poursuit son évolution caractérisée par une augmentation de la part des emprunts obligataires.

2.2. GESTION DE L'ENDETTEMENT

L'analyse de la gestion de l'endettement peut être affinée par l'analyse d'indicateurs appropriés :

- Durée apparente de la dette ;
- Indépendance financière ;
- Taux d'endettement.

2.2.1. Durée apparente de la dette (ratio encours de la dette/ CAF)

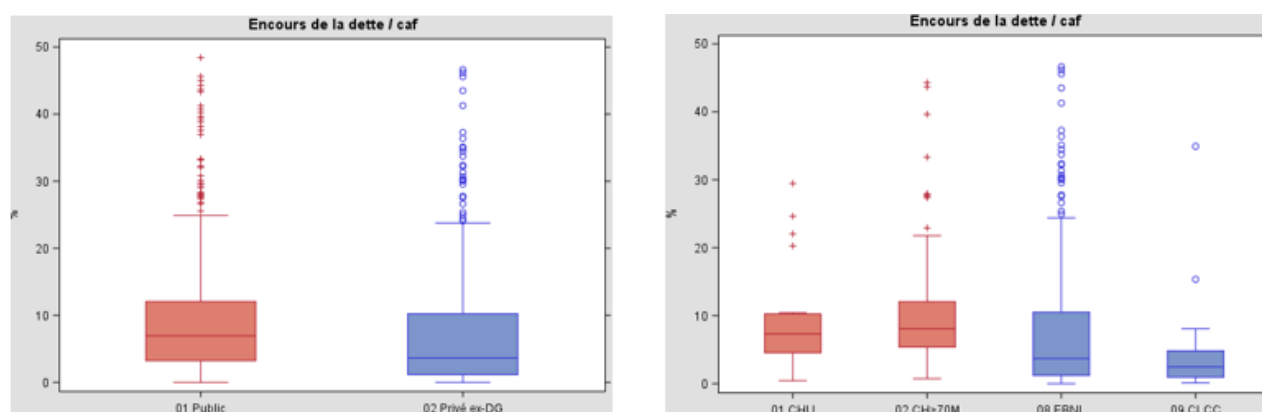
Ce ratio permet de mesurer, au 31 décembre de l'exercice, le nombre d'années d'autofinancement nécessaire pour éteindre l'encours de la dette si l'intégralité des ressources d'autofinancement y était consacrées.

Si l'établissement est en insuffisance d'autofinancement (IAF), l'indicateur n'est pas calculé.

T 17 I Durée apparente de la dette par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégories d'établissements	Durée apparente de la dette 2015 (en années)					Evolution de la moyenne (en années)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	8,12	249,86	1,17	6,94	21,79	0,88	0,46	-0,24	0,37
<i>CHU</i>	8,04	45,08	2,96	7,29	27,04	0,74	0,98	-0,82	0,30
<i>CH>70M€</i>	9,08	14,37	3,09	8,06	22,91	0,67	0,19	0,51	0,46
Privés à but non lucratif	5,59	19,15	0,27	3,65	24,22	-0,75	0,16	-0,12	-0,24
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	6,50	19,56	0,26	3,69	24,40	-0,95	0,58	-0,06	-0,14
<i>CLCC</i>	3,48	8,29	0,30	2,45	15,35	-0,13	-0,48	-0,18	-0,26
TOTAL	7,83	208,77	0,75	6,01	22,38	0,71	0,42	-0,24	0,30

F 10 I Durée apparente de la dette en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2013 et 2014, l'augmentation de la durée apparente de la dette moyenne globale ralentit jusqu'à diminuer en 2015. Elle reste inférieure à 10 ans (valeur généralement préconisée).

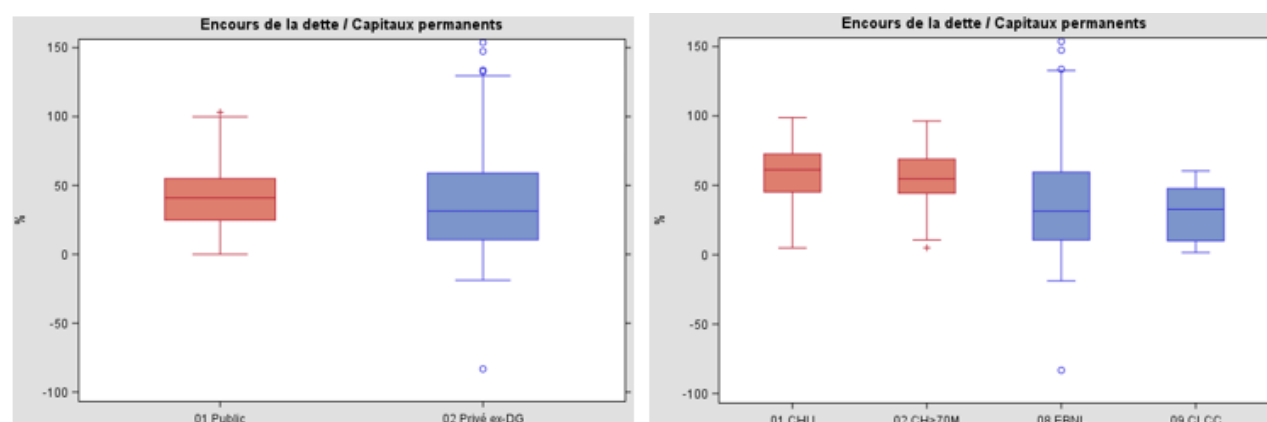
2.2.2. Ratio d'indépendance financière (poids de l'encours de la dette dans les capitaux permanents)

Ce ratio mesure en réalité la dépendance financière (plus il est élevé, plus la dépendance est élevée). Il évalue le poids de l'endettement dans l'ensemble des ressources stables ou capitaux permanents. Il est à étudier avec précaution car dans le cadre de la certification des comptes des opérations peuvent toucher le haut de bilan.

T 18 I Ratio d'indépendance financière par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	Ratio d'indépendance financière 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	52,07%	55,52%	9,02%	40,91%	69,60%	0,66	0,31	0,30	0,42
<i>CHU</i>	58,97%	21,12%	31,22%	61,25%	81,96%	0,37	1,05	0,42	0,61
<i>CH>70M€</i>	56,39%	18,62%	28,55%	54,66%	77,10%	0,80	0,28	1,05	0,71
Privés à but non lucratif	47,64%	41,95%	2,47%	31,43%	82,49%	-1,00	-0,57	-1,61	-1,06
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	51,15%	42,75%	2,41%	31,41%	83,18%	-1,06	-0,52	-1,57	-1,05
<i>CLCC</i>	35,48%	19,89%	4,87%	32,79%	58,02%	-0,38	-0,20	-1,40	-0,66
TOTAL	51,65%	51,75%	5,33%	38,78%	71,95%	0,51	0,23	0,12	0,29

F 11 I Ratio d'indépendance financière en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, plus de la moitié des établissements ont un encours de la dette qui représente moins de la moitié des capitaux permanents. Ce n'est cependant pas le cas des CHU et des CH>70M€.



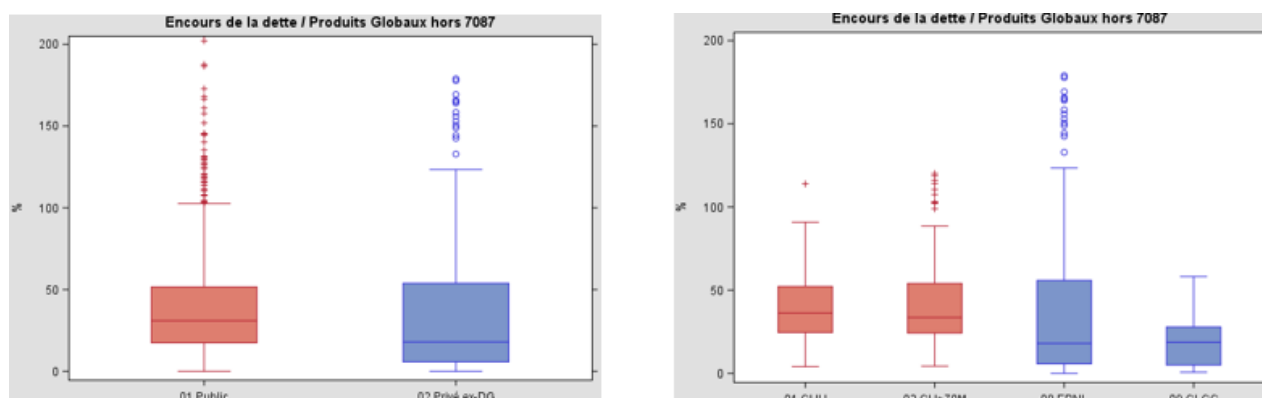
Au cours des trois derniers exercices, l'augmentation annuelle du ratio d'indépendance financière moyen connaît un ralentissement de plus en plus marqué. Cependant, en 2015, le ratio dépasse les 50% (ratio préconisé).

2.2.3. Taux d'endettement (poids de l'encours de la dette dans les produits globaux)

T 19 I Taux d'endettement par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	Poids de l'encours dans les produits globaux 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	39,19%	37,93%	6,74%	30,99%	82,91%	1,14	-1,41	-0,62	-0,30
<i>CHU</i>	38,91%	24,33%	16,19%	36,31%	72,26%	1,45	-1,87	-0,18	-0,20
<i>CH>70M€</i>	43,32%	27,09%	16,91%	33,57%	83,28%	0,87	-1,43	-1,08	-0,55
Privés à but non lucratif	28,19%	51,30%	1,32%	17,99%	93,27%	-1,45	-1,00	-1,79	-1,41
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	30,20%	52,33%	1,26%	17,99%	93,67%	-1,64	-1,20	-1,79	-1,54
<i>CLCC</i>	21,17%	15,83%	1,46%	18,71%	45,34%	-0,65	-0,21	-1,54	-0,80
TOTAL	37,90%	42,49%	3,70%	27,85%	86,08%	0,85	-1,34	-0,77	-0,42

F 12 I Taux d'endettement en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, la moitié des établissements publics présentent un encours de dette excédant 30% des produits globaux. Cette part dépasse les 50% pour les CHU et les CH>70M€.



Entre 2015 et 2012, le poids de l'encours de la dette dans les produits globaux diminue pour l'ensemble des catégories d'établissements, de façon plus marquée pour les établissements privés.

L'étude de la gestion de l'endettement des établissements de santé montre un ralentissement du recours à l'emprunt. Sur les trois derniers exercices, la diminution moyenne annuelle du montant des emprunts est proche de 25%. Aussi, l'encours de la dette tend à se stabiliser. Ce constat est à nuancer notamment pour les CHU.

En 2015, le nombre d'années nécessaire à rembourser l'encours de la dette de l'ensemble des établissements en y consacrant l'intégralité de leur autofinancement est en recul.

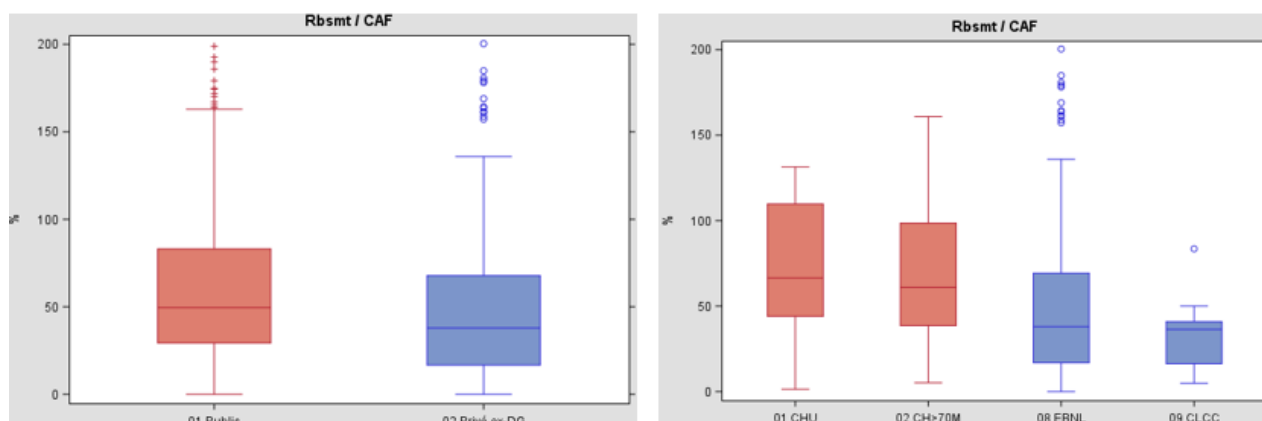
La CAF joue-t-elle son rôle de couverture du remboursement des emprunts ?

Pour les établissements en situation de capacité d'autofinancement, la **capacité de remboursement de la dette** (Annuité de remboursement du capital [c/16 hors c/16449, 1632, 166, 1688] / CAF) permet d'une part d'identifier s'ils dégagent une **CAF nette** positive (ratio < 100%) et d'autre part de mesurer le poids de leurs échéances annuelles des dettes sur leurs ressources internes. Un ratio supérieur à 50% est généralement révélateur d'un excès d'endettement au regard de la capacité d'autofinancement.

T 20 I Capacité de remboursement de la dette par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015, évolutions depuis 2012

Catégories d'établissements	Capacité de remboursement de la dette 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	62,37%	1117,45%	13,84%	49,53%	132,51%	-3,31	8,55	-2,12	1,04
CHU	69,79%	297,08%	23,09%	66,44%	175,26%	-18,38	11,96	7,53	0,37
CH>70M€	64,13%	102,37%	27,40%	60,98%	135,40%	3,78	9,76	-8,45	1,70
Privés à but non lucratif	49,32%	347,35%	4,80%	37,86%	166,64%	2,21	-2,68	5,92	1,82
EBNL (hors CLCC)	54,42%	344,40%	4,58%	37,94%	168,98%	2,22	-0,08	6,15	2,76
CLCC	37,54%	407,43%	5,39%	36,39%	83,49%	2,60	-6,50	5,86	0,66
TOTAL	60,85%	951,55%	10,42%	45,61%	142,14%	-2,81	7,26	-1,29	1,05

F 13 I Capacité de remboursement de la dette en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, pour 14% des établissements, la CAF ne permet pas de rembourser l'annuité de remboursement du capital.

Par ailleurs, la moitié des établissements publics présentent une annuité de remboursement du capital de la dette supérieure à la moitié de la CAF. Ce ratio affiche une grande dispersion.

Entre 2012 et 2015, parmi les établissements dont la CAF est positive, la part des établissements affichant une CAF nette positive diminue. En 2015, l'ampleur de cette diminution est comparable à la diminution entre 2013 et 2014.



Par ailleurs, en 2015, le montant global de CAF nette repart à la hausse.

Après une augmentation de la part de l'annuité de remboursement du capital de la dette dans la CAF en 2014, cette dernière diminue en 2015. Ce constat n'est cependant pas vérifié pour l'ensemble des catégories d'établissements.

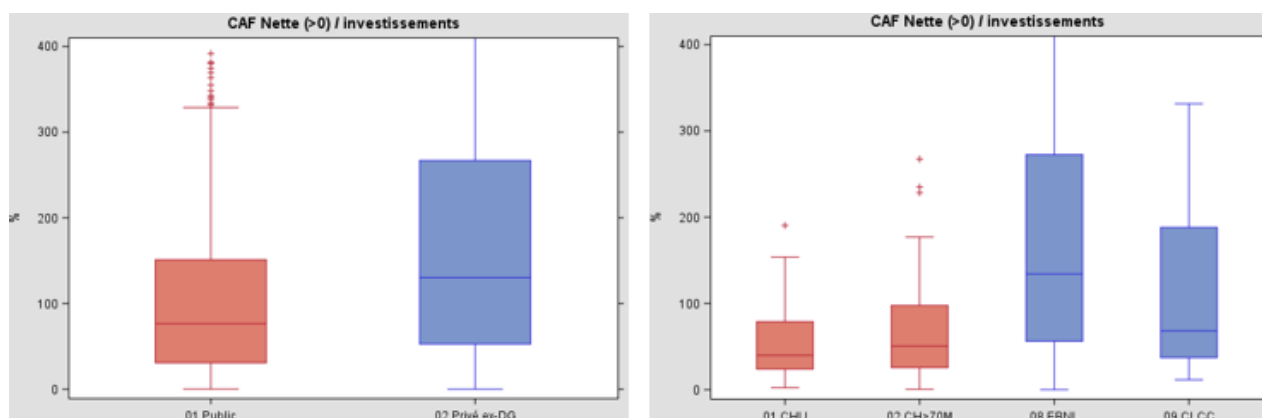
Quelle part de la CAF nette des remboursements d'emprunts est consacrée aux investissements ?

Les établissements dégageant une CAF nette positive peuvent consacrer une part de leur montant d'autofinancement au financement des investissements. Le ratio « **CAF nette / investissements** » permet alors de mesurer leur capacité à couvrir leurs investissements courants par leur autofinancement. Un ratio supérieur à 100% démontre la capacité de l'établissement à autofinancer son investissement courant. Dans le cas contraire, pour réaliser ce financement, l'établissement doit soit puiser dans son fonds de roulement soit solliciter un concours extérieur.

T 21 I Ratio CAF nette/investissements (avec CAF nette >0) par catégorie d'établissements et dispersion statistique 2015, évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	CAF nette / Investissements 2015 (avec CAF nette > 0)					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Publics	45,40%	308,12%	12,80%	76,52%	288,93%	1,31	-0,91	3,41	1,27
<i>CHU</i>	38,58%	48,80%	11,12%	39,83%	122,19%	10,19	-14,80	3,17	-0,48
<i>CH>70M€</i>	41,90%	149,64%	11,79%	50,63%	148,83%	-2,09	7,33	-0,41	1,61
Privés à but non lucratif	63,89%	581,51%	20,70%	130,22%	520,87%	19,35	0,59	2,93	7,62
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	66,47%	597,46%	20,70%	134,21%	520,87%	26,54	-1,49	-0,05	8,34
<i>CLCC</i>	59,40%	154,98%	21,14%	68,13%	331,51%	8,43	5,57	6,41	6,80
TOTAL	47,53%	417,51%	14,84%	88,21%	330,55%	2,84	-0,50	3,60	1,98

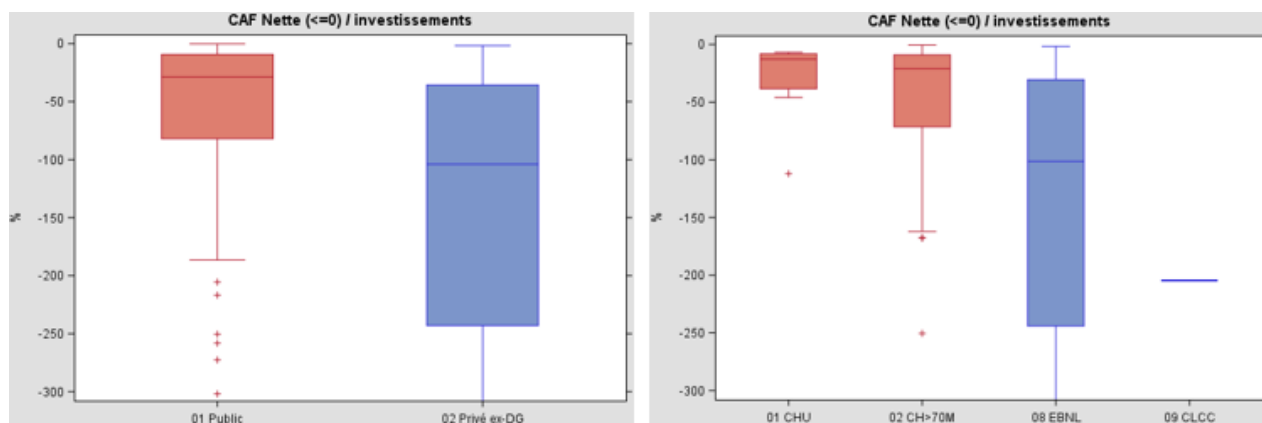
F 14 I Ratio CAF nette/investissements (avec CAF nette >0) en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



T 22 I Ratio CAF nette/investissements (avec CAF nette <=0) par catégorie d'établissements et dispersion statistique 2015, évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	CAF nette / Investissements 2015 (avec CAF nette <= 0)					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Publics	-30,86%	183,02%	-170,54%	-28,64%	-3,80%	7,36	-7,79	10,44	3,34
CHU	-23,57%	36,00%	-112,01%	-12,75%	-6,94%	85,58	-7,76	3,69	27,17
CH>70ME	-44,22%	63,03%	-167,63%	-20,99%	-3,79%	-20,98	-6,61	-0,69	-9,43
Privés à but non lucratif	-80,42%	1493,26%	-1455,87%	-103,99%	-8,80%	7,35	-8,68	-43,94	-15,09
EBNL (hors CLCC)	-70,18%	1508,31%	-1455,87%	-101,37%	-8,80%	9,96	-3,77	-33,31	-9,04
CLCC	-204,62%	0,00%	-204,62%	-204,62%	-204,62%	0,25	n.c.	n.c.	-65,04
TOTAL	-34,61%	781,74%	-258,20%	-40,84%	-5,84%	7,34	-7,86	6,37	1,95

F 15 I Ratio CAF nette/ investissements (avec CAF nette <=0) en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



La dispersion statistique du ratio met en avant des constats différents entre les deux secteurs en 2015. Elle traduit également une forte hétérogénéité entre les catégories d'établissements.

W ↑ Établissements disposant d'un reste d'autofinancement à consacrer au financement des investissements : globalement, leur ratio moyen augmente annuellement. La CAF nette permet donc de couvrir plus largement les investissements. Ce n'est pas le cas des CHU.

Établissements dont la CAF ne permet pas de rembourser l'annuité de remboursement du capital de la dette : globalement en 2015, pour la moitié de ces établissements, le montant non couvert par la CAF dépasse 40% des investissements réalisés.

Quelle est la nature de ces **investissements** ? Comment évolue l'effort d'investissement ?

2.3. DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT

T 23 I Investissements annuels par catégorie d'établissements en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015	Evolution			
	Investissements (TDF)	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	4 470,0	-15,72%	-14,61%	-6,81%	-12,47%
<i>CHU</i>	1 774,9	-12,88%	-6,16%	-3,99%	-7,75%
<i>CH>70M€</i>	1 412,7	-23,45%	-24,20%	-8,92%	-19,15%
Privés à but non lucratif	580,3	-13,85%	-13,57%	0,41%	-9,24%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	411,9	-15,50%	-20,55%	2,38%	-11,75%
<i>CLCC</i>	168,4	-9,50%	3,66%	-3,33%	-3,20%
TOTAL	5 050,3	-15,54%	-14,51%	-6,08%	-12,14%

Données en millions d'euros

Entre 2013 et 2015, le flux d'investissements annuel diminue annuellement. Le rythme ralentit en 2015.

Durant cet exercice, la structure des immobilisations est la suivante :

T 24 I Composition des investissements annuels par catégorie d'établissements en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015 : part du montant de chaque nature d'investissements dans le total des immobilisations							
	20 – Immo- bilisations. Incor- porelles (sauf 2095)	211 – Terrains	212- Agence- ments et aménagem ents de terrains	213- Construc- tion sur sol propre	214- Construc- tion sur sol d'autrui	215-Instal- lations techniques matériel et outillage industriel	218- Autres immo- bilisations corporelles	23- Immo- bilisations . en cours
Publics	4,48%	1,00%	0,23%	10,59%	0,11%	18,41%	8,07%	57,11%
<i>CHU</i>	5,16%	0,65%	0,22%	7,24%	0,07%	21,78%	7,96%	56,92%
<i>CH>70M€</i>	4,06%	1,65%	0,26%	12,54%	0,03%	18,96%	7,47%	55,03%
Privés à but non lucratif	6,97%	3,68%	1,11%	24,20%	3,00%	22,85%	9,25%	28,94%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	6,71%	1,94%	1,53%	22,93%	1,99%	21,45%	9,96%	33,48%
<i>CLCC</i>	7,58%	7,92%	0,08%	27,29%	5,47%	26,29%	7,51%	17,86%
TOTAL	4,77%	1,31%	0,33%	12,15%	0,45%	18,92%	8,20%	53,87%

La hausse de la part des « installations techniques, matériel et outillage industriel » se poursuit en 2015, notamment dans le secteur public.

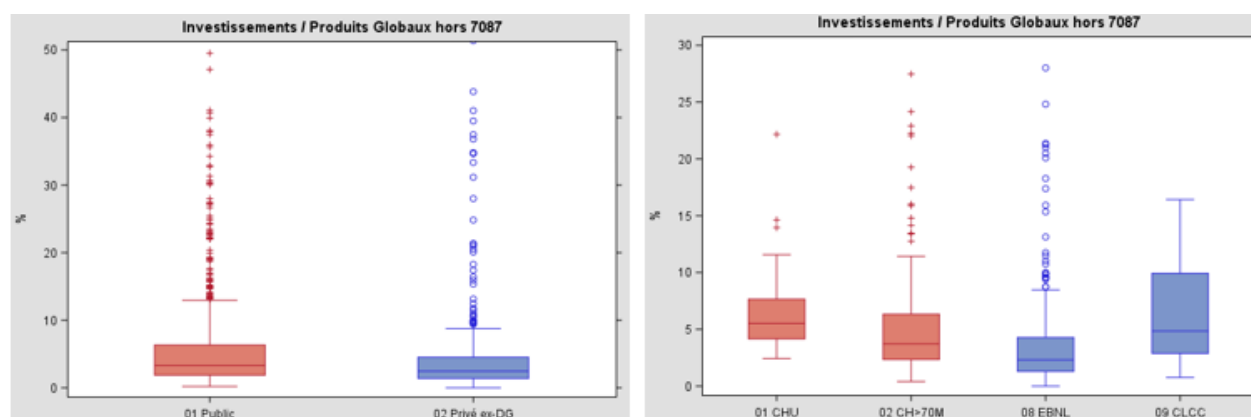
Dans le secteur privé, les parts des « constructions sur sol propre » et « sur sol d'autrui » diminuent au profit de celles des « terrains », « immobilisations incorporelles » et « immobilisations en cours ».

Le ratio « Investissements/ produits globaux » permet de mesurer de mesurer la dynamique d'investissement d'un établissement :

T 25 I Ratio investissements/ produits globaux par catégorie d'établissements valeur et dispersion statistique 2015, évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	Investissements / produits globaux 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	5,76%	11,79%	1,20%	3,30%	13,58%	-1,61	-1,43	-0,54	-1,19
<i>CHU</i>	5,92%	4,14%	3,10%	5,53%	11,57%	-1,13	-0,79	-0,39	-0,77
<i>CH>70M€</i>	5,87%	5,26%	1,62%	3,72%	13,39%	-3,17	-2,58	-0,71	-2,15
Privés à but non lucratif	5,65%	15,74%	0,73%	2,45%	10,53%	-1,30	-1,08	-0,15	-0,85
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	5,16%	16,11%	0,71%	2,31%	9,88%	-1,33	-1,43	0,01	-0,92
<i>CLCC</i>	7,39%	4,37%	2,30%	4,85%	12,44%	-1,25	-0,06	-0,71	-0,67
TOTAL	5,75%	13,12%	1,01%	2,99%	13,14%	-1,58	-1,39	-0,50	-1,15

F 16 I Ratio investissements/ produits globaux en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, la dynamique d'investissement des établissements privés et des établissements publics sont comparables.

W Pour l'ensemble des catégories (sauf les CLCC), le rythme du ralentissement de la dynamique d'investissement est moins soutenu en 2015 qu'en 2013 et 2014.

Ces flux relatifs aux investissements aboutissent à la **composition de l'actif immobilisé** suivante :

T 26 I Actif immobilisé par catégorie d'établissement en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015	Evolution			
	Actif immobilisé	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	48 639,3	2,71%	1,13%	-0,22%	1,20%
<i>CHU</i>	17 018,1	3,17%	0,76%	0,32%	1,41%
<i>CH>70M€</i>	15 649,7	1,81%	1,38%	-1,35%	0,60%
Privés à but non lucratif	5 386,2	2,23%	1,37%	-0,16%	1,14%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	4 137,2	2,14%	0,86%	-0,61%	0,79%
<i>CLCC</i>	1 249,0	2,49%	2,89%	1,15%	2,17%
TOTAL	54 025,5	2,66%	1,15%	-0,22%	1,19%

Données en millions d'euros

T 27 I Composition de l'actif immobilisé par catégorie d'établissements en 2015


Catégorie d'établissements	Structure de l'actif immobilisé 2015 (total 100%)			
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Compte de liaison investissement
Publics	1,61%	97,84%	0,54%	n.c.
<i>CHU</i>	2,64%	96,84%	0,52%	n.c.
<i>CH>70M€</i>	0,92%	98,44%	0,64%	n.c.
Privés à but non lucratif	2,42%	91,62%	4,87%	1,09%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	2,34%	90,93%	5,31%	1,42%
<i>CLCC</i>	2,71%	93,89%	3,40%	0,00%
TOTAL	1,69%	97,22%	0,97%	0,11%

Après deux années consécutives d'augmentation, le montant de l'actif immobilisé se stabilise en 2015.

Afin de pouvoir compléter l'analyse en reliant les flux d'investissements issus du TDF et les immobilisations issues du bilan, ces dernières doivent être retraitées. Elles sont composées des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles (sauf immobilisations reçues en affectation et immobilisations affectées ou mises à disposition).

T 28 I Composition des immobilisations (bilan) par catégorie d'établissements en 2015

Catégorie d'établissements	Part du montant de chaque nature d'immobilisations dans le total Immobilisations 2015 (BILAN)					
	Immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel et outillage industriel	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours
Publics	1,63%	2,07%	76,92%	7,35%	3,28%	8,75%
<i>CHU</i>	2,69%	2,23%	74,48%	9,48%	3,34%	7,78%
<i>CH>70M€</i>	0,92%	1,99%	78,88%	7,43%	3,23%	7,54%
Privés à but non lucratif	2,58%	3,78%	72,81%	10,26%	5,55%	5,02%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	2,51%	4,12%	75,16%	7,18%	6,09%	4,94%
<i>CLCC</i>	2,81%	2,69%	65,29%	20,11%	3,84%	5,26%
TOTAL	1,72%	2,23%	76,53%	7,63%	3,50%	8,39%

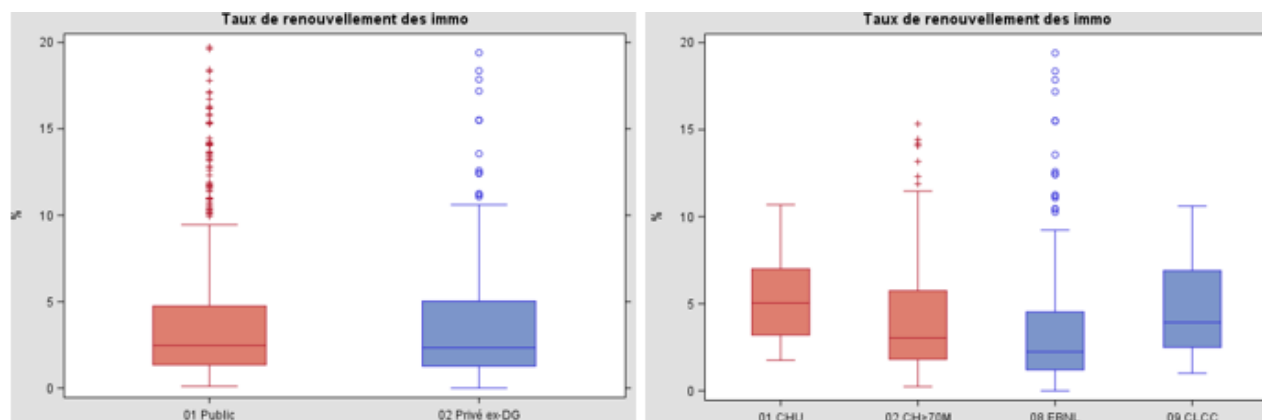
 Sur les 3 derniers exercices, la part des « constructions » est en augmentation constante. En parallèle, la composante « immobilisations corporelles en cours » diminue selon le même ordre de grandeur. En 2015, ce constat est particulièrement marqué pour les CHU.

Par ailleurs, le rythme d'investissement d'un établissement peut-être mesuré par le **taux de renouvellement de ses immobilisations** dans l'année :

T 29 | Taux de renouvellement des immobilisations par catégorie d'établissements valeur et dispersion statistique 2015, évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	Taux de renouvellement des immobilisations 2015					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	4,49%	5,47%	0,81%	2,47%	9,17%	-1,37	-1,00	-0,38	-0,92
CHU	4,86%	2,61%	2,85%	5,04%	9,23%	-1,10	-0,45	-0,16	-0,57
CH>70M€	4,61%	3,83%	1,20%	3,03%	10,38%	-2,36	-1,82	-0,51	-1,57
Privés à but non lucratif	5,14%	10,26%	0,61%	2,33%	11,19%	-1,31	-1,00	-0,10	-0,80
EBNL (hors CLCC)	4,99%	10,51%	0,60%	2,24%	11,83%	-1,44	-1,39	0,02	-0,94
CLCC	5,56%	2,78%	1,51%	3,92%	8,51%	-0,98	-0,08	-0,39	-0,48
TOTAL	4,55%	7,30%	0,73%	2,44%	9,93%	-1,37	-1,00	-0,35	-0,90

F 17 | Taux de renouvellement des immobilisations en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



En 2015, les dispersions statistiques du ratio des établissements publics et celui des établissements privés sont proches. L'hétérogénéité est tout de même plus importante pour les établissements privés.



Au cours des 3 derniers exercices, le taux de renouvellement des immobilisations moyen diminue. Le rythme annuel moyen de baisse est comparable entre les deux secteurs, avec une différence à noter en 2015.

Entre 2013 et 2015, le flux d'investissements annuel diminue pour l'ensemble des catégories d'établissements, cette régression ralentissant en 2015. La diminution a un impact particulier sur le poste « constructions sur sol propre » notamment dans le secteur privé.

En parallèle, le taux de renouvellement des immobilisations diminue.

Partie 1 - ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie

Annexe 2 : Lecture d'une boîte à moustache

Annexe 3 : Tableaux complémentaires sur l'équilibre financier (2015 et évolution 2012-2015)

Annexe 4 : Tableaux complémentaires sur l'endettement et l'investissement (2015 et évolution 2012-2015)

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

Les données des Comptes Financiers (CF) sont collectées sur la plateforme ANCRE.

La campagne 2015 a été ouverte le 13 juin 2016 et la base de données analysée a été arrêtée au 17 janvier 2017.

Les données restituées dans ce document sont basées sur l'ensemble des fichiers déposés par les établissements. Sans refus explicite par les ARS, les données sont considérées comme validées.

Les périmètres d'établissements diffèrent selon le nombre d'exercices considéré :

- Situation 2015 : ensemble des établissements ayant répondu à l'enquête CF 2015 et dont les données étudiées sont exploitables, soit **1 199 établissements** ;
- Évolutions 2012-2015 : établissements ayant répondu aux enquêtes CF de 2012 à 2015 et dont les données étudiées sont exploitables, soit **1 048 établissements**.

T 30 I Répartition des catégories d'établissements composant la base d'analyse pour les valeurs 2015

Catégorie d'établissements	Nombre d'étab. enquêtés CF 2015	Nombre d'étab. répondants CF 2015	Nombre d'étab. répondants dans l'étude	Ratio nb répondants dans l'étude / concernés	Produits Assurance Maladie (*) des répondants CF 2015	Part dans les produits Assurance Maladie (*) totaux
Publics	888	875	831	93,6%	51 770,2	99%
<i>CHU</i>	32	32	32	100,0%	21 335,1	100%
<i>CH>70M€</i>	130	129	129	99,2%	16 421,3	99%
Privés à but non lucratif	541	520	368	68,0%	7 943,7	90%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	506	490	350	69,2%	6 208,1	87%
<i>CLCC</i>	18	18	18	100,0%	1 735,6	100%
TOTAL	1 429	1 395	1 199	83,9%	59 713,9	98%

(*) y compris forfaits et dotations

Données en millions d'euros

T 31 I Répartition des catégories d'établissements composant la base d'analyse pour les évolutions depuis 2015

Catégorie d'établissements	Nombre d'établissements enquêtés CF 2015	Nombre de répondants 2012 à 2015 dans l'étude	Ratio nb répondants dans l'étude / concernés	Produits Assurance Maladie 2015 (*) des répondants CF 2012 à 2015 dans l'étude	Part dans les produits Assurance Maladie 2015 (*) totaux
Publics	888	740	83,3%	47 614,8	91%
<i>CHU</i>	32	28	87,5%	19 882,9	93%
<i>CH>70M€</i>	130	116	89,2%	14 796,9	89%
Privés à but non lucratif	541	308	56,9%	6 940,1	79%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	506	290	57,3%	5 204,5	73%
<i>CLCC</i>	18	18	100,0%	1 735,6	100%
TOTAL	1 429	1 048	73,3%	54 554,9	89%

(*) y compris forfaits et dotations

Données en millions d'euros

Liste des critères engendrant une exclusion de l'établissement : (exclusion si au moins un critère est vérifié)

- Produits de titre 1 nuls ou vides ou négatifs
- Charges de titre 1 nuls ou vides ou négatifs
- Résultat des onglets B1_H et C1_h égaux
- Somme des titres égale au total produits (ou charges) CRP
- Produits globaux nuls ou vides ou négatifs
- Charges globales nulles ou vides ou négatives
- Résultat des onglets B3 et CR égaux
- CAF vide
- CAF du tableau de financement = CAF de l'onglet B3
- Total des emplois du TDF nul ou vide ou négatifs
- Total des ressources du TDF nul ou vide ou négatifs
- Somme des titres des emplois du TDF différente du total des emplois
- Somme des titres des ressources du TDF différente du total des ressources
- Encours de la dette nul ou vide
- Total actif = total passif +/- 2000 euros (bilan équilibré)
- Total actif nul, vide ou négatif
- Total passif nul, vide ou négatif

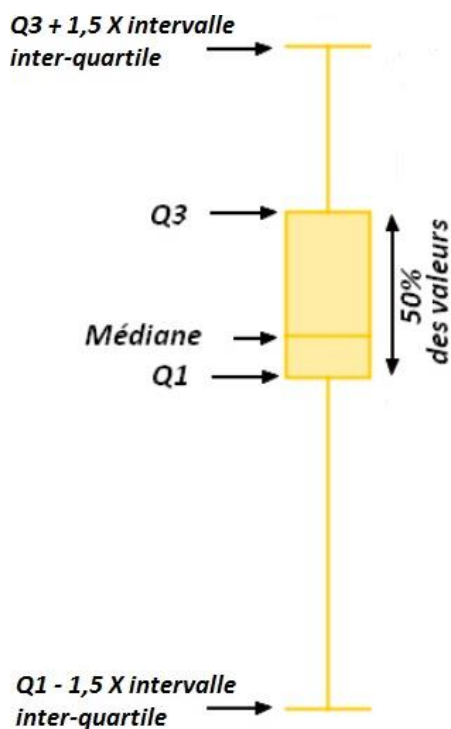
Retraitement des données :

- Emprunts obligataires négatifs, Emprunts auprès des établissements de crédit négatifs, Emprunts et dettes financières divers négatifs → forcés à 0
- Total des emplois, total des ressources, titres du TDF négatifs → forcés à 0

Les valeurs liées à ces données subissent également un impact et sont donc recalculées (apport ou prélèvement au fonds de roulement, capitaux permanents, encours de la dette).

ANNEXE 2 : LECTURE D'UNE BOITE A MOUSTACHES

Une « boîte à moustaches » ou « box-plot » vise à donner une représentation visuelle de la distribution statistique d'une variable :



Q1 désigne le 1^{er} quartile ; 25% des valeurs y sont inférieures et donc 75% y sont supérieures.

La médiane est la valeur qui permet de couper l'ensemble des observations en deux parties d'effectifs (nombre de valeurs) égales : une partie avec des valeurs inférieures ou égales à la médiane et une autre partie avec des valeurs supérieures ou égales à la médiane.

Q3 désigne le 3^{ème} quartile ; 75% des valeurs y sont inférieures et donc 25% y sont supérieures.

L'intervalle interquartile désigne la valeur de la différence entre Q3 et Q1.

ANNEXE 3 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES SUR L'EQUILIBRE FINANCIER (2015 ET EVOLUTION 2015/ 2012)

T 32 I Evolution depuis 2012 des composantes des recettes issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements

Produits CRP	Publics : Evolution				Produits CRP	Privés à but non lucratif : Evolution			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-0,15%	2,01%	6,07%	2,61%	Paiement par l'AM des soins (1)	-0,42%	3,28%	4,24%	2,35%
Règlement du reste à charges des patients	2,96%	1,40%	-0,52%	1,27%	Règlement du reste à charges des patients	3,96%	2,41%	4,20%	3,52%
Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	9,62%	17,62%	-13,73%	3,61%	Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	19,07%	-1,13%	-3,23%	4,44%
(1) et (3)	1,46%	4,79%	2,11%	2,78%	(1) et (3)	2,25%	2,57%	3,09%	2,64%
Total des recettes	1,59%	4,51%	1,90%	2,66%	Total des recettes	2,35%	2,56%	3,16%	2,69%

Produits CRP	CHU : Evolution				Produits CRP	EBNL (hors CLCC) : Evolution			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins (1)	0,50%	2,14%	6,22%	2,93%	Paiement par l'AM des soins (1)	-0,28%	2,74%	3,04%	1,82%
Règlement du reste à charges des patients	3,95%	1,65%	0,85%	2,14%	Règlement du reste à charges des patients	4,61%	1,29%	3,03%	2,97%
Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	1,00%	26,09%	-14,08%	3,05%	Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	13,56%	-2,35%	-3,45%	2,30%
(1) et (3)	0,58%	6,16%	2,17%	2,95%	(1) et (3)	1,50%	2,01%	2,14%	1,88%
Total des recettes	0,86%	5,78%	2,06%	2,88%	Total des recettes	1,70%	1,96%	2,20%	1,95%

Produits CRP	CH>70M€ : Evolution				Produits CRP	CLCC : Evolution			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-0,34%	2,48%	7,31%	3,10%	Paiement par l'AM des soins (1)	-0,85%	4,99%	7,96%	3,97%
Règlement du reste à charges des patients	2,50%	1,61%	-3,10%	0,31%	Règlement du reste à charges des patients	0,65%	8,36%	9,99%	6,25%
Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	19,18%	17,62%	-16,39%	5,44%	Recettes des prestations proposées par l'établissement (3)	32,45%	1,39%	-2,79%	9,29%
(1) et (3)	2,75%	5,27%	2,44%	3,48%	(1) et (3)	4,53%	4,25%	5,82%	4,86%
Total des recettes	2,73%	4,96%	1,98%	3,21%	Total des recettes	4,38%	4,41%	5,99%	4,92%

T 33 I Évolution depuis 2012 de la composition des recettes issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements

Produits CRP	PUBLICS			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-1,31	-1,80	3,01	-0,03
Règlement du reste à charges des patients	0,11	-0,25	-0,19	-0,11
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	1,20	2,05	-2,82	0,14
(1) et (3)	-0,11	0,25	0,19	0,11

Produits CRP	PRIVES A BUT NON LUCRATIF			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-2,20	0,55	0,84	-0,27
Règlement du reste à charges des patients	0,09	-0,01	0,06	0,05
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	2,11	-0,54	-0,90	0,22
(1) et (3)	-0,09	0,01	-0,06	-0,05

Produits CRP	CHU			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-0,28	-2,62	3,00	0,03
Règlement du reste à charges des patients	0,25	-0,33	-0,10	-0,06
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	0,02	2,95	-2,90	0,03
(1) et (3)	-0,25	0,33	0,10	0,06

Produits CRP	EBNL (hors CLCC)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-1,59	0,61	0,66	-0,11
Règlement du reste à charges des patients	0,19	-0,04	0,05	0,07
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	1,40	-0,57	-0,71	0,04
(1) et (3)	-0,19	0,04	-0,05	-0,07

Produits CRP	CH>70M€			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-2,30	-1,76	3,81	-0,08
Règlement du reste à charges des patients	-0,02	-0,27	-0,41	-0,24
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	2,32	2,03	-3,40	0,32
(1) et (3)	0,02	0,27	0,41	0,24

Produits CRP	CLCC			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Paiement par l'AM des soins (1)	-4,03	0,43	1,43	-0,72
Règlement du reste à charges des patients	-0,14	0,14	0,15	0,05
Recettes des prestations proposées par l'étab. (3)	4,17	-0,57	-1,58	0,67
(1) et (3)	0,14	-0,14	-0,15	-0,05

T 34 | Composition des recettes issues du paiement par l'assurance maladie des soins par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des recettes versées par l'AM	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Produits de la tarification des séjours	51,12%	55,25%	60,08%	43,57%	39,25%	58,90%	50,13%
Produits des médicaments facturés en sus des séjours	3,91%	5,50%	4,17%	4,80%	2,14%	14,25%	4,03%
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	1,49%	2,14%	1,46%	1,21%	1,50%	0,18%	1,45%
Forfaits annuels	1,99%	1,52%	2,47%	1,57%	1,98%	0,13%	1,94%
Dotations annuelles de financement	21,08%	8,08%	13,18%	37,09%	47,47%	0,28%	23,18%
Dotations MIGAC	10,29%	17,34%	6,78%	5,39%	2,68%	15,02%	9,64%
Produits des prestations à tarification spécifique	6,26%	6,29%	7,32%	4,41%	3,32%	8,26%	6,02%
Fonds d'intervention régional (FIR)	3,60%	3,43%	4,37%	1,88%	1,58%	2,95%	3,37%
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'AM	0,26%	0,44%	0,17%	0,08%	0,10%	0,02%	0,24%

T 35 | Évolution 2015/ 2014 des composantes des recettes issues du paiement par l'assurance maladie des soins par catégorie d'établissements

Composantes des recettes versées par l'AM	Evolution 2014-2015 en %						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Produits de la tarification des séjours	1,75%	1,61%	2,22%	3,52%	3,14%	4,26%	1,93%
Produits des médicaments facturés en sus des séjours	5,50%	4,18%	7,71%	8,07%	6,65%	8,73%	5,90%
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	6,46%	6,89%	6,01%	11,20%	11,35%	7,77%	6,90%
Forfaits annuels	4,85%	3,34%	5,24%	168,28%	179,64%	-8,26%	11,81%
Dotations annuelles de financement	0,34%	-1,97%	1,01%	-2,62%	-2,62%	-0,87%	-0,27%
Dotations MIGAC	4,67%	5,89%	2,09%	-2,03%	-11,05%	3,68%	4,14%
Produits des prestations à tarification spécifique	5,21%	5,30%	4,86%	5,01%	5,47%	4,50%	5,19%
Fonds d'intervention régional (FIR)	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'AM	19,94%	18,31%	20,45%	294,51%	517,14%	-41,02%	23,44%
TOTAL RECETTES VERSEES PAR L'AM	6,07%	6,22%	7,31%	4,24%	3,04%	7,96%	5,84%
TOTAL RECETTES VERSEES PAR L'AM hors FIR	2,29%	2,63%	2,63%	2,21%	1,38%	4,78%	2,28%

NB - Un examen approfondi de l'évolution des composantes des recettes versées par l'AM entre 2015 et 2014 met en exergue un établissement privé ayant renseigné un montant de « forfaits annuels » 2015 anormalement élevé (69,0 M€). Cette composante est nulle en 2014. Les valeurs renseignées dans les EPRD 2016 et 2017 et validées par les ARS sont semblables.

Si on exclut ce montant, l'évolution 2014-2015 du poste « forfaits annuels » devient égale pour les privés à 3,38%, pour les EBNL (hors CLCC) à 4,13% et pour le TOTAL à 4,79%.

T 36 | Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des composantes des recettes issues des paiements par l'assurance maladie des soins par catégorie d'établissements

Composantes des recettes versées par l'AM	Contribution à l'évolution 2015/ 2014 hors FIR						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Produits de la tarification des séjours	0,93	0,93	1,40	1,52	1,18	2,60	1,01
Produits des médicaments facturés en sus des séjours	0,22	0,24	0,32	0,41	0,14	1,24	0,24
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours	0,10	0,15	0,09	0,12	0,15	0,01	0,10
Forfaits annuels	0,10	0,05	0,13	1,04	1,37	-0,01	0,22
Dotation annuelle de financement	0,07	-0,17	0,14	-1,03	-1,37	0,00	-0,07
Dotations MIGAC	0,49	1,03	0,15	-0,13	-0,35	0,58	0,41
Produits des prestations à tarification spécifique	0,33	0,33	0,36	0,22	0,17	0,38	0,31
Fonds d'intervention régional (FIR)	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'AM	0,05	0,07	0,03	0,06	0,09	-0,01	0,05
TOTAL RECETTES VERSEES PAR L'AM hors FIR	2,29	2,63	2,63	2,21	1,38	4,78	2,28

T 37 | Composition des recettes issues du règlement du reste à charge des patients par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des recettes issues du règlement du reste à charge des patients	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	41,58%	39,78%	44,30%	34,36%	34,30%	34,66%	40,86%
Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	3,50%	4,54%	2,78%	5,71%	4,33%	13,33%	3,72%
Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,10%	0,07%	0,10%	0,17%	0,17%	0,17%	0,11%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	14,62%	13,24%	17,08%	11,72%	11,98%	10,28%	14,33%
Forfait journalier MCO	13,50%	12,06%	16,18%	11,08%	10,12%	16,44%	13,26%
Forfait journalier SSR	4,21%	2,27%	3,02%	18,29%	21,58%	0,14%	5,61%
Forfait journalier psychiatrie	3,08%	0,69%	1,77%	4,46%	5,27%	0,00%	3,22%
Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	15,13%	20,64%	11,52%	9,90%	8,79%	16,02%	14,61%
Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	4,13%	6,44%	3,19%	3,35%	2,34%	8,92%	4,05%
Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,15%	0,29%	0,06%	0,96%	1,13%	0,03%	0,23%

T 38 | Évolution 2015/ 2014 des composantes des recettes issues du règlement du reste à charge des patients par catégorie d'établissements

Composantes des recettes issues du règlement du reste à charge des patients	Evolution 2014-2015 en %						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	-1,05%	0,26%	-3,63%	6,70%	2,53%	31,07%	-0,48%
Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	-0,47%	2,55%	-6,73%	3,55%	0,38%	9,01%	0,12%
Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	-16,44%	-4,34%	5,35%	7,21%	17,73%	-24,54%	-13,64%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	0,74%	4,16%	-2,28%	6,83%	8,48%	-0,61%	1,15%
Forfait journalier MCO	0,42%	0,96%	0,13%	-0,54%	0,31%	-2,82%	0,34%
Forfait journalier SSR	0,63%	0,27%	0,13%	0,32%	0,32%	0,02	0,53%
Forfait journalier psychiatrie	-0,64%	0,40%	0,09%	-0,31%	-0,31%	n.c.	-0,60%
Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	-2,74%	-1,88%	-9,83%	1,01%	0,14%	3,37%	-2,50%
Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	5,47%	5,45%	11,29%	5,03%	10,42%	-1,74%	5,43%
Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	-3,44%	9,36%	-17,31%	330,92%	341,00%	-20,09%	36,48%
TOTAL REGLEMENT DU RESTE A CHARGE DES PATIENTS	-0,52%	0,85%	-3,10%	4,20%	3,03%	9,99%	-0,09%

T 39 | Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des recettes issues du règlement du reste à charge des patients par catégorie d'établissements

Composantes des recettes issues du règlement du reste à charge des patients	Contribution à l'évolution 2015/ 2014						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	-0,44	0,11	-1,60	2,23	0,86	9,04	-0,20
Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	-0,02	0,11	-0,20	0,22	0,02	1,21	0,00
Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	-0,02	0,00	0,00	0,01	0,03	-0,06	-0,02
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	0,11	0,53	-0,39	0,71	0,87	-0,07	0,16
Forfait journalier MCO	0,06	0,11	0,02	-0,06	0,03	-0,52	0,05
Forfait journalier SSR	0,03	0,01	0,00	0,06	0,07	0,00	0,03
Forfait journalier psychiatrie	-0,02	0,00	0,00	-0,01	-0,02	n.c.	-0,02
Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	-0,43	-0,40	-1,25	0,11	0,01	0,58	-0,38
Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	0,22	0,35	0,32	0,19	0,26	-0,17	0,22
Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	-0,01	0,03	-0,01	0,74	0,89	-0,01	0,06
TOTAL REGLEMENT DU RESTE A CHARGE DES PATIENTS	-0,52	0,85	-3,10	4,20	3,03	9,99	-0,09

T 40 I Composition des recettes issues des prestations proposées par les établissements par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des recettes issues des prestations proposées	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	15,71%	13,00%	17,61%	28,94%	34,41%	16,30%	17,13%
Rétrocession de médicaments	24,58%	33,92%	25,65%	9,94%	9,23%	11,58%	23,00%
Remboursement de frais par les CRPA	14,24%	4,69%	10,69%	1,16%	1,66%	0,00%	12,83%
Production stockée (ou déstockage)	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%
Production immobilisée	0,21%	0,21%	0,12%	0,16%	0,11%	0,27%	0,20%
Subventions d'exploitation et participations	4,61%	6,47%	3,46%	8,50%	4,60%	17,53%	5,03%
Autres produits de gestion courante	10,06%	8,43%	12,55%	14,50%	12,06%	20,13%	10,54%
Produits financiers	0,24%	0,35%	0,14%	1,04%	1,17%	0,73%	0,32%
Produits exceptionnels (sauf 7722)	7,88%	9,39%	6,92%	9,16%	8,78%	10,02%	8,02%
<i>Dont Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	1,00%	0,57%	0,71%	2,64%	3,42%	0,85%	1,18%
<i>Dont Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0,87%	0,90%	0,93%	2,57%	1,80%	4,35%	1,05%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9,95%	11,75%	10,58%	15,03%	14,33%	16,65%	10,50%
Transferts de charges	0,69%	1,17%	0,23%	3,44%	3,70%	2,83%	0,99%
Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)	5,85%	6,58%	6,69%	0,41%	0,31%	0,64%	5,26%
Autres variations de stocks (sauf 60311,60321, 60322, 60371) (crédits)	1,32%	0,71%	1,40%	0,24%	0,31%	0,09%	1,21%
Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0,19%	0,38%	0,05%	0,55%	0,53%	0,57%	0,22%
Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319 et 6339)	4,37%	2,93%	3,79%	6,90%	8,74%	2,65%	4,64%
Atténuation de charges-portabilité compte épargne temps (CET)	0,09%	0,03%	0,11%	0,04%	0,05%	0,00%	0,08%

T 41 I Évolution 2015/ 2014 des composantes des recettes issues des prestations proposées par catégorie d'établissements

Composantes des recettes issues des prestations proposées	Evolution 2014-2015 en %						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	1,40%	-6,09%	7,17%	4,28%	2,83%	10,91%	1,91%
Rétrocession de médicaments	-3,50%	-9,73%	6,61%	5,57%	-4,38%	20,07%	-3,18%
Remboursement de frais par les CRPA	0,64%	-2,03%	2,64%	3,74%	3,74%	n.c.	0,67%
Production stockée (ou déstockage)	10905,43 %	275,12%	n.c.	27,57%	27,57%	n.c.	2676,31%
Production immobilisée	-5,03%	-16,62%	44,09%	-0,99%	-31,19%	32,57%	-4,75%
Subventions d'exploitation et participations	-79,38%	-71,53%	-86,88%	-51,51%	-64,71%	-38,97%	-76,85%
Autres produits de gestion courante	6,04%	5,06%	4,46%	0,98%	-4,17%	8,04%	5,23%
Produits financiers	31,90%	4,22%	22,52%	-8,90%	-3,47%	-23,48%	14,47%
Produits exceptionnels (sauf 7722)	2,83%	11,46%	-14,43%	61,47%	95,20%	22,72%	7,75%
<i>Dont Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	9,19%	101,45%	-54,46%	437,44%	681,48%	38,82%	36,36%
<i>Dont Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	34,15%	45,01%	27,41%	26,91%	46,81%	13,61%	32,04%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8,97%	15,13%	10,04%	-0,22%	-4,53%	8,47%	7,47%
Transferts de charges	102,16%	345,60%	-64,40%	12,67%	19,56%	-2,36%	57,42%
Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)	8,33%	12,93%	6,63%	91,68%	107,51%	78,32%	8,74%
Autres variations de stocks (sauf 60311,60321, 60322, 60371) (crédits)	-6,17%	-14,31%	-0,52%	-11,30%	22,25%	-65,84%	-6,26%
Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	-12,94%	-22,68%	121,65%	16,70%	37,47%	-11,86%	-6,60%
Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319 et 6339)	0,72%	-7,87%	0,33%	6,05%	4,92%	14,45%	1,51%
Atténuation de charges-portabilité compte épargne temps (CET)	27,41%	198,06%	34,06%	-18,93%	-18,93%	n.c.	23,84%
TOTAL RECETTES DES PRESTATIONS PROPOSEES	-13,73%	-14,08%	-16,39%	-3,23%	-3,45%	-2,79%	-12,72%
TOTAL RECETTES DES PRESTATIONS PROPOSEES y compris FIR	1,43%	0,32%	1,72%	7,95%	6,91%	10,02%	2,05%

T 42 I Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des composantes des recettes issues des prestations proposées par les établissements par catégorie d'établissements

Composantes des recettes issues des prestations proposées	Contribution à l'évolution 2015/ 2014 avec FIR						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	0,19	-0,70	1,01	1,14	0,93	1,56	0,28
Rétrocession de médicaments	-0,78	-3,20	1,30	0,43	-0,30	1,88	-0,66
Remboursement de frais par les CRPA	0,08	-0,08	0,23	0,04	0,06	n.c.	0,07
Production stockée (ou déstockage)	0,01	0,00	n.c.	0,00	0,00	n.c.	0,01
Production immobilisée	-0,01	-0,04	0,03	0,00	-0,03	0,06	-0,01
Subventions d'exploitation et participations	-0,17	0,72	-1,22	1,84	1,79	1,92	0,03
Autres produits de gestion courante	0,48	0,34	0,45	0,14	-0,52	1,46	0,45
Produits financiers	0,05	0,01	0,02	-0,10	-0,04	-0,22	0,04
Produits exceptionnels (sauf 7722)	0,19	0,83	-0,95	3,49	4,34	1,80	0,51
<i>Dont Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0,08	0,27	-0,77	2,28	3,31	0,23	0,29
<i>Dont Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0,18	0,24	0,14	0,56	0,58	0,51	0,22
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,73	1,38	0,83	-0,03	-0,68	1,26	0,66
Transferts de charges	0,32	0,84	-0,38	0,38	0,60	-0,07	0,33
Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)	0,38	0,62	0,35	0,20	0,16	0,27	0,36
Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)	-0,07	-0,09	-0,01	-0,03	0,05	-0,17	-0,07
Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	-0,03	-0,10	0,03	0,08	0,16	-0,08	-0,01
Remboursements sur rémunérations ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319 et 6339)	0,03	-0,23	0,01	0,38	0,41	0,33	0,06
Atténuation de charges-portabilité compte épargne temps (CET)	0,02	0,02	0,02	-0,01	-0,01	n.c.	0,01
TOTAL RECETTES DES PRESTATIONS PROPOSEES y compris FIR	1,43	0,32	1,72	7,95	6,91	10,02	2,05

T 43 I Evolution depuis 2012 des composantes des dépenses issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements

Dépenses issues de l'activité de soin	PUBLICS			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	2,70%	2,74%	1,72%	2,39%
Dépenses à caractère médical	2,40%	15,59%	3,19%	6,89%
Dépenses à caractère hôtelier et général	2,96%	0,84%	2,53%	2,10%
Autres dépenses	-5,37%	1,70%	2,83%	-0,34%
Total des dépenses	1,85%	4,56%	2,17%	2,85%

Dépenses issues de l'activité de soin	PRIVES A BUT NON LUCRATIF			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	1,59%	2,17%	1,84%	1,87%
Dépenses à caractère médical	4,90%	7,49%	6,05%	6,14%
Dépenses à caractère hôtelier et général	4,21%	2,14%	2,79%	3,04%
Autres dépenses	-1,89%	0,66%	1,71%	0,15%
Total des dépenses	2,11%	2,84%	2,63%	2,53%

Dépenses issues de l'activité de soin	CHU			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	2,54%	2,65%	1,76%	2,31%
Dépenses à caractère médical	3,03%	18,96%	2,04%	7,74%
Dépenses à caractère hôtelier et général	3,84%	1,56%	4,44%	3,27%
Autres dépenses	-11,15%	0,32%	5,71%	-1,97%
Total des dépenses	1,15%	5,75%	2,42%	3,09%

Dépenses issues de l'activité de soin	EBNL (hors CLCC)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	1,14%	2,03%	1,45%	1,54%
Dépenses à caractère médical	4,24%	8,64%	4,10%	5,64%
Dépenses à caractère hôtelier et général	3,72%	1,84%	1,53%	2,36%
Autres dépenses	-5,76%	-1,85%	1,81%	-1,98%
Total des dépenses	1,25%	2,46%	1,82%	1,84%

Dépenses issues de l'activité de soin	CH>70M€			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	3,24%	3,17%	1,99%	2,80%
Dépenses à caractère médical	2,06%	14,25%	5,41%	7,12%
Dépenses à caractère hôtelier et général	2,73%	2,02%	1,69%	2,15%
Autres dépenses	1,65%	5,57%	-0,31%	2,27%
Total des dépenses	2,84%	5,11%	2,34%	3,42%

Dépenses issues de l'activité de soin	CLCC			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	3,38%	2,71%	3,34%	3,14%
Dépenses à caractère médical	5,80%	5,96%	8,73%	6,82%
Dépenses à caractère hôtelier et général	6,22%	3,37%	7,82%	5,78%
Autres dépenses	7,70%	6,09%	1,51%	5,07%
Total des dépenses	4,78%	4,01%	5,05%	4,62%

T 44 I Évolution depuis 2012 de la composition des dépenses issues de l'activité de soin par catégorie d'établissements

Dépenses issues de l'activité de soin	PUBLICS			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	0,53	-1,11	-0,27	-0,29
Dépenses à caractère médical	0,09	1,73	0,18	0,67
Dépenses à caractère hôtelier et général	0,11	-0,35	0,03	-0,07
Autres dépenses	-0,73	-0,26	0,06	-0,31

Dépenses issues de l'activité de soin	PRIVES A BUT NON LUCRATIF			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	-0,32	-0,41	-0,47	-0,40
Dépenses à caractère médical	0,41	0,69	0,53	0,54
Dépenses à caractère hôtelier et général	0,27	-0,09	0,02	0,07
Autres dépenses	-0,36	-0,19	-0,08	-0,21

Dépenses issues de l'activité de soin	CHU			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	0,81	-1,77	-0,38	-0,45
Dépenses à caractère médical	0,38	2,63	-0,09	0,97
Dépenses à caractère hôtelier et général	0,22	-0,33	0,16	0,01
Autres dépenses	-1,42	-0,53	0,31	-0,54

Dépenses issues de l'activité de soin	EBNL (hors CLCC)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	-0,07	-0,27	-0,24	-0,19
Dépenses à caractère médical	0,33	0,70	0,28	0,44
Dépenses à caractère hôtelier et général	0,35	-0,09	-0,04	0,07
Autres dépenses	-0,61	-0,34	0,00	-0,32

Dépenses issues de l'activité de soin	CH>70M€			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	0,25	-1,17	-0,22	-0,38
Dépenses à caractère médical	-0,12	1,43	0,53	0,61
Dépenses à caractère hôtelier et général	-0,01	-0,29	-0,06	-0,12
Autres dépenses	-0,12	0,04	-0,26	-0,11

Dépenses issues de l'activité de soin	CLCC			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Dépenses de personnel	-0,70	-0,65	-0,83	-0,73
Dépenses à caractère médical	0,25	0,49	0,94	0,56
Dépenses à caractère hôtelier et général	0,15	-0,07	0,28	0,12
Autres dépenses	0,31	0,23	-0,39	0,05

T 45 I Composition des dépenses de personnel par catégories d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des dépenses de personnel	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Personnel extérieur à l'établissement	0,84%	0,55%	0,74%	4,23%	4,40%	3,45%	1,26%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)	5,98%	5,86%	6,10%	5,76%	5,67%	6,16%	5,95%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	2,85%	2,96%	2,88%	2,02%	1,88%	2,64%	2,75%
Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0,35%	0,18%	0,32%	4,10%	4,50%	2,33%	0,81%
Personnel titulaire et stagiaire	43,06%	43,28%	42,27%	1,12%	1,37%	0,00%	37,93%
Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	2,63%	2,07%	2,75%	37,50%	37,32%	38,32%	6,89%
Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	4,02%	3,68%	4,09%	4,46%	4,61%	3,77%	4,08%
Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	3,00%	4,87%	2,20%	4,50%	4,91%	2,72%	3,18%
Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires	7,72%	7,80%	8,49%	8,20%	7,30%	12,21%	7,78%
Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit	0,67%	0,79%	0,55%	0,43%	0,53%	0,00%	0,64%
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit	2,09%	1,94%	2,34%	0,06%	0,07%	0,00%	1,84%
Permanences des soins	1,79%	1,60%	2,08%	0,73%	0,76%	0,59%	1,66%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	18,75%	18,14%	18,67%	19,40%	19,44%	19,18%	18,83%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	4,82%	4,98%	5,19%	5,54%	5,21%	7,01%	4,91%
Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	0,98%	0,92%	0,97%	1,06%	1,09%	0,91%	0,99%
Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0,05%	0,08%	0,03%	0,24%	0,24%	0,22%	0,07%
Autres charges de personnel (sauf 6489)	0,39%	0,30%	0,32%	0,66%	0,70%	0,48%	0,42%

T 46 I Évolution 2015/ 2014 des composantes des dépenses de personnel par catégorie d'établissement

Composantes des dépenses de personnel	Evolution 2015/ 2014 en %						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Personnel extérieur à l'établissement	11,28%	3,26%	11,45%	4,40%	3,60%	8,59%	8,41%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)	0,79%	-0,14%	1,59%	1,22%	1,01%	1,95%	0,84%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	2,48%	2,85%	2,80%	1,33%	-1,90%	11,12%	2,38%
Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	7,17%	5,99%	9,96%	-49,37%	-49,42%	-49,02%	-35,36%
Personnel titulaire et stagiaire	0,93%	0,90%	1,16%	175,68%	175,68%	n.c.	0,97%
Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	1,69%	3,10%	0,35%	10,96%	11,44%	9,18%	7,67%
Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	4,87%	4,63%	7,38%	9,75%	10,01%	8,70%	5,42%
Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	7,68%	6,87%	5,97%	9,15%	7,01%	24,68%	7,91%
Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires	0,19%	1,61%	0,07%	3,01%	3,92%	0,92%	0,55%
Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit	-0,03%	-0,54%	1,92%	n.c.	n.c.	n.c.	-0,03%
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit	7,14%	0,34%	11,29%	37,11%	37,11%	n.c.	7,16%
Permanences des soins	1,31%	4,13%	0,88%	-9,89%	-12,00%	2,90%	0,63%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	1,34%	1,51%	1,65%	0,88%	0,71%	1,53%	1,28%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	3,71%	4,41%	3,68%	5,18%	5,62%	3,96%	3,91%
Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	2,79%	3,49%	2,19%	-1,15%	-1,66%	1,18%	2,29%
Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	8,98%	11,94%	9,28%	6,35%	8,86%	-2,25%	8,00%
Autres charges de personnel (sauf 6489)	-0,84%	-2,40%	-3,69%	4,50%	2,57%	15,75%	0,06%
TOTAL DEPENSES DE PERSONNEL	1,72%	1,76%	1,99%	1,84%	1,45%	3,34%	1,74%

NB - Un examen approfondi de l'évolution des composantes des dépenses de personnel entre 2015 et 2014 met en exergue un CLCC ayant une forte diminution des « rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419) » (baisse de plus de 24 M€). Cependant, ces valeurs sont semblables à celles renseignées dans les EPRD 2016 et 2017.

De plus, pour 39 EBNL (hors CLCC) le montant de ce compte est renseigné en 2014 (129,4 M€) et nul en 2015. La comparaison de ces données avec celles renseignées dans les EPRD 2016 et 2017 apporte les éléments suivants :

périmètre = 39 EBNL (hors CLCC)	Exercice 2014		Exercice 2015	
	EPRD 2016	CF 2014	EPRD 2017	CF 2015
compte 641	48,8	129,4	0,2	0,0

Données en millions d'euros

Taux de validation EPRD 2016 = 97% ; taux de validation EPRD 2017 = 36%

Les prévisions 2015 et les réalisations 2015 semblent donc concordantes.

T 47 I Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des composantes des dépenses de personnel par catégorie d'établissements

Composantes des dépenses de personnel	Contribution à l'évolution 2014-2015						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Personnel extérieur à l'établissement	0,09	0,02	0,08	0,19	0,16	0,28	0,10
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des Impôts) (sauf 6319)	0,05	-0,01	0,10	0,07	0,06	0,12	0,05
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	0,07	0,08	0,08	0,03	-0,04	0,27	0,07
Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0,02	0,01	0,03	-3,84	-4,25	-2,32	-0,43
Personnel titulaire et stagiaire	0,40	0,39	0,49	0,14	0,17	n.c.	0,37
Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	0,04	0,06	0,01	3,88	4,03	3,33	0,49
Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	0,19	0,16	0,29	0,37	0,38	0,31	0,21
Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	0,22	0,31	0,13	0,35	0,30	0,56	0,23
Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires	0,02	0,13	0,01	0,26	0,30	0,11	0,04
Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit	0,00	0,00	0,01	n.c.	n.c.	n.c.	0,00
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit	0,14	0,01	0,24	0,00	0,00	n.c.	0,13
Permanences des soins	0,02	0,06	0,02	-0,09	-0,11	0,02	0,01
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	0,25	0,27	0,31	0,18	0,14	0,30	0,24
Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	0,18	0,21	0,19	0,28	0,29	0,28	0,19
Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	0,03	0,03	0,02	-0,01	-0,02	0,01	0,02
Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0,00	0,01	0,00	0,01	0,02	-0,01	0,01
Autres charges de personnel (sauf 6489)	0,00	-0,01	-0,01	0,03	0,02	0,07	0,00
TOTAL DEPENSES DE PERSONNEL	1,72	1,76	1,99	1,84	1,45	3,34	1,74

T 48 I Composition des dépenses à caractère médical par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des dépenses à caractère médical	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	0,01%	0,01%	0,00%	0,22%	0,35%	0,00%	0,03%
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	48,95%	49,57%	51,16%	44,36%	34,79%	59,99%	48,43%
Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	26,93%	27,89%	27,33%	23,88%	30,86%	12,47%	26,59%
Fournitures médicales	5,64%	8,37%	2,32%	6,90%	5,54%	9,12%	5,79%
Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	1,57%	2,13%	1,02%	2,49%	3,16%	1,40%	1,67%
Variation des stocks à caractère médical (60311,60321, 60322, 60371)	4,85%	4,07%	5,50%	0,19%	0,30%	0,03%	4,32%
Sous-traitance générale	7,00%	3,91%	7,24%	14,20%	17,79%	8,32%	7,82%
Locations à caractère médical	0,98%	0,61%	1,10%	2,34%	2,87%	1,48%	1,13%
Entretiens et réparations de biens à caractère médical	4,07%	3,44%	4,33%	5,43%	4,35%	7,19%	4,23%

T 49 I Évolution 2015/ 2014 des composantes des dépenses à caractère médical par catégorie d'établissements

Composantes des dépenses à caractère médical	Evolution 2015/ 2014 en %						
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	-94,68%	-19,10%	-99,70%	89,31%	89,31%	#DIV/0!	-77,28%
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	0,62%	-2,82%	5,86%	6,48%	1,04%	10,91%	1,19%
Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	4,16%	4,77%	4,57%	5,67%	4,19%	10,69%	4,30%
Fournitures médicales	4,51%	3,89%	9,47%	0,12%	4,59%	-3,62%	3,89%
Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	1,08%	-0,60%	3,72%	7,78%	-3,93%	92,40%	2,15%
Variation des stocks à caractère médical (60311,60321, 60322, 60371)	30,74%	63,87%	17,52%	516,22%	-2040,76%	-65,96%	31,17%
Sous-traitance générale	4,26%	6,30%	2,81%	7,66%	9,61%	2,61%	4,89%
Locations à caractère médical	8,15%	4,29%	14,11%	7,25%	7,03%	7,81%	7,95%
Entretiens et réparations de biens à caractère médical	1,85%	1,89%	1,78%	3,38%	1,66%	4,84%	2,07%
TOTAL DEPENSE A CARACTERE MEDICAL	3,19%	2,04%	5,41%	6,05%	4,10%	8,73%	3,49%

T 50 I Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des composantes des dépenses à caractères médical par catégorie d'établissement

Composantes des dépenses à caractère médical	Contribution à l'évolution 2015/ 2014						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	-0,12	0,00	-0,37	0,10	0,17	#DIV/0!	-0,09
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	0,31	-1,48	2,98	2,92	0,36	6,42	0,59
Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	1,10	1,28	1,25	1,29	1,27	1,31	1,12
Fournitures médicales	0,26	0,33	0,21	0,01	0,29	-0,37	0,23
Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0,02	-0,01	0,04	0,21	-0,16	0,73	0,04
Variation des stocks à caractère médical (60311,60321, 60322, 60371)	1,17	1,60	0,87	0,15	0,30	-0,06	1,06
Sous-traitance générale	0,30	0,23	0,21	1,02	1,60	0,23	0,37
Locations à caractère médical	0,07	0,03	0,14	0,16	0,20	0,12	0,08
Entretiens et réparations de biens à caractère médical	0,08	0,06	0,08	0,20	0,08	0,36	0,09
TOTAL DEPENSE A CARACTERE MEDICAL	3,19	2,04	5,41	6,05	4,10	8,73	3,49

T 51 I Composition des dépenses à caractère hôtelier et général par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des dépenses à caractère hôtelier et général	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0,01%	0,00%	0,00%	0,39%	0,44%	0,17%	0,08%
Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	17,71%	14,07%	16,82%	6,28%	6,92%	3,38%	15,79%
Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	17,86%	19,63%	16,30%	14,71%	14,81%	14,24%	17,33%
Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0,09%	0,00%	0,00%	0,11%	0,13%	0,01%	0,09%
Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	2,08%	1,27%	2,03%	0,14%	0,16%	0,08%	1,75%
Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151et 619)	22,27%	23,18%	22,59%	27,99%	29,19%	22,59%	23,23%
Autres services extérieurs (sauf 621et 629)	28,67%	30,19%	27,92%	37,88%	36,87%	42,41%	30,21%
Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0,40%	0,52%	0,29%	2,01%	2,42%	0,16%	0,67%
Autres charges de gestion courante	10,91%	11,15%	14,06%	10,50%	9,06%	16,98%	10,84%
Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0,01%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Production stockée (ou déstockage)	-0,01%	-0,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,01%

T 52 I Évolution 2015/ 2014 des composantes des dépenses à caractère hôtelier et général par catégorie d'établissements

Composantes des dépenses à caractère hôtelier et général	Evolution 2015/ 2014 en %						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	2375,24%	-0,36%	29,08%	-32,19%	-45,19%	8,96%	18,03%
Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	-1,74%	0,13%	-1,93%	-1,95%	-0,67%	-11,43%	-1,75%
Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	0,76%	-0,18%	3,18%	6,74%	5,26%	13,20%	1,55%
Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	-13,30%	n.c.	-93,32%	-69,16%	-69,27%	-54,51%	-33,55%
Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	6,47%	40,39%	-0,50%	10,94%	13,13%	-5,32%	6,53%
Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151et 619)	1,08%	2,51%	0,09%	3,22%	2,08%	9,16%	1,49%
Autres services extérieurs (sauf 621et 629)	1,83%	3,74%	-0,08%	2,86%	2,07%	5,48%	2,04%
Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	7,39%	39,51%	-8,20%	-1,26%	-1,90%	58,18%	2,70%
Autres charges de gestion courante	19,54%	26,79%	12,08%	2,49%	-1,98%	12,34%	16,61%
Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	-70,86%	-69,95%	-100,00%	-309,34%	283,45%	-100,00%	-70,61%
Production stockée (ou déstockage)	-140,68%	-140,77%	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-140,68%
TOTAL DEPENSES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	2,53%	4,44%	1,69%	2,79%	1,53%	7,82%	2,57%

T 53 I Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des composantes des dépenses à caractère hôtelier et général par catégorie d'établissements

Composantes des dépenses à caractère hôtelier et général	Contribution à l'évolution 2015/ 2014						TOTAL
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	
Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0,01	0,00	0,00	-0,05	-0,06	0,02	0,00
Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	-0,32	0,02	-0,34	-0,14	-0,05	-0,47	-0,29
Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	0,14	-0,04	0,51	0,98	0,78	1,79	0,27
Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	-0,01	n.c.	-0,02	-0,23	-0,29	-0,01	-0,05
Variation des stocks 8(sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	0,13	0,35	-0,01	0,02	0,02	0,00	0,11
Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151et 619)	0,24	0,59	0,02	0,89	0,60	2,04	0,35
Autres services extérieurs (sauf 621et 629)	0,53	1,16	-0,02	1,08	0,76	2,38	0,62
Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0,02	0,11	-0,02	-0,03	-0,05	0,06	0,02
Autres charges de gestion courante	1,87	2,48	1,58	0,26	-0,18	2,01	1,61
Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	-0,02	-0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,02
Production stockée (ou déstockage)	-0,06	-0,16	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-0,05
TOTAL DEPENSES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	2,53	4,44	1,69	2,79	1,53	7,82	2,57

T 54 I Composition des autres dépenses par catégorie d'établissements en 2015

Exercice 2015 Composantes des autres dépenses	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Charges financières	15,61%	14,63%	16,62%	9,69%	10,97%	6,75%	14,94%
Charges exceptionnelles	11,66%	13,54%	10,48%	7,76%	7,95%	7,31%	11,21%
<i>Dont Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>	0,88%	0,56%	1,07%	1,69%	2,23%	0,45%	0,97%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	72,73%	71,83%	72,90%	82,35%	80,96%	85,56%	73,82%
Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00%	0,00%	0,00%	0,20%	0,13%	0,38%	0,02%

T 55 I Évolution 2015/ 2014 des autres dépenses par catégorie d'établissements

Composantes des autres dépenses	Evolution 2015/ 2014 en %						
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Charges financières	0,09%	2,82%	-5,64%	-4,52%	-5,63%	-0,73%	-0,25%
Charges exceptionnelles	-4,34%	1,84%	-14,05%	51,66%	50,14%	55,12%	-1,55%
<i>Dont Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>	-14,71%	125,85 %	-43,93%	52,08%	97,33%	-56,76%	-6,40%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4,72%	7,11%	3,45%	-0,63%	-0,26%	-1,32%	4,02%
Impôts sur les bénéfices et assimilés	n.c.	n.c.	n.c.	3,69%	-18,24%	29,36%	3,69%
TOTAL AUTRES DEPENSES	2,83%	5,71%	-0,31%	1,71%	1,81%	1,51%	2,71%

T 56 I Décomposition de l'évolution 2015/ 2014 selon la contribution des autres dépenses par catégorie d'établissement

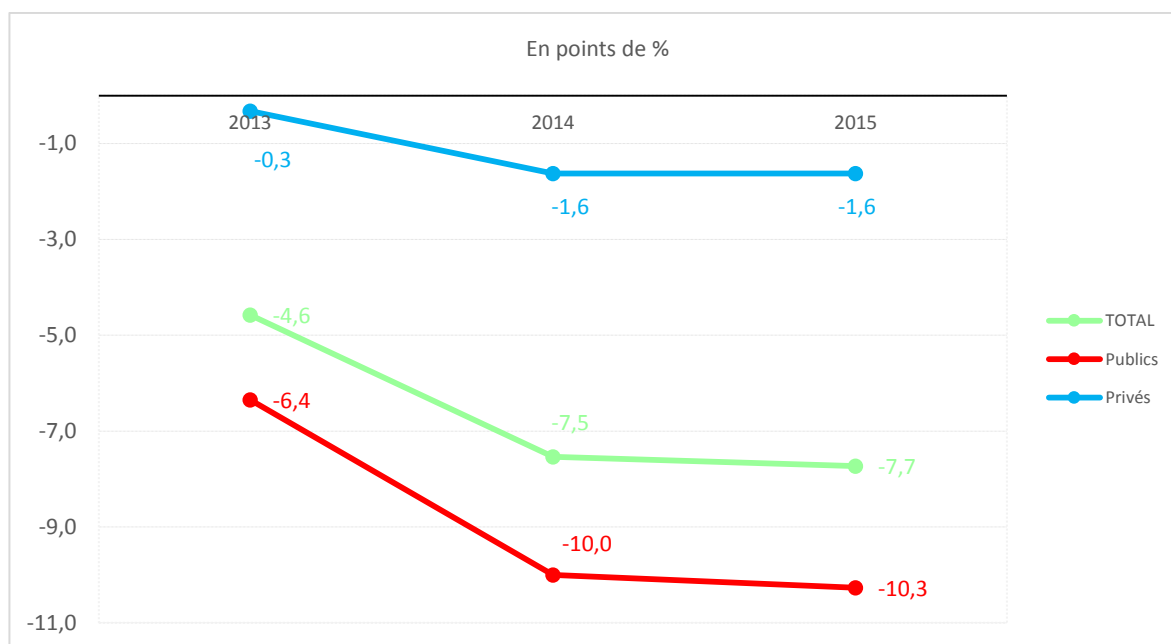
Composantes des autres dépenses	Contribution à l'évolution 2015/ 2014						
	PUBLICS	Dont CHU	Dont CH>70 M€	PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Dont EBNL (hors CLCC)	Dont CLCC	TOTAL
Charges financières	0,01	0,43	-0,98	-0,46	-0,66	-0,05	-0,04
Charges exceptionnelles	-0,55	0,26	-1,75	2,69	2,72	2,64	-0,18
<i>Dont Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>	-0,16	0,35	-0,89	0,62	1,23	-0,60	-0,07
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3,37	5,02	2,42	-0,53	-0,22	-1,16	2,93
Impôts sur les bénéfices et assimilés	n.c.	n.c.	n.c.	0,01	-0,03	0,09	0,00
TOTAL AUTRES DEPENSES	2,83	5,71	-0,31	1,71	1,81	1,51	2,71

Le résultat afférent à l'activité de soin :

T 57 I Evolution depuis 2012 de la part des établissements excédentaires (CRP) par catégorie d'établissements

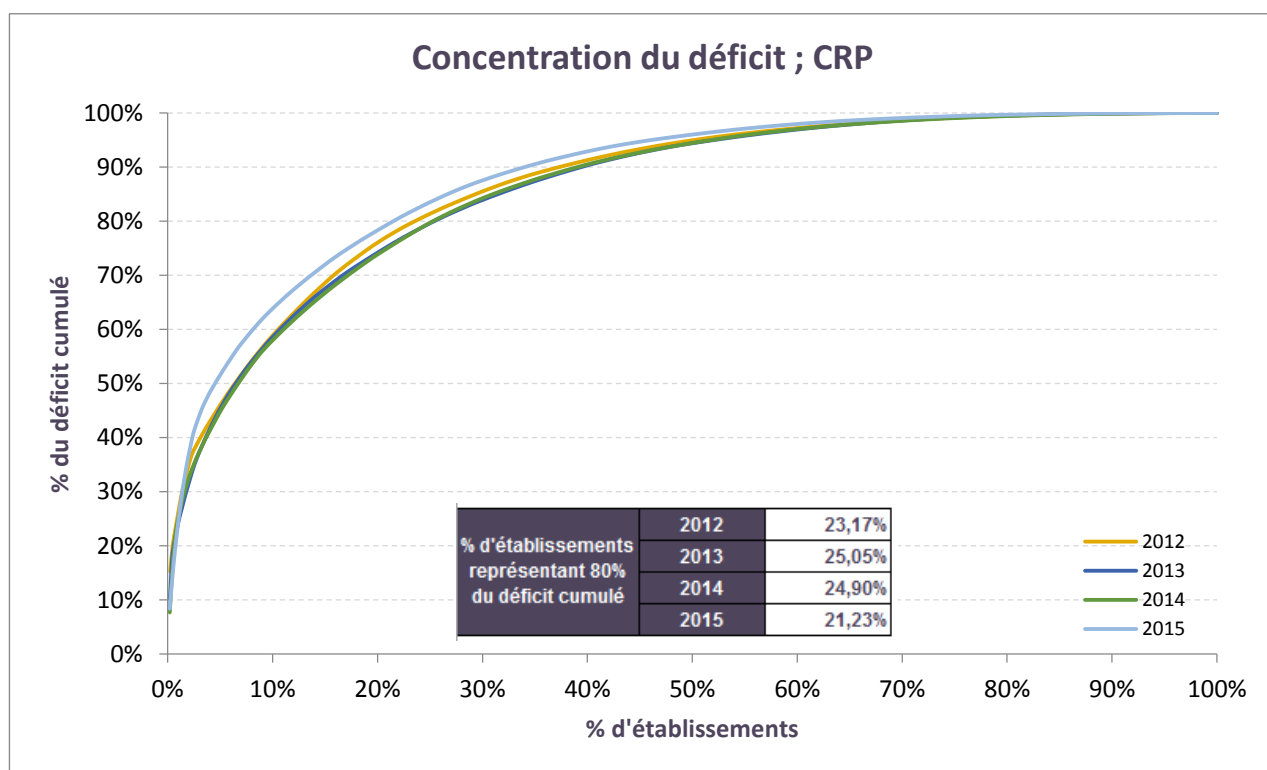
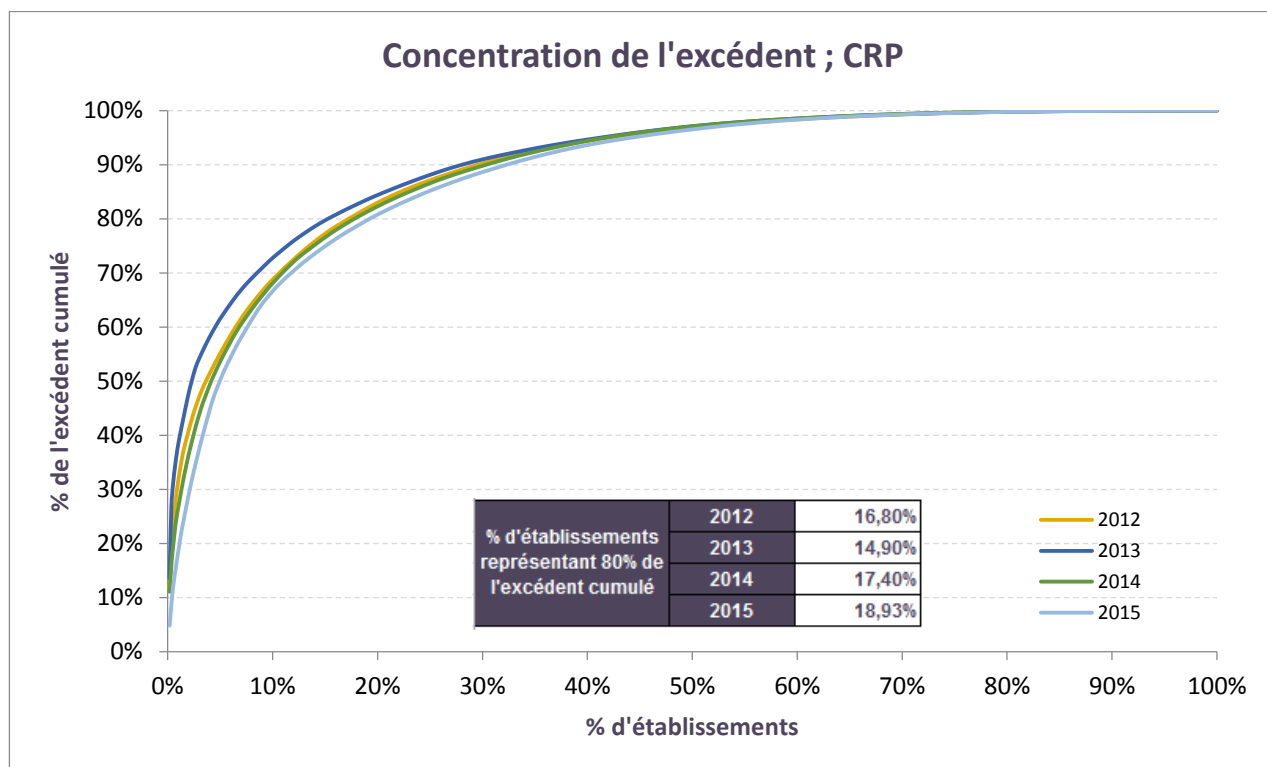
Catégorie d'établissements	Evolution en nb de points de la part des établissements excédentaires (en nombre d'établissement) N / (N-1)		
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014
Publics	-6,4	-3,6	-0,3
<i>CHU</i>	-17,9	7,1	7,1
<i>CH>70M€</i>	-10,3	1,7	-2,6
Privés à but non lucratif	-0,3	-1,3	0,0
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	0,0	-1,0	-2,1
<i>CLCC</i>	-5,6	-5,6	33,3
TOTAL	-4,6	-3,0	-0,2

F 18 I Evolution de la part en nombre des établissements excédentaires (CRP) par rapport à la part 2012

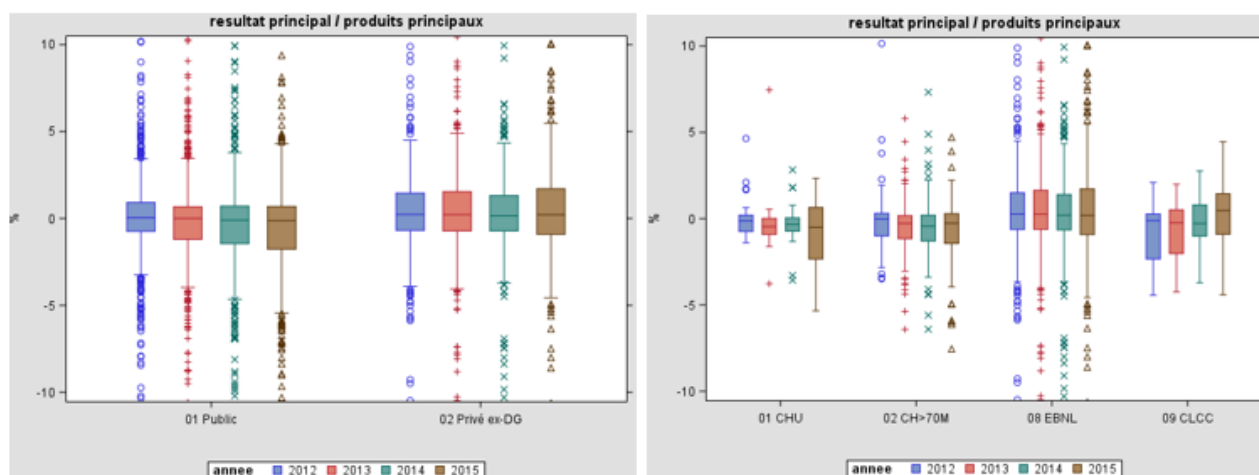


L'évolution de la part des établissements déficitaires s'obtient en prenant les chiffres opposés.

F 19 I Concentration de l'excédent et du déficit issus de l'activité de soin depuis 2012



F 20 I Ratio résultat/ produits issus de l'activité de soin : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



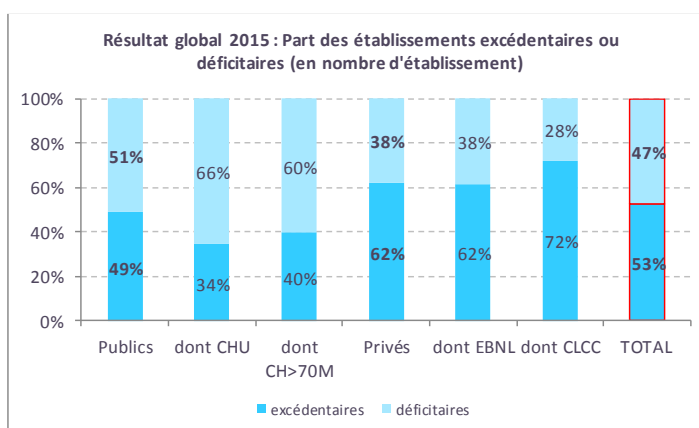
Le résultat global :

Montant des produits globaux 2015 : 89 432,0 M€.

T 58 I Résultat global par catégorie d'établissement en 2015

Catégories d'établissements	2015		
	Excédent réalisé	Déficit réalisé	Résultat global
Publics	385,706	-784,899	-399,193
dont CHU	104,602	-303,012	-198,410
dont CH>70M	91,153	-226,044	-134,890
Privés	80,910	-96,589	-15,679
dont EBNL	62,478	-86,544	-24,066
dont CLCC	18,432	-10,045	8,387
TOTAL	466,62	-881,488	-414,87

Données en millions d'euros

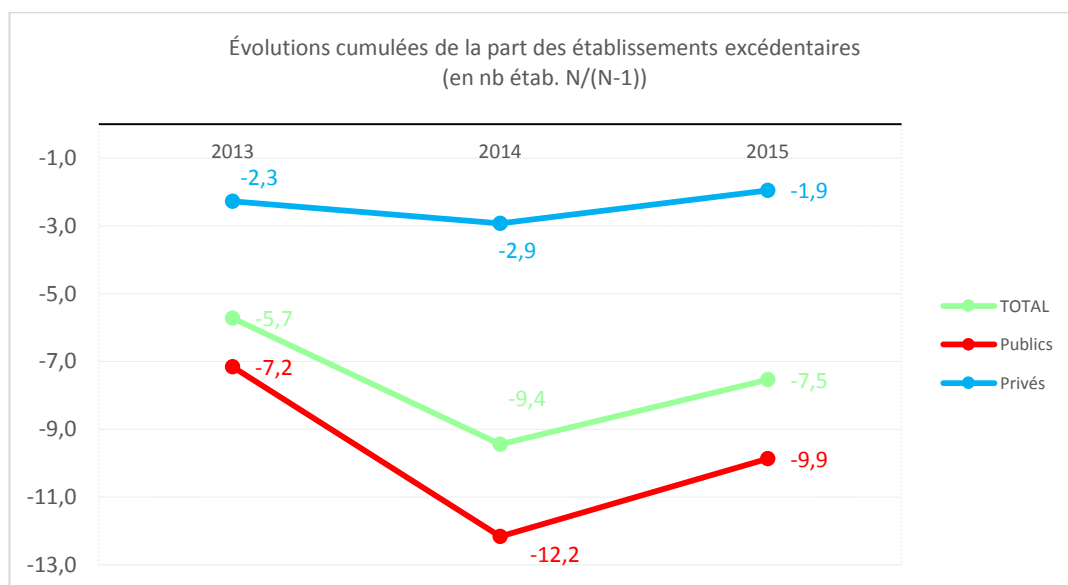


En 2015, les établissements excédentaires ont un excédent moyen de l'ordre de 735 K€. Les établissements déficitaires affichent un déficit moyen de 1,6 M€.

T 59 I Evolution depuis 2012 de la part des établissements excédentaires (global) par catégorie d'établissement

Catégorie d'établissements	Evolution en nb de points de la part des établissements excédentaires (en nombre d'établissement) N / (N-1)		
	2013/2012	2014/2013	2015/2014
Publics			
CHU	-7,2	-5,0	2,3
CH>70M	-14,3	-10,7	7,1
CH>70M	-8,6	-0,9	-2,6
Privés à but non lucratif			
EBNL (hors CLCC)	-2,3	-0,6	1,0
EBNL (hors CLCC)	-2,1	-0,3	-1,0
CLCC	-5,6	-5,6	33,3
TOTAL	-5,7	-3,7	1,9

F 21 I Evolution de la part en nombre des établissements excédentaires (global) par rapport à la part 2012

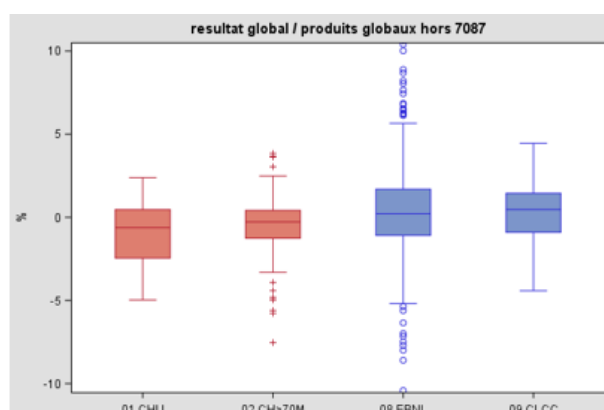
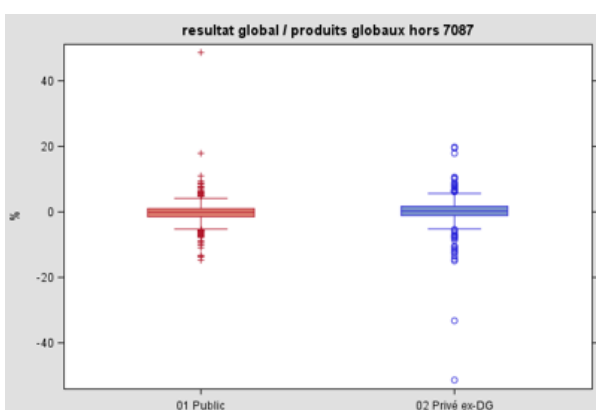


L'évolution de la part des établissements déficitaires s'obtient par les chiffres opposés.

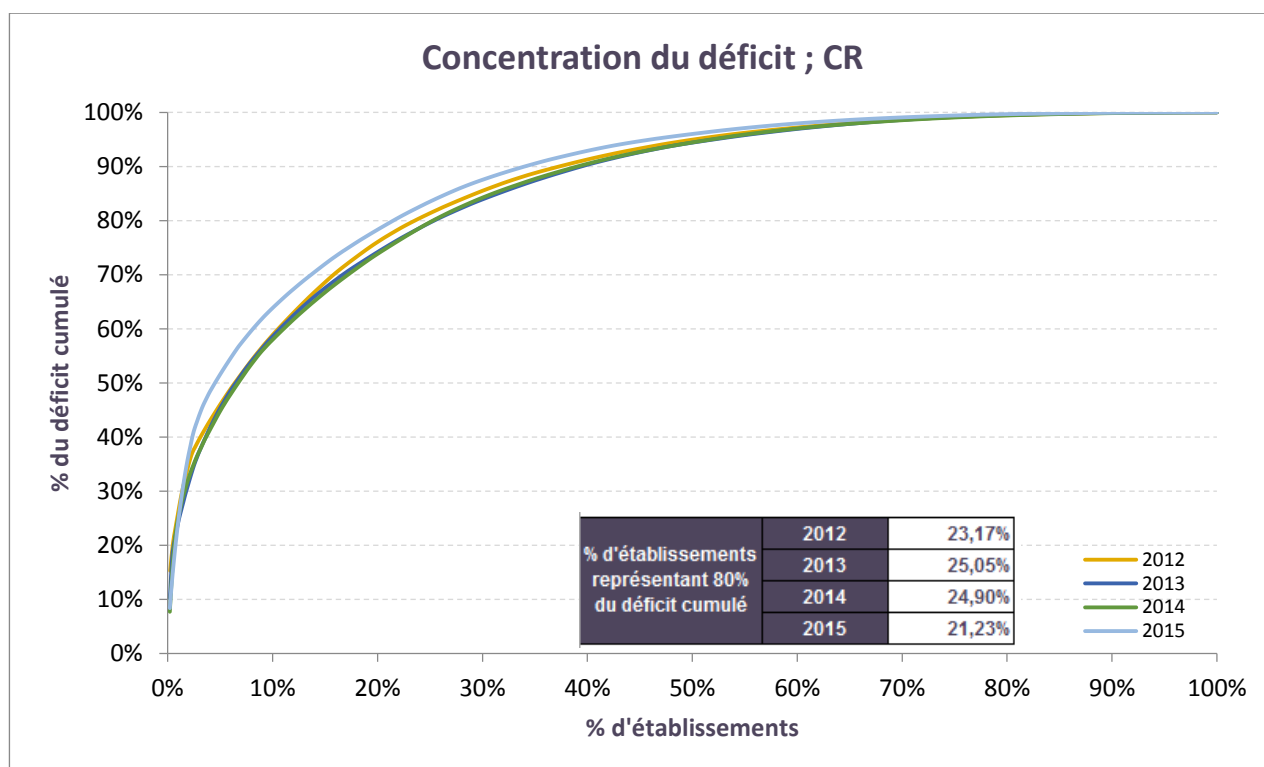
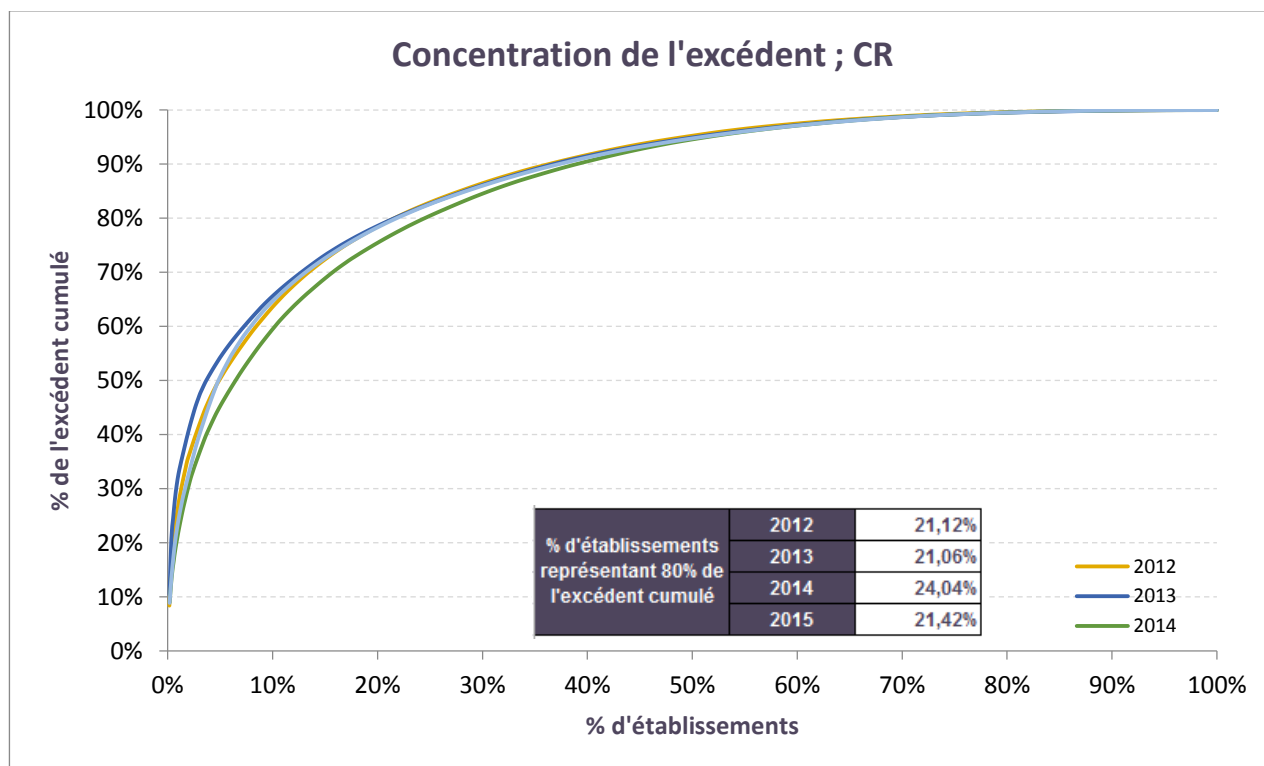
T 60 I Ratio résultat global/ produits globaux par catégorie d'établissements : valeur et dispersion statistique 2015 ; évolution depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015 : résultat global/ produits globaux					Evolution du ratio moyen (en points)			
	Moyenne	Ecart-type	1er décile	Médiane	9ème décile	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	-0,51%	3,24%	-3,16%	-0,09%	2,36%	-0,28	-0,14	-0,17	-0,20
CHU	-0,66%	1,94%	-3,58%	-0,62%	1,30%	-0,35	-0,16	-0,19	-0,23
CH>70M€	-0,56%	2,32%	-2,88%	-0,28%	1,24%	-0,08	-0,21	-0,39	-0,23
Privés à but non lucratif	-0,15%	5,01%	-2,95%	0,23%	4,33%	0,21	-0,27	0,53	0,16
EBNL (hors CLCC)	-0,30%	5,12%	-3,06%	0,21%	4,42%	0,41	-0,48	0,40	0,11
CLCC	0,37%	2,03%	-2,21%	0,47%	2,91%	-0,39	0,38	0,89	0,29
TOTAL	-0,47%	3,87%	-3,16%	0,04%	2,94%	-0,23	-0,15	-0,10	-0,16

F 22 I Ratio résultat global/ produits globaux en 2015 : dispersion statistique par catégorie d'établissements



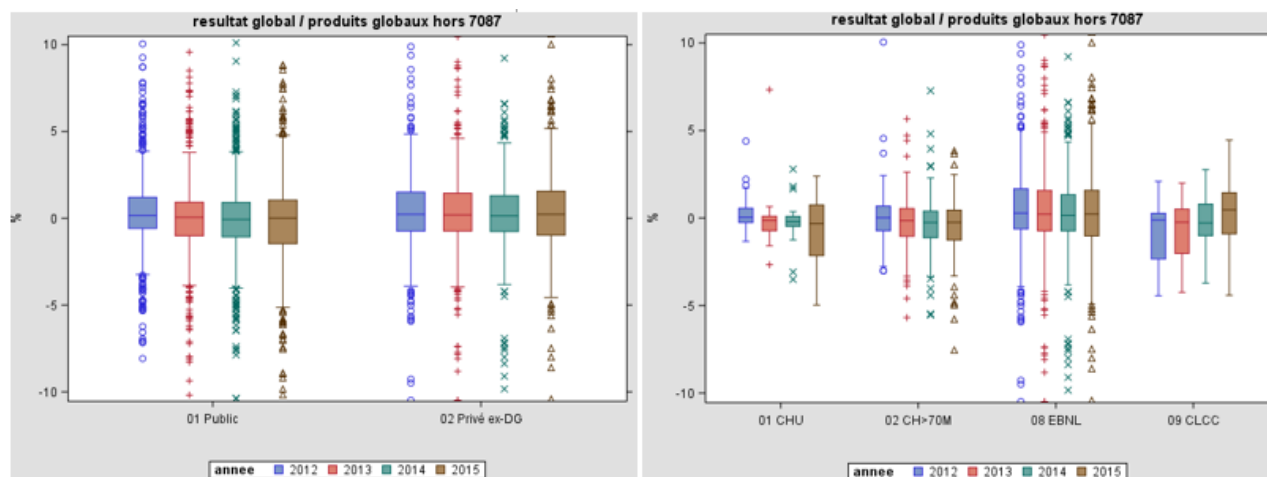
F 23 I Concentration de l'excédent et du déficit globaux de soin depuis 2012



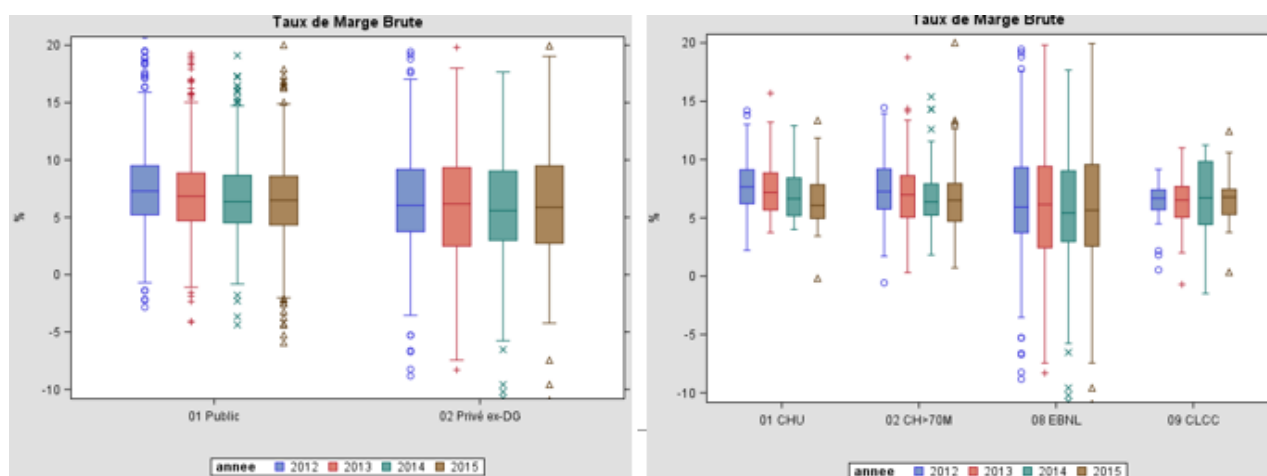
T 61 I Formation depuis 2013 de l'excédent et du déficit globaux par catégorie d'établissements

Catégorie d'établissements	Part de l'excédent global des couples excédentaires en N et N-1 dans l'excédent total N			Catégorie d'établissements	Part du déficit global des couples déficitaires en N et N-1 dans le déficit total N		
	2013	2014	2015		2013	2014	2015
Publics	74,13%	85,43%	67,40%	Publics	72,98%	83,78%	89,71%
<i>CHU</i>	98,63%	65,76%	44,56%	<i>CHU</i>	64,14%	85,82%	92,15%
<i>CH>70M€</i>	55,61%	85,85%	87,57%	<i>CH>70M€</i>	81,94%	83,84%	85,57%
Privés à but non lucratif	83,08%	78,44%	66,96%	Privés à but non lucratif	73,22%	88,67%	85,75%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	82,87%	79,70%	73,27%	<i>EBNL (hors CLCC)</i>	70,49%	89,12%	83,63%
<i>CLCC</i>	86,36%	70,47%	47,67%	<i>CLCC</i>	81,81%	86,67%	100,00%
TOTAL	75,72%	84,47%	67,33%	TOTAL	73,03%	84,61%	89,30%

F 24 I Ratio résultat global/produits globaux : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



F 25 I Taux de marge brute : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



T 62 I Répartition des établissements en capacité/ insuffisance d'autofinancement par catégorie d'établissement en 2015

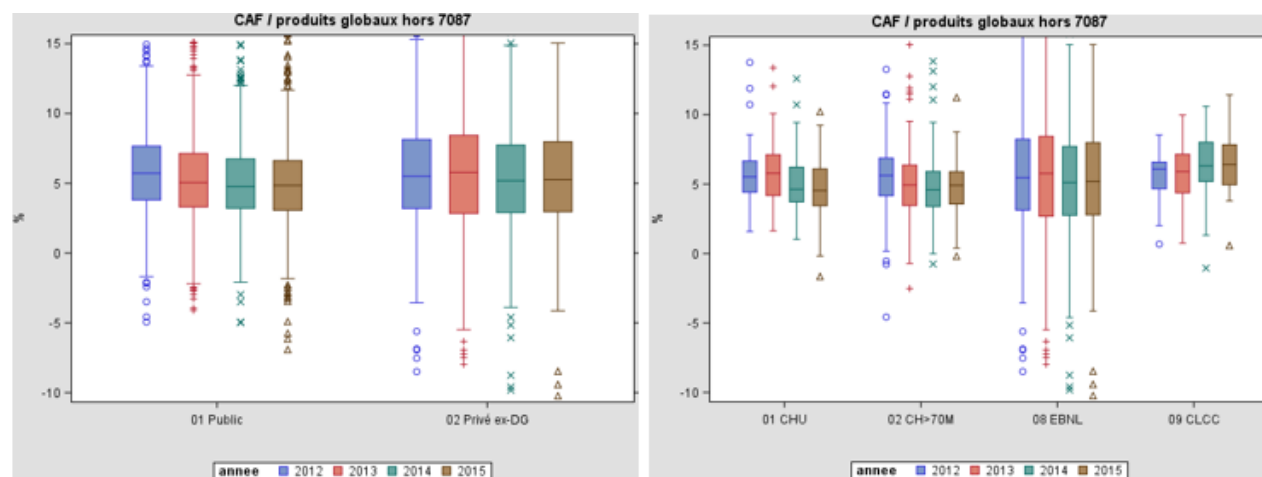
Catégorie d'établissements	Nombre d'établissements		Part des établissements	
	avec CAF	avec IAF	avec CAF	avec IAF
Publics	778	53	93,62%	6,38%
<i>CHU</i>	30	2	93,75%	6,25%
<i>CH>70M€</i>	126	3	97,67%	2,33%
Privés à but non lucratif	340	28	92,39%	7,61%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	322	28	92,00%	8,00%
<i>CLCC</i>	18	0	100,00%	0,00%
TOTAL	1118	81	93,24%	6,76%

T 63 I CAF par catégorie d'établissement en 2015 et évolution depuis 2012

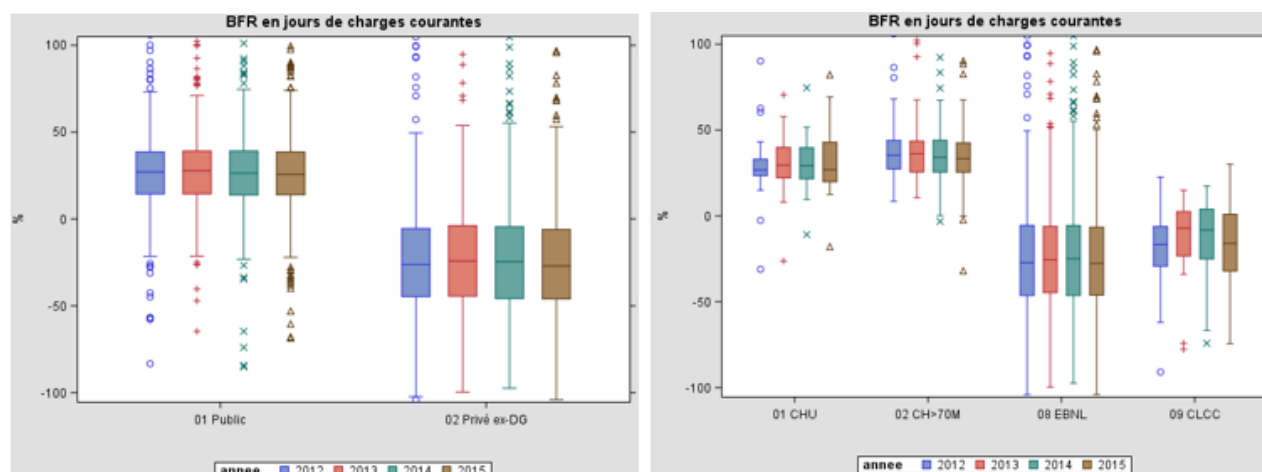
Catégorie d'établissements	2015	Evolution			
	CAF	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Publics	3 426,54	-6,68%	-4,64%	-3,14%	-4,83%
<i>CHU</i>	1 259,50	-5,52%	-10,63%	-3,39%	-6,57%
<i>CH>70M€</i>	1 121,99	-1,93%	-0,88%	-5,14%	-2,67%
Privés à but non lucratif	430,40	-0,89%	2,60%	3,14%	1,60%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	291,55	-3,11%	-3,01%	2,02%	-1,40%
<i>CLCC</i>	138,85	4,60%	15,49%	5,31%	8,35%
TOTAL	3 856,94	-6,15%	-3,93%	-2,48%	-4,20%

Données en millions d'euros

F 26 I Taux de CAF : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



F 27 I BFR en jours de charges courantes : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



T 64 I Évolutions depuis 2012 de la composition des ressources et des emplois du tableau de financement par catégorie d'établissements

Évolutions en points de %

Focus RESSOURCES par catégorie d'établissements :

RESSOURCES	PUBLICS				RESSOURCES	PRIVES A BUT NON LUCRATIF			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	4,64	5,69	0,05	3,46	CAF	7,57	2,07	-4,95	1,56
Emprunts	-12,31	-2,99	-4,05	-6,45	Emprunts	-12,15	-0,43	-2,91	-5,16
Dotations et subventions	1,80	2,60	3,12	2,51	Dotations et subventions	7,63	-5,17	6,73	3,07
Autres ressources	5,88	-5,30	0,88	0,49	Autres ressources	-3,05	3,53	1,13	0,54

RESSOURCES	CHU				RESSOURCES	EBNL (hors CLCC)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	7,77	2,24	-5,60	1,47	CAF	7,30	2,09	-6,62	0,93
Emprunts	-8,09	-5,24	1,44	-3,96	Emprunts	-12,98	-1,99	-2,51	-5,82
Dotations et subventions	1,91	3,62	1,89	2,47	Dotations et subventions	9,25	-6,98	8,30	3,52
Autres ressources	-1,59	-0,62	2,27	0,02	Autres ressources	-3,57	6,87	0,83	1,37

RESSOURCES	CH>70M€				RESSOURCES	CLCC			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012		2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	3,77	8,78	7,22	6,59	CAF	8,21	1,28	-0,48	3,00
Emprunts	-20,84	3,08	-9,24	-9,00	Emprunts	-9,54	3,90	-3,89	-3,18
Dotations et subventions	2,17	1,14	2,88	2,06	Dotations et subventions	2,66	-1,92	3,58	1,44
Autres ressources	14,90	-13,00	-0,87	0,35	Autres ressources	-1,34	-3,26	0,78	-1,27

Focus EMPLOIS par catégorie d'établissements :

PUBLICS					PRIVES A BUT NON LUCRATIF				
EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012	EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	0,10	-0,04	0,27	0,11	IAF	1,31	-0,48	-0,57	0,09
Remboursement des dettes financières	-1,09	3,91	-0,79	0,68	Remboursement des dettes financières	3,92	0,91	1,84	2,22
Immobilisations	0,77	-5,33	-0,16	-1,58	Immobilisations	-4,38	-2,63	-3,36	-3,45
Autres emplois	0,22	1,46	0,69	0,79	Autres emplois	-0,85	2,19	2,09	1,14

CHU					EBNL (hors CLCC)				
EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012	EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	0,00	0,00	0,46	0,15	IAF	1,80	-0,61	-0,68	0,17
Remboursement des dettes financières	-7,25	2,14	0,57	-1,51	Remboursement des dettes financières	4,33	1,92	0,83	2,36
Immobilisations	7,03	-3,00	-2,35	0,56	Immobilisations	-4,52	-4,83	-2,98	-4,11
Autres emplois	0,22	0,86	1,32	0,80	Autres emplois	-1,60	3,51	2,82	1,58

CH>70M€					CLCC				
EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012	EMPLOIS	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	-0,05	-0,16	-0,02	-0,08	IAF	0,00	0,47	-0,47	0,00
Remboursement des dettes financières	5,12	7,30	-1,91	3,50	Remboursement des dettes financières	2,89	-0,95	4,14	2,03
Immobilisations	-5,84	-9,41	3,55	-3,90	Immobilisations	-4,49	1,39	-3,46	-2,19
Autres emplois	0,77	2,27	-1,62	0,47	Autres emplois	1,60	-0,91	-0,21	0,16

T 65 I Évolutions depuis 2012 du montant des flux des ressources et des emplois du tableau de financement par catégorie d'établissements

Évolutions en %

Focus RESSOURCES par catégorie d'établissements :

TOTAL					TOTAL				
RESSOURCES	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012	RESSOURCES	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	-5,73%	-4,17%	-2,07%	-4,00%	CAF	34,98%	-20,71%	32,40%	12,32%
Emprunts	-36,20%	-21,28%	-12,00%	-23,83%	Emprunts	-17,75%	3,40%	-7,06%	-7,54%
Dotations et subventions	21,82%	7,33%	36,76%	21,37%	Dotations et subventions	-15,54%	-14,51%	-6,08%	-12,14%
Autres ressources	69,73%	-52,57%	16,73%	-2,05%	Autres ressources	-8,29%	66,25%	19,38%	22,10%
Total des ressources	-16,73%	-15,11%	-1,14%	-11,26%	Total des ressources	-15,91%	-7,44%	-5,34%	-9,68%

RESSOURCES	PUBLICS			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	-6,52%	-4,73%	-2,60%	-4,63%
Emprunts	-35,82%	-22,21%	-12,79%	-24,21%
Dotations et subventions	14,78%	17,35%	30,65%	20,73%
Autres ressources	97,07%	-59,96%	14,90%	-3,22%
Total des ressources	-17,0%	-16,3%	-2,7%	-12,22%

RESSOURCES	PRIVES A BUT NON LUCRATIF			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	1,49%	0,61%	2,19%	1,43%
Emprunts	-42,19%	-5,06%	-0,68%	-18,31%
Dotations et subventions	63,50%	-34,28%	82,08%	25,07%
Autres ressources	-35,91%	35,29%	23,17%	2,22%
Total des ressources	-13,8%	-3,4%	12,9%	-2,03%

RESSOURCES	CHU			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	-5,52%	-10,63%	-2,33%	-6,22%
Emprunts	-33,99%	-24,75%	15,14%	-17,00%
Dotations et subventions	11,77%	34,19%	32,35%	25,68%
Autres ressources	-43,12%	-27,12%	79,19%	-9,44%
Total des ressources	-22,2%	-15,0%	11,2%	-9,76%

RESSOURCES	EBNL (hors CLCC)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	0,34%	-5,46%	1,11%	-1,38%
Emprunts	-42,98%	-16,25%	4,05%	-20,80%
Dotations et subventions	132,02%	-52,55%	141,96%	38,62%
Autres ressources	-36,67%	51,42%	21,74%	5,29%
Total des ressources	-14,6%	-9,3%	16,1%	-3,48%

RESSOURCES	CH>70M€			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	-2,17%	-1,28%	-5,19%	-2,90%
Emprunts	-42,70%	-14,31%	-36,10%	-32,05%
Dotations et subventions	33,58%	-6,17%	13,29%	12,40%
Autres ressources	394,37%	-77,57%	-32,13%	-9,04%
Total des ressources	-12,3%	-20,5%	-18,3%	-17,13%

RESSOURCES	CLCC			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
CAF	4,60%	16,42%	4,47%	8,35%
Emprunts	-39,16%	34,99%	-11,20%	-9,99%
Dotations et subventions	1,95%	3,08%	25,73%	9,73%
Autres ressources	-30,74%	-64,04%	60,30%	-26,37%
Total des ressources	-11,3%	13,7%	5,4%	2,05%

Focus EMPLOIS par catégorie d'établissements :

EMPLOIS	Publics			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	32,28%	-20,67%	104,93%	29,08%
Remboursement des dettes financières	-19,45%	4,25%	-8,63%	-8,45%
Immobilisations	-15,72%	-14,61%	-6,81%	-12,47%
Autres emplois	-2,16%	83,32%	15,12%	27,34%
Total des emplois	-16,7%	-7,2%	-6,6%	-10,26%

EMPLOIS	Privés à but non lucratif			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	36,65%	-20,73%	-11,06%	-1,24%
Remboursement des dettes financières	9,70%	-6,60%	13,78%	5,25%
Immobilisations	-13,85%	-13,57%	0,41%	-9,24%
Autres emplois	-20,30%	25,23%	34,39%	10,29%
Total des emplois	-8,2%	-10,0%	6,0%	-4,32%

EMPLOIS	CHU			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Remboursement des dettes financières	-35,63%	4,42%	1,40%	-12,00%
Immobilisations	-12,88%	-6,16%	-3,99%	-7,75%
Autres emplois	0,97%	88,17%	73,01%	48,69%
Total des emplois	-22,5%	-1,5%	-0,1%	-8,65%

EMPLOIS	EBNL (hors CLCC)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	36,65%	-23,75%	-7,55%	-1,24%
Remboursement des dettes financières	9,06%	-7,50%	11,15%	3,89%
Immobilisations	-15,50%	-20,55%	2,38%	-11,75%
Autres emplois	-28,21%	35,49%	39,54%	10,72%
Total des emplois	-9,4%	-14,0%	7,9%	-5,62%

EMPLOIS	CH>70M€			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	-34,94%	-83,85%	-68,44%	-67,87%
Remboursement des dettes financières	0,84%	9,99%	-18,62%	-3,36%
Immobilisations	-23,45%	-24,20%	-8,92%	-19,15%
Autres emplois	18,62%	65,56%	-42,86%	3,92%
Total des emplois	-16,9%	-12,0%	-14,1%	-14,37%

EMPLOIS	CLCC			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
IAF	n.c.	n.c.	-100,00%	n.c.
Remboursement des dettes financières	12,26%	-3,12%	23,45%	10,32%
Immobilisations	-9,50%	3,66%	-3,33%	-3,20%
Autres emplois	59,16%	-21,21%	-5,66%	5,76%
Total des emplois	-4,2%	1,8%	1,2%	-0,43%

ANNEXE 4 : TABLEAUX COMPLEMENTAIRES SUR L'ENDETTEMENT ET L'INVESTISSEMENT (2015 ET EVOLUTION 2015/ 2012)

T 66 I Évolutions depuis 2012 de l'endettement net (TDF) en catégorie d'établissements

Catégories d'établissements	Evolution de l'endettement net				Evolution de l'endettement net (après retraitement du 16449)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	-57,08%	-86,68%	-92,12%	-83,49%	-57,78%	-83,91%	-94,42%	-84,41%
<i>CHU</i>	-29,15%	-102,80%	-1356,90%	-37,08%	-33,03%	-95,93%	763,81%	-38,25%
<i>CH>70M€</i>	-69,70%	-64,47%	-147,78%	-137,19%	-70,16%	-63,15%	-146,79%	-137,19%
Privés à but non lucratif	-106,20%	-38,61%	479,32%	-160,42%	-105,71%	-18,67%	370,75%	-160,23%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	-108,35%	127,39%	51,44%	-166,00%	-107,72%	159,78%	42,08%	-165,79%
<i>CLCC</i>	-98,39%	3101,11%	-95,56%	-71,63%	-98,39%	3101,11%	-95,56%	-71,63%
TOTAL	-60,08%	-87,14%	-118,02%	-120,99%	-60,67%	-84,48%	-115,76%	-121,27%

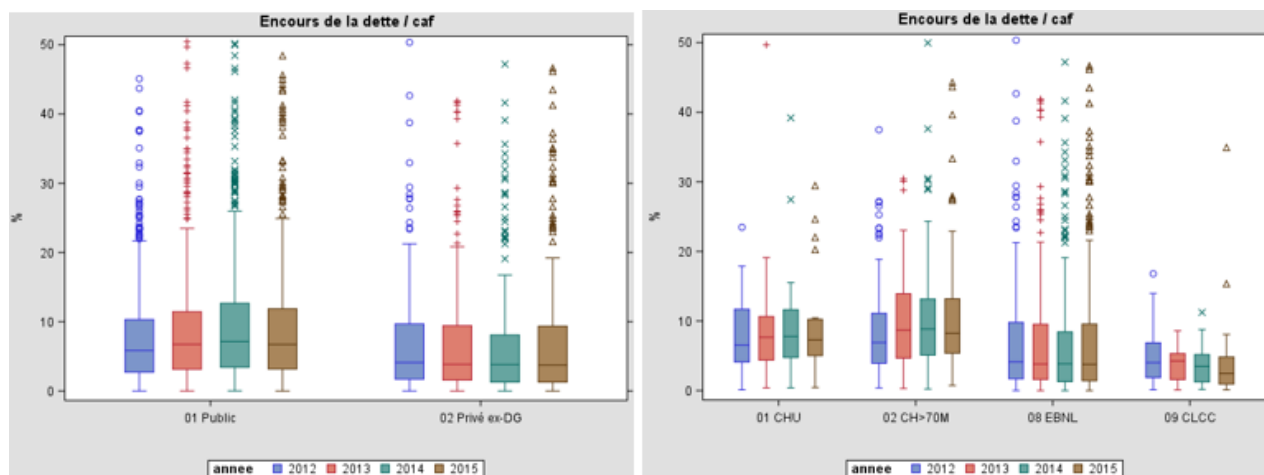
T 67 I Répartition de l'encours de la dette entre les catégories d'établissements (BILAN) en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégories d'établissements	2015	Evolution de la répartition en points			
	Répartition encours de la dette	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	91,31%	0,54	0,12	0,26	0,30
<i>CHU</i>	35,00%	0,19	-0,01	0,64	0,27
<i>CH>70M€</i>	31,32%	0,20	0,28	-0,20	0,09
Privés à but non lucratif	8,69%	-0,54	-0,12	-0,26	-0,30
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	7,24%	-0,50	-0,16	-0,24	-0,30
<i>CLCC</i>	1,45%	-0,04	0,04	-0,02	0,00

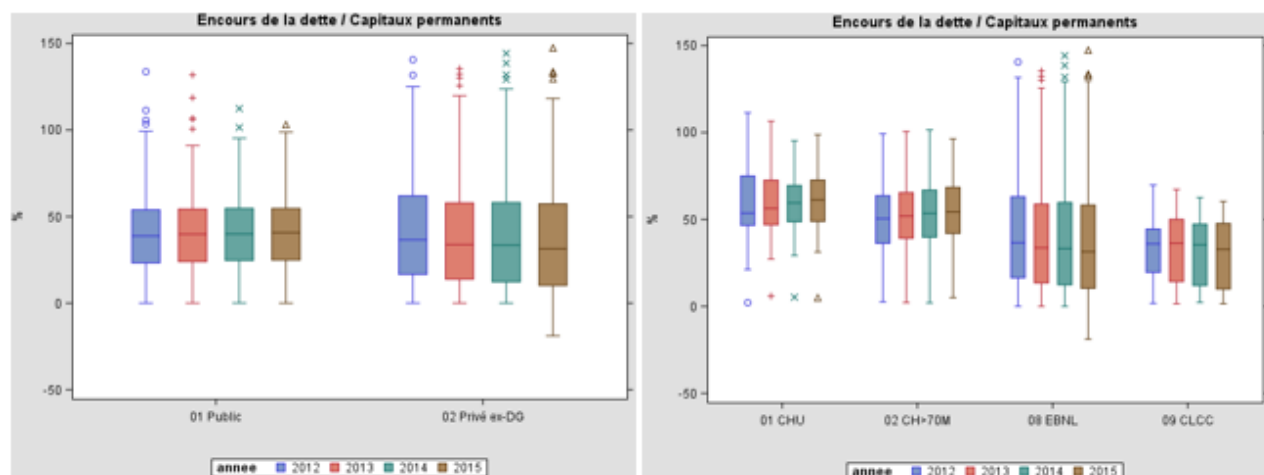
T 68 I Évolution de la composition de l'encours de la dette (BILAN) entre 2012 et 2015, par catégorie d'établissements

Catégories d'établissements	Evolution 2015/ 2012 de la composition de l'encours de la dette		
	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Emprunts et dettes financières divers
Publics	0,42	-0,22	-0,20
<i>CHU</i>	1,13	-1,61	0,48
<i>CH>70M€</i>	0,03	1,33	-1,36
Privés à but non lucratif	1,11	-1,03	-0,08
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	0,31	-0,35	0,04
<i>CLCC</i>	4,55	-4,78	0,23
TOTAL	0,49	-0,25	-0,24

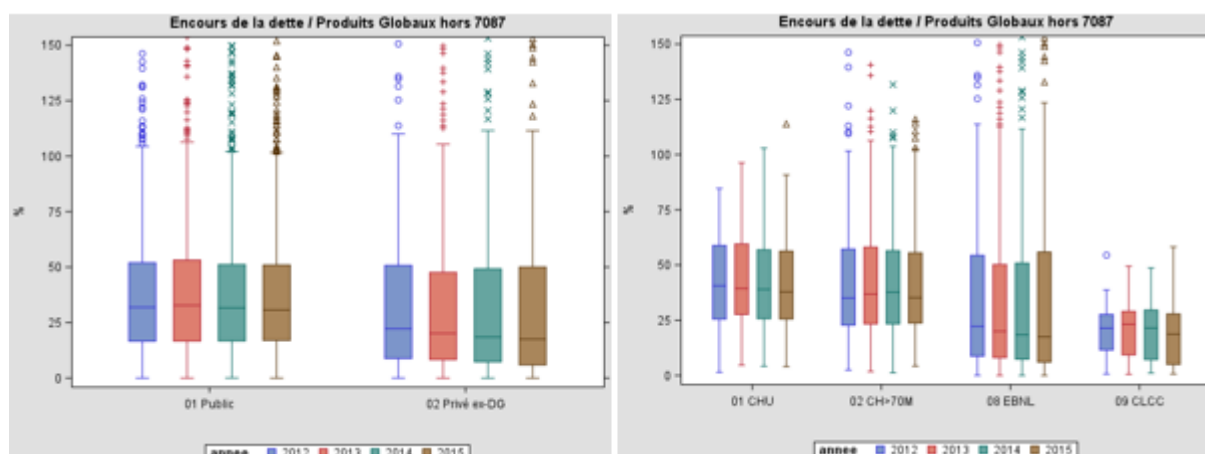
F 28 I Durée apparente de la dette : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissement



F 29 I Ratio d'indépendance financière : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissement



F 30 I Taux d'endettement : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



T 69 I CAF nette par catégorie d'établissements en 2015 et évolutions depuis 2012

Catégorie d'établissements	2015			Evolution			
	CAF	Annuité de remboursement du capital (c/16 hors c/16449, 1632, 166, 1688)	CAF nette	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	3 480,727	2 170,968	1 309,759	2,24%	-23,03%	3,15%	-6,72%
<i>CHU</i>	1 272,612	888,119	384,493	49,35%	-32,00%	-21,65%	-7,34%
<i>CH>70M€</i>	1 138,346	730,028	408,317	-8,57%	-26,68%	23,24%	-6,17%
Privés à but non lucratif	459,828	226,792	233,036	-2,79%	6,68%	-8,76%	-1,83%
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	320,981	174,669	146,312	-4,28%	-4,14%	-11,58%	-6,73%
<i>CLCC</i>	138,847	52,123	86,723	0,38%	28,65%	-4,50%	7,24%
TOTAL	3 940,55	2 397,760	1 542,79	1,60%	-19,43%	1,24%	-6,07%

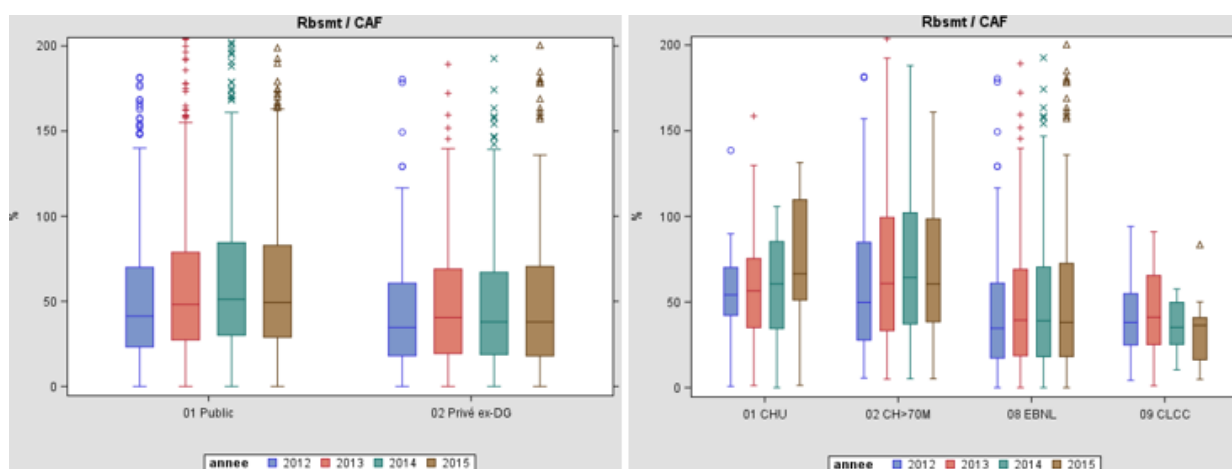
Données en millions d'euros

Rappel : Seuls les établissements ne présentant pas une IAF sont inclus dans ce calcul.

T 70 I Part des établissements avec CAF nette>0 par catégorie d'établissements en 2015 et évolutions depuis 2012

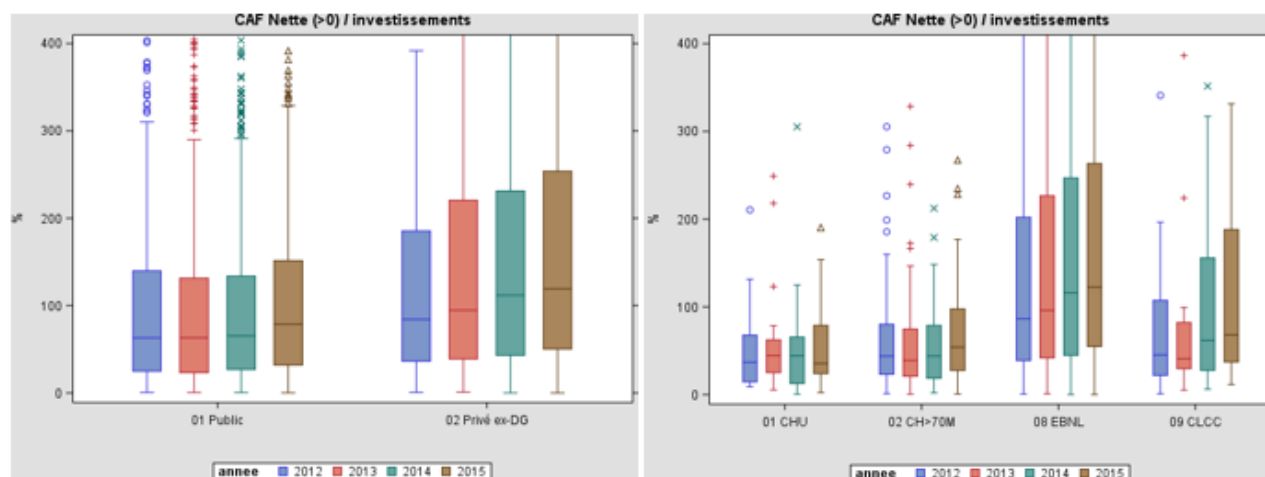
Catégorie d'établissements	CAF nette >0				
	2015	Evolution (en points)			
	Ratio concerné / calculables	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Publics	81,11%	-3,11	-3,11	-0,95	-2,39
<i>CHU</i>	73,33%	0,00	0,00	-17,86	-5,95
<i>CH>70M€</i>	76,98%	-2,59	-0,86	3,45	0,00
Privés à but non lucratif	85,59%	-3,25	1,62	-3,90	-1,84
<i>EBNL (hors CLCC)</i>	85,09%	-3,45	1,72	-4,14	-1,95
<i>CLCC</i>	94,44%	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	82,47%	-3,15	-1,72	-1,81	-2,23

F 31 I Capacité de remboursement de la dette : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



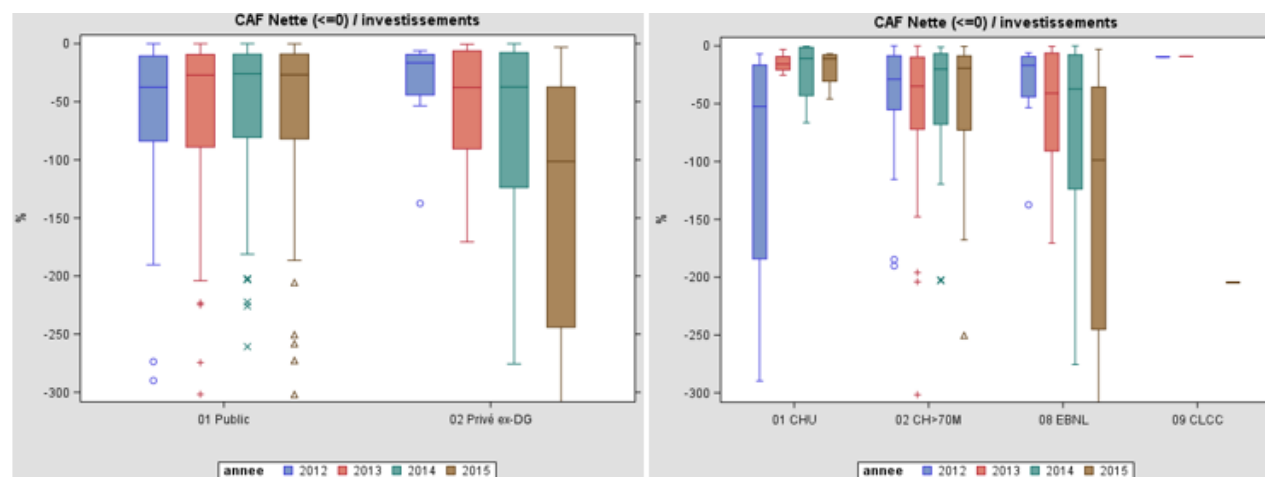
Rappel : Seuls les établissements ne présentant pas une IAF sont inclus dans ce calcul.

F 32 I Ratio CAF nette / Investissements avec CAF nette > 0 : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



Rappel : Seuls les établissements ne présentant pas une IAF, ayant une CAF nette positive et ayant des investissements non nuls sont inclus dans ce calcul.

F 33 I Ratio CAF nette / Investissements avec CAF nette <= 0 : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



Rappel : Seuls les établissements ne présentant pas une IAF, ayant une CAF nette négative ou nulle et ayant des investissements non nuls sont inclus dans ce calcul.

T 71 I Évolution depuis 2012 de la composition des investissements annuels par catégorie d'établissements

	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,21	1,64	-0,26	0,53
211-Terrains	0,30	0,70	-0,04	0,32
212-Agencements et aménagements de terrains	0,04	-0,03	0,15	0,05
213-Constructions sur sol propre	-1,59	-7,56	-1,05	-3,40
214-Constructions sur sol d'autrui	-0,28	0,17	-0,36	-0,16
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	1,94	1,48	2,21	1,88
218-Autres immobilisations corporelles	-0,24	0,82	0,55	0,38
23-Immobilisations en cours	-0,39	2,79	-1,21	0,40

PUBLICS	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,19	1,85	-0,70	0,45
211-Terrains	0,31	0,84	-0,45	0,23
212-Agencements et aménagements de terrains	0,06	-0,02	0,08	0,04
213-Constructions sur sol propre	-2,90	-7,61	-0,27	-3,59
214-Constructions sur sol d'autrui	0,20	-0,01	-0,13	0,02
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	1,91	1,27	2,51	1,90
218-Autres immobilisations corporelles	-0,43	0,86	0,55	0,33
23-Immobilisations en cours	0,65	2,81	-1,59	0,63

CHU	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	-0,32	3,25	-2,12	0,27
211-Terrains	0,15	2,70	-2,18	0,22
212-Agencements et aménagements de terrains	0,01	-0,04	0,21	0,06
213-Constructions sur sol propre	-3,02	-4,73	-1,02	-2,92
214-Constructions sur sol d'autrui	0,02	0,12	-0,07	0,02
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	4,61	-0,03	3,42	2,67
218-Autres immobilisations corporelles	-2,24	0,20	1,19	-0,29
23-Immobilisations en cours	0,79	-1,47	0,57	-0,03

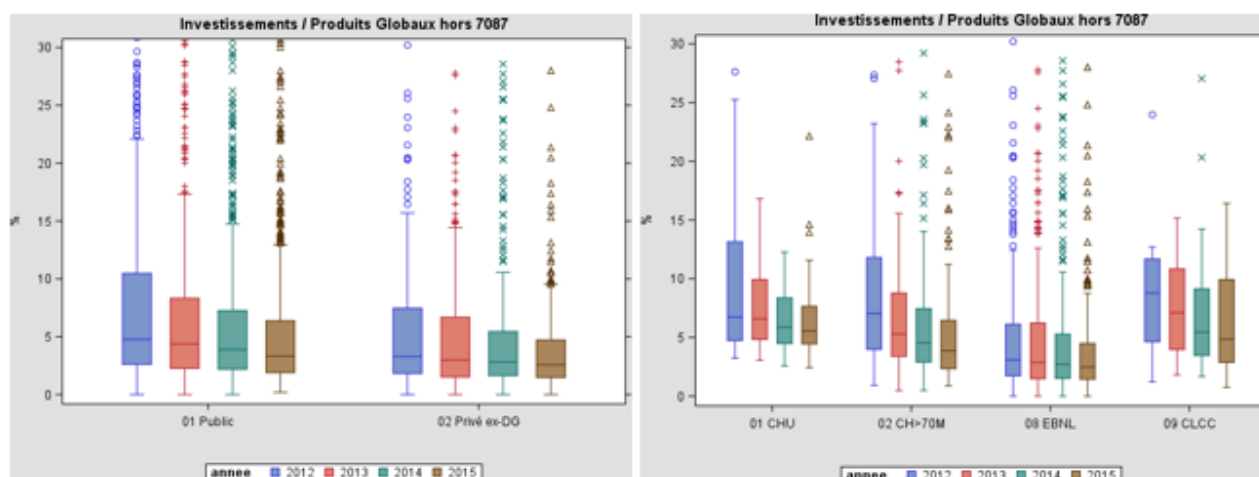
CH>70M€	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,35	1,18	0,36	0,63
211-Terrains	0,41	-0,19	0,74	0,32
212-Agencements et aménagements de terrains	-0,03	0,19	0,04	0,07
213-Constructions sur sol propre	-3,64	-13,76	-2,68	-6,69
214-Constructions sur sol d'autrui	-0,02	0,01	0,00	0,00
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	0,79	3,21	2,26	2,08
218-Autres immobilisations corporelles	0,92	1,22	0,34	0,83
23-Immobilisations en cours	1,22	8,14	-1,05	2,77

PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,38	-0,25	3,48	1,21
211-Terrains	0,22	-0,55	3,40	1,02
212-Agencements et aménagements de terrains	-0,12	-0,17	0,69	0,13
213-Constructions sur sol propre	9,94	-7,41	-9,18	-2,22
214-Constructions sur sol d'autrui	-4,84	1,70	-2,57	-1,90
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	2,17	3,24	-0,65	1,59
218-Autres immobilisations corporelles	1,46	0,45	0,43	0,78
23-Immobilisations en cours	-9,22	2,99	4,40	-0,61

EBNL (hors CLCC)	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,32	-0,06	4,06	1,44
211-Terrains	-0,02	-0,35	1,17	0,27
212-Agencements et aménagements de terrains	-0,14	-0,19	1,01	0,23
213-Constructions sur sol propre	-2,17	3,45	-13,68	-4,14
214-Constructions sur sol d'autrui	-1,26	1,07	-3,64	-1,28
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	0,97	4,18	0,90	2,02
218-Autres immobilisations corporelles	1,06	2,17	-0,30	0,98
23-Immobilisations en cours	1,23	-10,26	10,49	0,49

CLCC	Evolution de la structure des investissements (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
20-Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	0,41	-1,02	2,39	0,59
211-Terrains	0,89	-0,83	7,85	2,63
212-Agencements et aménagements de terrains	-0,01	0,02	0,02	0,01
213-Constructions sur sol propre	40,80	-31,80	-0,63	2,79
214-Constructions sur sol d'autrui	-14,21	3,21	-0,40	-3,80
215-Installations techniques matériel et outillage industriel	4,52	-1,26	-3,33	-0,03
218-Autres immobilisations corporelles	2,54	-2,71	1,67	0,50
23-Immobilisations en cours	-34,94	34,39	-7,57	-2,70

F 34 I Ratio investissements / produits globaux : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



T 72 I Composition de l'actif immobilisé par catégorie d'établissement en 2015 : données sources (T23)

Catégorie d'établissements	Décomposition de l'actif immobilisé 2015				
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Compte de liaison investissement	Actif immobilisé
Publics	784,3	47 590,8	264,2	n.c.	48 639,3
CHU	450,1	16 480,3	87,7	n.c.	17 018,1
CH>70M€	143,3	15 406,0	100,4	n.c.	15 649,7
Privés à but non lucratif	130,5	4 934,8	262,2	58,7	5 386,2
EBNL (hors CLCC)	96,6	3 762,1	219,8	58,7	4 137,2
CLCC	33,9	1 172,7	42,4	0,0	1 249,0
TOTAL	914,9	52 525,5	526,5	58,7	54 025,5

Données en millions d'euros

T 73 I Évolutions depuis 2012 de la composition des immobilisations corporelles (BILAN par catégorie d'établissements)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Terrains	-0,32	0,41	0,13	0,08
Constructions	4,09	1,05	2,83	2,66
Installations techniques, matériel et outillage industriel	0,02	-0,53	-0,05	-0,19
Autres immobilisations corporelles	-0,18	-0,22	-0,12	-0,17
Immobilisations corporelles en cours	-3,70	-1,02	-2,78	-2,50
Immobilisations reçues en affectation	-0,01	0,14	-0,02	0,04
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,10	0,17	0,01	0,09

PUBLICS	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Terrains	-0,37	0,53	-0,03	0,04
Constructions	3,61	1,07	3,10	2,59
Installations techniques, matériel et outillage industriel	0,06	-0,62	0,00	-0,19
Autres immobilisations corporelles	-0,13	-0,24	-0,16	-0,18
Immobilisations corporelles en cours	-3,29	-1,07	-2,90	-2,42
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,14	-0,02	0,04
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,12	0,19	0,01	0,11

PRIVES A BUT NON LUCRATIF	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Terrains	0,16	-0,69	1,73	0,40
Constructions	8,76	0,89	0,16	3,27
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-0,35	0,37	-0,47	-0,15
Autres immobilisations corporelles	-0,64	-0,02	0,27	-0,13
Immobilisations corporelles en cours	-7,79	-0,59	-1,66	-3,35
Immobilisations reçues en affectation	-0,04	0,05	-0,04	-0,01
Immobilisations affectées ou mises à disposition	-0,10	0,00	0,00	-0,03

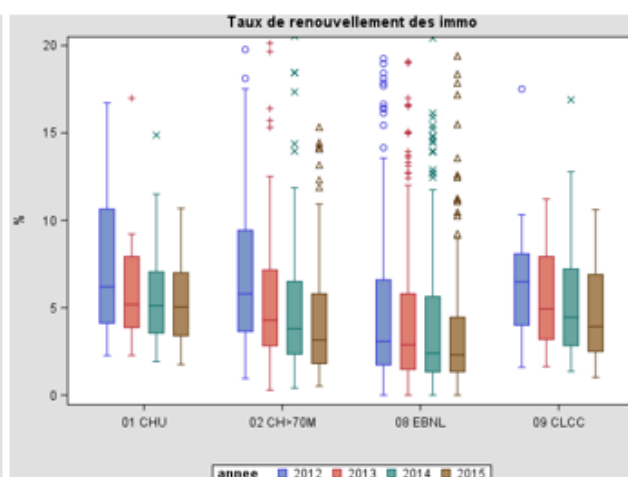
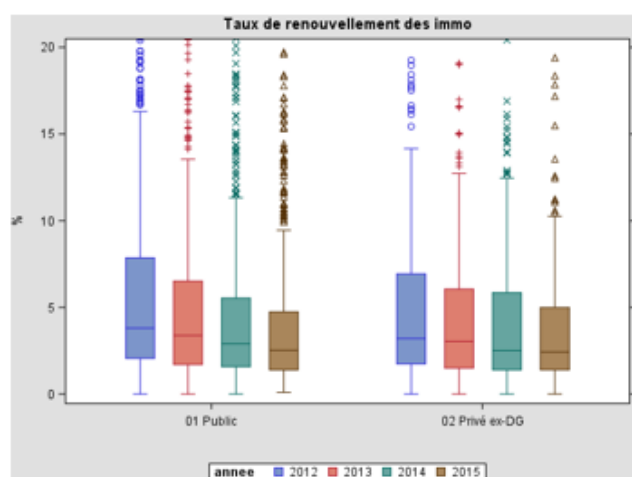
CHU	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Terrains	-1,17	1,37	-0,28	-0,03
Constructions	3,04	0,14	6,64	3,27
Installations techniques, matériel et outillage industriel	0,74	-1,01	0,33	0,02
Autres immobilisations corporelles	0,07	-0,37	0,04	-0,09
Immobilisations corporelles en cours	-2,69	-1,02	-6,73	-3,48
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,01	0,00	0,00
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,01	0,88	0,01	0,30

EBNL (hors CLCC)	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/ 2012	2014/ 2013	2015/ 2014	2015/ 2012
Terrains	0,18	-0,92	1,95	0,40
Constructions	10,40	1,66	-1,82	3,41
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-0,12	0,91	-0,88	-0,03
Autres immobilisations corporelles	-0,76	0,18	0,52	-0,02
Immobilisations corporelles en cours	-9,51	-1,90	0,28	-3,71
Immobilisations reçues en affectation	-0,05	0,06	-0,05	-0,01
Immobilisations affectées ou mises à disposition	-0,14	0,00	0,00	-0,05

CH>70M€	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Terrains	0,17	-0,01	0,16	0,11
Constructions	4,95	1,00	2,17	2,71
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-0,23	-0,40	-0,24	-0,29
Autres immobilisations corporelles	-0,24	-0,22	-0,33	-0,26
Immobilisations corporelles en cours	-4,62	-0,34	-1,80	-2,25
Immobilisations reçues en affectation	-0,02	-0,03	0,00	-0,02
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	-0,01	0,03	0,01

CLCC	Evolution de la structure des immobilisations corporelles (en points)			
	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2015/2012
Terrains	0,11	-0,03	1,13	0,40
Constructions	3,97	-1,04	5,99	2,97
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-0,99	-1,40	0,47	-0,64
Autres immobilisations corporelles	-0,29	-0,60	-0,37	-0,42
Immobilisations corporelles en cours	-2,80	3,07	-7,21	-2,32
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,01	0,00	0,00
Immobilisations affectées ou mises à disposition	0,00	-0,01	0,00	0,00

F 35 I Taux de renouvellement des immobilisations : dispersion statistique depuis 2012 par catégorie d'établissements



Partie II :

Observatoire de la dette (ODT)

Les conditions de financement
à moyen et long terme
des établissements de santé publics (EPS)
auprès du secteur bancaire

INTRODUCTION

L'analyse qui suit porte sur l'encours de la dette de moyen et long terme des établissements de santé publics (EPS) auprès du secteur bancaire. L'encours de la dette étudié est donc défini par les comptes suivants :

C/163 Emprunts obligataires

C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine

C/1638 Autres emprunts obligataires

C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit

C/1641 Emprunts en euros

C/1643 Emprunts en devises

C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

Plusieurs points de contexte sont à noter afin d'éclairer le lecteur sur l'analyse de la dette :

La volonté de sécurisation de la dette depuis plusieurs années

Le **COPERMO** (circulaire du 05 juin 2013) permet d'assurer le suivi financier prioritaire des établissements antérieurement sous dotation globale disposant au CRP du dernier exercice clos d'au moins 80 M€ pour le total des produits et sélectionnés par les indicateurs du réseau d'alerte.

Selon le Décret du 14 décembre 2011 relatif aux limites et réserves de recours à l'emprunt par les EPS (complété par la circulaire du 09 mai 2012), les décisions relatives aux emprunts hospitaliers sont contrôlés ex ante par le DG ARS qui dispose d'un pouvoir d'autorisation préalable.

Ainsi, le recours à l'emprunt des établissements publics de santé dont la situation financière présente au moins deux des trois caractéristiques suivantes est subordonné à l'autorisation préalable du directeur général de l'ARS :

- « — le ratio d'indépendance financière, qui résulte du rapport entre l'encours de la dette à long terme et les capitaux permanents, excède 50 % ;
- « — la durée apparente de la dette excède dix ans ;
- « — l'encours de la dette, rapporté au total de ses produits toutes activités confondues, est supérieur à 30 %.

Les établissements publics de santé peuvent souscrire des emprunts auprès des établissements de crédit dont le taux d'intérêt est fixe ou variable. Les emprunts à taux variable autorisés sont :

- « — ceux dont le taux d'intérêt varie en application d'une clause d'indexation qui porte sur un taux usuel du marché interbancaire, du marché monétaire de la zone euro ou du marché des valeurs de l'Etat français ;
- « — ceux dont le taux d'intérêt varie en application d'une clause d'indexation sur l'indice du niveau général des prix, ou sur l'indice harmonisé des prix à la consommation de la zone euro, définis à l'article D. 112-1 du code monétaire et financier.

La mise en place de l'enquête ODT a aussi permis un suivi de l'encours de la dette et des emprunts à risque notamment.

De plus, la fin d'année 2014 a été marquée par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des EPS les plus exposés au risque des emprunts structurés, décidée en Conseil des ministres du 23 avril 2014. Il est entré en vigueur par instruction interministérielle du 22 décembre 2014.

Ce dispositif est doté d'une enveloppe d'aide de 100 M€ et a été réservé aux établissements les plus exposés au risque de taux à cette date, à savoir les EPS dont le total des produits est inférieur à 100 M€ et ayant souscrit au moins un contrat classé hors charte Gissler (6F).

La forte dépréciation de l'euro par rapport au franc suisse consécutive à la décision prise par la banque nationale suisse le 15 janvier 2015 d'abandonner le « cours plancher » a fortement dégradé les conditions des emprunts indexés sur la parité entre l'euro et le franc suisse.

L'instruction ministérielle du 28 juillet 2015 a donc apporté certaines évolutions. Ainsi, la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a décidé le 24 février 2015 de porter les capacités d'intervention du dispositif à 400 M€ sur 10 ans. Les ressources supplémentaires, à savoir 300 M€, seront intégralement apportées par une contribution des banques.

En conséquence, certaines modalités du dispositif prévues par instruction du 22 décembre 2014 sont adaptées comme suit : d'une part, le taux de prise en charge par le dispositif des coûts de sortie des prêts hors charte souscrits est relevé pour les établissements éligibles au titre de l'instruction du 22 décembre 2014 ; d'autre part, le dispositif est étendu à de nouveaux EPS rendus très exposés au risque de taux à la suite de la dépréciation de la parité de l'euro par rapport au franc suisse.

Pour mémoire, suite au plan Hôpital 2007, 24 opérations ont été réalisées sous la forme d'un bail emphytéotique hospitalier dont quatre ont porté sur la réalisation d'un hôpital entièrement construit sous cette nouvelle procédure (hôpital Sud francilien à Evry, cité sanitaire de Saint-Nazaire, hôpital Alpes-Leman à Annemasse, l'hôpital Pierre Oudot à Bourgoin Jailleu).

Le contrat signé par le CH Sud Francilien a été dénoncé, notamment après un rapport de la Cour des comptes. Suite à ces événements, l'article 34 de la loi de finances pour 2015 interdit pour les hôpitaux et la plupart des agences sanitaires de conclure directement un partenariat public-privé.

Toute proposition de ce mode de financement par un organisme public devra désormais passer devant son ministère de tutelle pour expertise. L'interdiction ne s'applique pas aux projets dont l'avis d'appel public à la concurrence a été publié avant le 1^{er} janvier 2015.

La mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) en 2016

L'instauration des GHT constitue une occasion intéressante de renforcer la coopération entre établissements et de mutualiser certaines fonctions de support telles que la gestion de la dette et de la trésorerie.

Ainsi, selon le projet de « rapport d'information sur la dette des établissements publics de santé » produit par la MECSS, il serait opportun de prévoir un dispositif permettant que les établissements constituant un GHT puissent envisager de manière commune certains aspects de leur politique d'endettement et de leur gestion de la trésorerie, afin de disposer d'une masse critique plus importante pour accéder aux marchés financiers et négocier avec les banques.

SYNTHESE

En 2015, **la part des emprunts de moyen et long terme auprès des banques représente 95,6% de l'encours global de la dette**, se décomposant en 88,1% d'emprunts auprès des établissements de crédit (c.164) et 7,5% d'emprunts obligataires (c.163).

Les emprunts restants sont composés du compte 167 (4,2% de l'encours global de la dette en 2015, regroupant notamment les partenariats publics privés) et du compte 168 (0,2%). Une analyse de ces emprunts est présentée en complément de cette annexe.

Trois axes d'**analyse de la dette des EPS auprès du secteur bancaire** sont proposés :

- **Le niveau d'endettement bancaire moyen et long terme des EPS**

Le montant de la dette bancaire est de 28 082,8 M€ en 2015. Les conditions d'endettement sont similaires à celles observées en 2014.

- **Le niveau de risque de ces emprunts selon la charte Gissler**

Les caractéristiques de l'encours de dette bancaire sont semblables à celles qui avaient été observées en 2014.

Notamment, la diminution des emprunts structurés à risque très élevé (6F) tend à s'accélérer. Leur montant est de 688,5 M€ en 2015.

- **La politique d'emprunt : nouveaux emprunts souscrits et opérations de refinancement ou de renégociation.**

La politique d'emprunt auprès du secteur bancaire se caractérise comme suit en 2015 :

- La principale tranche de durée résiduelle retenue est celle de 20-25 ans suivie de la tranche 25-30 ans ; seuls 7,6% des nouveaux contrats de prêts signés en 2015 ont une durée résiduelle supérieure à 30 ans
- Seuls des emprunts non risqués (1A) sont souscrits
- Les contrats refinancés ou renégociés s'orientent exclusivement vers le niveau de risque nul ou faible ; un certain nombre d'emprunts à risque élevé ou très élevés ont notamment été refinancés/ renégociés en ce sens.

1. ENDETTEMENT BANCAIRE MOYEN ET LONG TERME DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE

1.2. MONTANT DE LA DETTE BANCAIRE DES EPS

Le montant de la dette moyen et long terme (163/164) auprès des banques est évalué à **28 082,8 M€** en 2015.

T 74 I Encours de la dette bancaire moyen et long terme en 2015

Catégorie d'établissements	Encours de la dette au 31/12/15
CHU	11 080,1
CH	14 526,8
<i>CH>70M</i>	9 330,7
<i>20M<CH<70M</i>	4 062,5
<i>CH<20M</i>	1 133,6
CH ex-HL	1 107,5
CH ex-CHS	1 267,1
USLD public	101,3
TOTAL	28 082,8

Données en millions d'euros

À fin 2015, les emprunts effectués par les **CHU** et les **grands CH** représentent **72,7% de l'encours de la dette**.

En ce qui concerne les types d'emprunts, à fin 2015, l'encours de la dette est constitué à 92,1% d'emprunts auprès des établissements de crédit (c.164) et à 7,9% d'emprunts obligataires (c.163).

Les emprunts auprès des établissements de crédits sont principalement composés d'emprunts en euros (94,8%), les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (c. 1644) pesant 5% du total des c.164.

Pour les CHU, les emprunts obligataires (c.163) sont proportionnellement plus nombreux puisqu'ils représentent 19,6% de leurs encours et 95,2% sont des emprunts obligataires remboursables in fine.

Au sein des CHU, 6,4% des emprunts réalisés auprès d'établissements de crédits (c.164) sont assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (c. 1644).

En 2015, le **poids de la dette dans les produits globaux évalué à 36,9%** reste élevé (>30%).

T 75 | Ratio taux d'endettement (encours de la dette/ produits globaux*hors 7087)

Catégorie d'établissements	Encours de la dette / produits globaux (hors7087) 2015
CHU	
CH	38,33%
<i>CH>70M</i>	39,89%
<i>20M<CH<70M</i>	37,22%
<i>CH<20M</i>	31,46%
CH ex-HL	47,66%
CH ex-CHS	22,78%
USLD	60,44%
TOTAL	36,93%

L'encours de la dette représente plus du tiers des produits globaux pour l'ensemble des catégories d'établissements en dehors des CH ex-CHS (22,8%). Il atteint notamment 39,9% pour les grands CH et 47,7% pour les CH ex-HL.

L'**annuité de remboursement en 2015 (capital + charges intérêts)** est de **2 417,4 M€¹**. Elle est composée de la manière suivante : 1 595,6 M€ de capital (66% de l'annuité) et 821,8 M€ d'intérêts (34% de l'annuité).



Les principaux indicateurs montrent une stabilisation des conditions d'endettement des établissements. Les caractéristiques globales sont similaires à celles qui avaient été observées en 2014.

¹ L'analyse de l'annuité de remboursement est effectuée sur 82,6% des encours en 2015.

1.3. CONDITIONS D'ENDETTEMENT

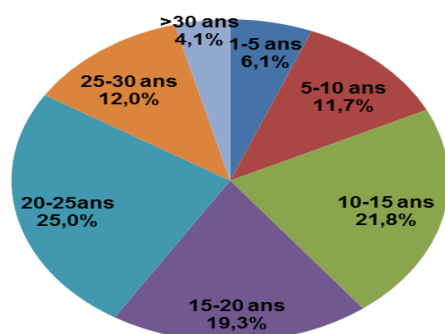
En 2015, la **durée résiduelle moyenne**² par contrat est de **17,4 années**.

T 76 I Durée résiduelle moyenne

Catégorie d'établissements	Durée résiduelle par contrat (en années)
CHU	16,03
CH	18,13
<i>CH > 70M</i>	18,13
<i>20M < CH < 70M</i>	17,97
<i>CH < 20M</i>	18,75
CH ex-HL	22,05
CH ex-CHS	16,98
USLD public	20,18
TOTAL	17,43

Cette durée résiduelle varie de 16 ans pour les CHU à 22 ans pour les CH ex-HL.

F 36 I Répartition des encours par tranche de durée résiduelle en 2015



La tranche de durée résiduelle « 5 à 15 ans » concentre **33,5%** des encours et celle de « 20 à 30 ans » **37 %** des encours.

NB- Les nouveaux contrats signés en 2015, qui sont souvent sur une durée supérieure à 20 ans, n'apparaissent pas encore dans les encours de ces années. L'augmentation des encours sur les contrats longs sera évidente lorsque ces contrats rentreront dans les encours considérés, sur l'exercice suivant celui de leur signature (soit 2016), mettant ainsi en évidence une place plus importante des emprunts longue durée.

² L'analyse des durées résiduelles moyennes porte sur 98% des encours en 2015

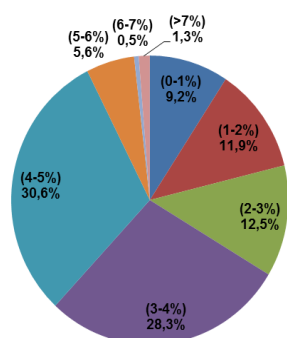
Le **taux d'intérêt actuariel moyen**³ à fin 2015 est de **3,47%**.

T 77 I Taux d'intérêt actuariel moyen

Catégorie d'établissements	Taux d'intérêt actuariel moyen
CHU	3,35%
CH	3,55%
<i>CH>70M</i>	3,53%
<i>20M<CH<70M</i>	3,55%
<i>CH<20M</i>	3,72%
CH ex-HL	3,39%
CH ex-CHS	3,48%
USLD public	3,42%
TOTAL	3,47%

Le taux d'intérêt actuariel est similaire entre les catégories d'établissements. Il varie de 3,35% pour les CHU à 3,72% pour les CH<20M.

F 37 I Répartition des encours par tranche de taux d'intérêt actuariel en 2015



58,9% des encours ont un taux d'intérêt compris entre 3 et 5%. Pour 1,3% des encours, le taux d'intérêt est supérieur à 7%.

³ L'analyse du taux d'intérêt actuariel moyen s'effectue sur 80% de l'encours en 2015. Les emprunts 1A représentent 91,5% du CRD non renseigné. La part de l'encours exploitable est plus importante en 2015 par rapport à 2014.

2. PART DE L'ENCOURS COMPOSEE DE CREDITS STRUCTURES A FORT RISQUE DE DEGRADATION FINANCIERE (6F)

La charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales (la cotation Gissler du niveau de risque des emprunts) est disponible à partir du lien ci-dessous :

http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/091207banques_collectivites-1.pdf

Tableaux des risques

Indices sous-jacents		Structures	
1	Indices zone euro	A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
3	Ecart d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
5	Ecart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

La cotation Gissler du niveau de risque d'un emprunt est basée sur deux dimensions : une dimension liée aux **indices sous-jacents** et une dimension liée à la **structure de l'emprunt**.

Ainsi, la Charte de bonne conduite propose de classer les produits structurés selon le croisement de ces 2 critères :

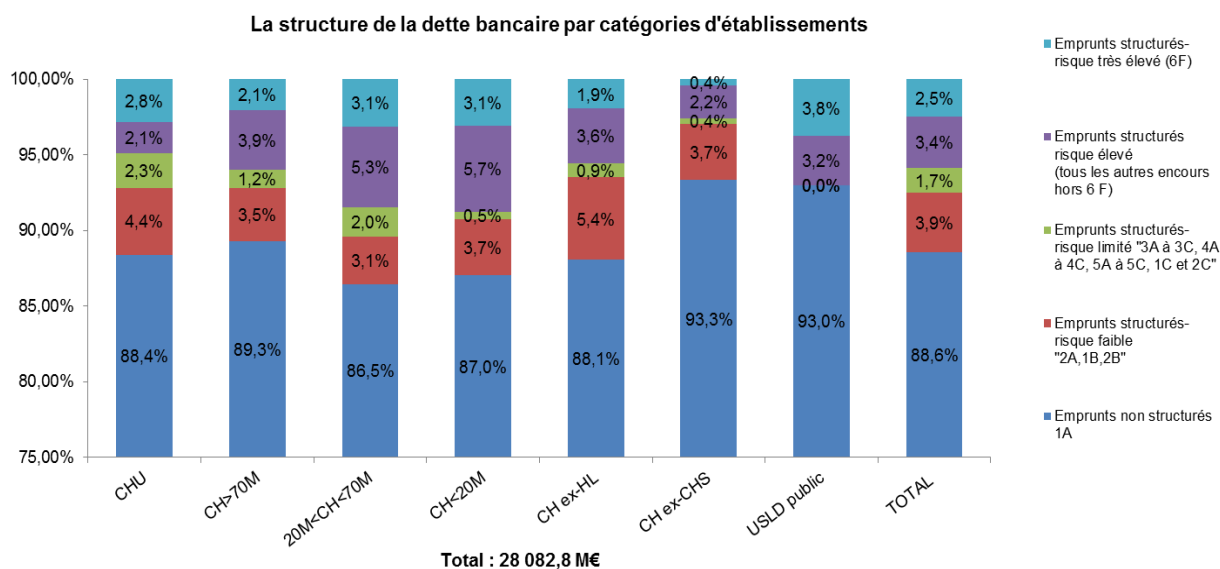
- l'indice sous-jacent servant au calcul de la formule ; classement de **1** (risque faible) à **5** (risque élevé) ;
- la structure de la formule de calcul ; classement de **A** (risque faible) à **E** (risque élevé).

Ainsi, par exemple, les taux fixes ou taux variables simples sont inscrits en 1A.

Les produits structurés sont des prêts combinant dans un seul et même contrat un prêt bancaire classique et un ou plusieurs produits dérivés. Les intérêts des produits dérivés sont déterminés selon l'évolution d'un indice sous-jacent non standard (taux de change, différentiel entre un taux long et un taux court, écart de valeur entre deux indices d'inflation,...) ou sont calculés selon des formules complexes. Ces formules pouvant être non linéaires, l'évolution des taux supportés peut être exponentielle par rapport à celle de l'index lui-même (c'est notamment le cas des produits affectés de coefficients multiplicateurs).

2.2. MONTANT DES ENCOURS STRUCTURES (RISQUE FAIBLE A RISQUE TRES ELEVE 6F)

En 2015, la répartition de l'encours de la dette bancaire des EPS par niveau de risque-structure est la suivante :



Ainsi, les constats suivants peuvent être relevés :

- le montant des **emprunts non structurés** (1A : non risqués) atteint 24 640,8 M€, soit 88,6% des encours. Pour les CH ex-CHS, cette part atteint 93,3%. Elle est plus faible dans les CH de taille moyenne (86,4%) et dans les CH ex-HL (88%).

En ce qui concerne les emprunts structurés à risque élevé et risque très élevé, les précisions suivantes sont apportées :

- les **emprunts structurés à risque élevé** (1D à 5D et 1E à 5E) représentent 3,4% de l'encours total soit 942,6 M€. Cette proportion est plus élevée dans les CH notamment de petite taille (5,7%) ;
- le montant des **emprunts structurés à risque très élevé (6F)** est de 688,5 M€, soit 2,5% des encours. Ces emprunts représentent 3,1% de l'encours dans les CH de taille moyenne.

Les tableaux ci-après illustrent le montant d'encours 2015 selon le niveau de risque sur les contrats pour lesquels il a été renseigné.

NB : le choix a été fait de classer les emprunts 3A et 3B en « emprunts structurés risque limité » (ils auraient pu être classés en « emprunts structurés-risque faible »).

T 78 I Encours de moyen et long terme des EPS selon le niveau de risque

	Emprunts non structurés (1A)	Emprunts structurés-risque faible (2A, 1B, 2B)	Emprunts structurés-risque limité (3A à 3C, 4A à 4C, 5A à 5C, 1C, 2C)	Emprunts structurés-risque élevé (autres encours, hors 6F)	Emprunts structurés-risque très élevé (6F)	Total exploitable	Cotation non renseignée
Montant 2015	24 640,8	1 083,9	461,1	942,6	688,6	27 816,9	265,8
Distribution 2015	88,58%	3,90%	1,66%	3,39%	2,48%	100,00%	

À titre informatif, l'analyse détaillée suivante présente pour 2015 le montant et la distribution de l'encours par indice/structure.

Distribution et répartition des encours à fin 2015 selon les indices de risque sous-jacent (1-6) et de structure (A-F) :

Structure / Indice	1	2	3	4	5	6	TOTAL exploitable
A	24 640,8	90,7	11,8	0,0	0,0		24 743,2
B	975,4	17,8	59,8	98,8	0,4		1 152,2
C	290,4	0,0	0,0	0,0	0,0		290,4
D	36,4	30,0	11,1	12,6	1,6		91,7
E	293,4	47,1	385,1	94,1	31,3		851,0
F						688,6	688,6
TOTAL exploit.	26 236,4	185,5	467,8	205,4	33,3	688,6	27 816,9

Données en millions d'euros

Structure / Indice	1	2	3	4	5	6	TOTAL
A	88,58%	0,33%	0,04%	0,00%	0,00%		88,95%
B	3,51%	0,06%	0,22%	0,36%	0,00%		4,14%
C	1,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		1,04%
D	0,13%	0,11%	0,04%	0,05%	0,01%		0,33%
E	1,05%	0,17%	1,38%	0,34%	0,11%		3,06%
F						2,48%	2,48%
TOTAL exploit.	94,32%	0,67%	1,68%	0,74%	0,12%	2,48%	100,00%

2.3. FOCUS SUR LE MONTANT DES ENCOURS HORS CHARTE GISSLER (6F)

L'une des caractéristiques des produits structurés tient à la présence de plusieurs périodes de taux successives :

- La première, en général de 2 ou 3 ans, est marquée par un taux d'intérêt fixe bonifié (en dessous du cours du marché, voire nul) ;
- La deuxième période, très longue, est assortie d'un taux qui résulte d'une formule arithmétique contenant un ou plusieurs produits dérivés du contrat assis sur des indices non standards ;
- Une troisième période peut éventuellement exister, de courte durée (1 ou 2 ans), assortie d'un taux fixe égal ou proche du taux de la première période.

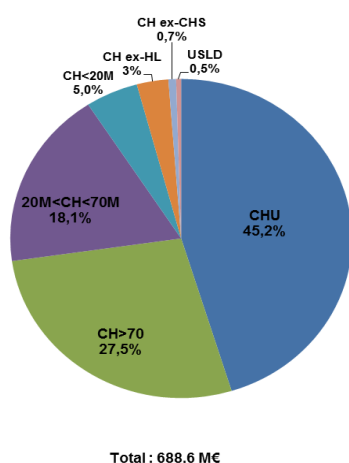
Les emprunts « hors charte Gissler » (6F) sont notamment :

- des emprunts libellés en devises, qui exposent la contrepartie à un risque supplémentaire de change ;
- des produits indexés sur le change, mais libellés en euros, car la volatilité des cours de change peut conduire à des taux d'intérêt élevés ;
- des produits cumulatifs, dans lesquelles le taux payé accumule échéance après échéance l'écart entre un index et une barrière.

En 2015, le montant des emprunts 6F est de 688,6 M€, soit 2,5% des encours.

Au sein des CH de taille moyenne, ils représentent 3,1% de l'encours.

F 38 I Répartition de l'encours des emprunts 6F par catégorie d'établissements



T 79 I Montant de l'encours des emprunts 6F par catégorie d'établissements

Catégorie d'établissements	Emprunts structurés risque très élevé (6F)
CHU	311,4
CH	348,3
CH>70M	189,4
20M<CH<70M	124,7
CH<20M	34,2
CH ex-HL	20,6
CH ex-CHS	5,0
USLD public	3,3
TOTAL	688,6

Ainsi, presque la moitié de ces encours concernent les CHU (45,2%) et un quart est réalisé par les CH de taille importante.



Entre 2014 et 2015, le montant des emprunts 6F est en diminution.

Un dispositif d'accompagnement des EPS dans la sécurisation de leurs prêts structurés a été mis en place fin 2014. Seuls les contrats de prêt structuré qui sont classés « hors charte Gissler » (6F) sont pris en compte dans l'instruction des demandes d'aide. Le montant d'indemnités de remboursement anticipées (IRA, ou « coût de sortie ») est notamment précisément suivi dans le cadre de la procédure d'instruction des demandes d'aide.

Par instruction interministérielle du 28 juillet 2015, le dispositif a été étendu à de nouveaux EPS rendus très exposés au risque de taux à la suite de la dépréciation de la parité de l'euro par rapport au franc suisse.

T 80 I Ratio IRA/ encours des contrats présentant un coût de sortie pour les emprunts 6F

Catégorie d'établissements	Ratio « coût de sortie / encours des contrats présentant un coût de sortie »
CHU	98,72%
CH	198,15%
<i>CH>70M</i>	227,30%
<i>20M<CH<70M</i>	131,29%
<i>CH<20M</i>	244,33%
CH ex-HL	ND
CH ex-CHS	ND
USLD public	254,38%
TOTAL	160,44%

Le ratio coût de sortie/encours des contrats présentant un coût de sortie est de 160,4%.

3. POLITIQUES DE GESTION DE L'ENDETTEMENT

3.1. LES NOUVEAUX CONTRATS DE PRET SOUSCRITS PAR LES EPS

L'analyse de la politique d'emprunts des EPS auprès du secteur bancaire peut être complétée par le montant des nouveaux contrats de prêts bancaires souscrits en 2015.

199 établissements (représentant 53,5% des produits globaux) ont signé au moins un contrat de prêt en 2015, soit un montant de **1 863 M€**. Près de la moitié (49,6%) des nouveaux emprunts (en montant) ont été souscrits par des CHU et environ un tiers (30%) par des grands CH.

Les caractéristiques des nouveaux contrats ⁴ sont les suivantes :

- La principale tranche de durée⁵ retenue est celle de 20-25 ans (qui cumule 27,7% des montants), suivie de la tranche 25-30 ans (25,8% des montants) ;
- 7,6% des nouveaux contrats de prêts signés en 2015 ont une durée résiduelle supérieure à 30 ans ;
- Seuls des emprunts non risqués (1A) sont souscrits.

T 81 I Niveau de risque des nouveaux contrats de prêts signés en 2015 :

Montant des contrats de prêt (*)	1A	Non renseigné
TOTAL	1 815,2	47,9

En 2014, le montant des nouveaux prêts atteignait **1 517,6 M€⁶**. Le montant des nouveaux contrats de prêt auprès du secteur bancaire a donc tendance à augmenter entre 2014 et 2015.

La principale tranche de durée retenue en 2014 est celle de 20-25 ans (37,9%) puis 15-20 ans (24,2%). Les nouveaux emprunts 2015 sont donc souscrits sur une période plus longue.

⁴ Le montant des contrats de prêts signés exploitables pour les tranches de durée résiduelle est de 1 467,9 M€, soit 78,8% des nouveaux emprunts.

⁵ Le calcul est réalisé à partir de la date de signature du contrat

⁶ L'analyse de l'historique n'est pas réalisée à champ d'établissements constant.

3.2. LES OPERATIONS DE REFINANCEMENT/ RENEGOCIATION DES EMPRUNTS

On appelle **opération de refinancement de la dette**, le remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt, auprès du même ou d'un autre établissement. Il y a « novation » de contrat, l'objectif étant de profiter de meilleures conditions de marché.

Dans une **opération de renégociation**, par différence avec celle de refinancement, il n'y a pas de nouveau contrat mais un avenant au contrat initial pour tenir compte de simples modifications des caractéristiques du prêt.

T 82 I Évolution du montant de l'encours entre contrat initial et contrat refinancé⁷ ou renégocié selon le niveau de risque :

	Emprunts non structurés 1A	Emprunts structurés-risque faible (2A, 1B, 2B)	Emprunts structurés-risque limité (3A à 3C, 4A à 4C, 5A à 5C, 1C, 2C)	Emprunts structurés-risque élevé (autres encours, hors 6F)	Emprunts structurés-risque très élevé (6F)	Total exploitable	Cotation non renseignée	Total
Contrat initial(*)	173,7	0,0	0,0	68,7	109,2	351,6	1,7	353,3
Contrat refinancé/renégocié	371,6	29,1	0,0	0,0	0,0	400,7	1,6	402,3
Évolution (montant)	197,9	29,1	0,0	-68,7	-109,2	49,1	-0,2	49,0
Évolution (%)	113,9%	ND	ND	-100,0%	-100,0%	14,0%	-8,7%	13,9%

(*) Les contrats initiaux correspondent à l'ensemble des contrats ayant fait l'objet d'un refinancement ou d'une renégociation

T 83 I Évolution de la répartition de l'encours entre contrat initial et contrat refinancé ou renégocié selon le niveau de risque :

	Emprunts non structurés (1A)	Emprunts structurés-risque faible (2A, 1B, 2B)	Emprunts structurés-risque limité (3A à 3C, 4A à 4C, 5A à 5C, 1C, 2C)	Emprunts structurés-risque élevé (autres encours, hors 6F)	Emprunts structurés-risque très élevé (6F)	Total
Contrat initial(*)	49,40%	0,00%	0,00%	19,55%	31,05%	100,00%
Contrat refinancé/renégocié	92,74%	7,26%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Évolution (points)	43,3	7,3	0,0	-19,5	-31,0	0

(*) Les contrats initiaux correspondent à l'ensemble des contrats ayant fait l'objet d'un refinancement ou d'une renégociation

Le montant des emprunts non structurés (1A) évolue de **198 M€**. Parallèlement, le montant des emprunts structurés risque élevé et très élevé diminue de **-177,9 M€** (-109,2 M€ pour les 6F).

Plus de 90% des encours des emprunts refinancés sont non structurés (1A).

⁷ L'encours de la dette pour le contrat initial et le contrat refinancé est à la date de refinancement. Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents.

Partie 2 - ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie d'exploitation de l'enquête ODT 2015

Annexe 2 : Montant de l'encours global de la dette (bancaire + non bancaire)

Annexe 3 : Glossaire relatif à la dette

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE D'EXPLOITATION DE L'ENQUETE ODT 2015

Les données ODT sont collectées sur la plateforme ANCRE.

La base de données analysée a été arrêtée au 05 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous permet d'apporter des précisions sur le champ d'établissements annoncé pour l'exercice 2015.

T 84 I Exercice 2015

Catégorie d'établissements	Nombre d'étab. concernés par ODT 2015	Nombre d'étab. répondants ODT 2015	Nombre d'étab. étudiés	Ratio étudiés / concernés (% dans le nombre total d'établissements)	Part des établissements étudiés en masse (% dans le total des produits globaux)
CHU	32	32	32	100,00%	100,00%
CH	515	480	471	91,46%	96,13%
<i>CH>70M</i>	130	125	125	96,15%	97,13%
<i>20M<CH<70M</i>	175	165	164	93,71%	95,01%
<i>CH<20M</i>	210	190	182	86,67%	93,35%
CH ex-HL	235	211	202	85,96%	91,90%
CH ex-CHS	85	81	81	95,29%	93,69%
USLD	21	15	14	66,67%	67,92%
TOTAL	888	819	800	90,09%	97,26%

ANNEXE 2 : MONTANT DE L'ENCOURS GLOBAL DE LA DETTE (BANCAIRE + NON BANCAIRE)

L'encours global de la dette comprend la dette moyen et long terme des EPS auprès du secteur bancaire (comptes 163 et 164) ainsi que les autres dettes, soit les emprunts auprès du secteur non bancaire (comptes 167 et 168).

Le compte 167 regroupe les emprunts et dettes assortis de conditions particulières, notamment les prêts (assortis d'intérêts ou non) consentis par l'État, les départements, les autres collectivités territoriales ou les caisses d'assurance maladie. En particulier, le compte 1675 est relatif aux « Dettes partenariats public-privé ».

L'encours global de la dette comprend la dette moyen et long terme des EPS auprès du secteur bancaire (comptes 163 et 164) ainsi que les autres dettes, soit les emprunts auprès du secteur non bancaire (comptes 167 et 168).

Le PPP est un contrat dans lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère.

La loi de programmation des finances publiques pour les années 2015 à 2019 a été publiée au « Journal officiel » du 30 décembre 2014. Les PPP sous tutelle de l'état entrent donc en vigueur au 1er janvier 2015.

Les comptes 167 et 168 représentent 4,39% de l'encours global de la dette, c'est-à-dire respectivement 4,23% et 0,15%.

La part du compte 1675 « Dettes partenariats public-privé » est de 82,8% au sein du poste 167.

T 85 I Encours global de la dette

Catégorie d'établissements	C/163 Emprunts obligataires	C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	Total
CHU	2 168,1	8 912,0	399,5	8,9	11 488,5
CH	37,9	14 488,9	738,8	21,1	15 286,6
<i>CH>70M</i>	29,5	9 301,2	620,0	15,7	9 966,4
<i>20M<CH<70M</i>	8,4	4 054,1	70,3	4,7	4 137,4
<i>CH<20M</i>	0,0	1 133,6	48,5	0,7	1 182,8
CH ex-HL	0,0	1 107,5	53,5	14,2	1 175,2
CH ex-CHS	0,0	1 267,1	41,0	0,4	1 308,6
USLD public	0,0	101,3	10,7	0,4	112,4
TOTAL	2 206,0	25 876,8	1 243,5	45,0	29 371,4

Données en millions d'euros

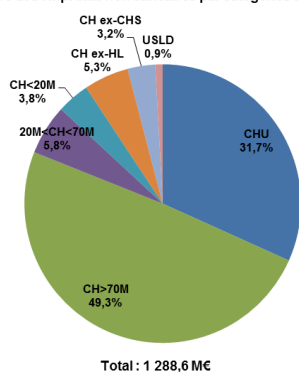
L'encours global de la dette est de 29 371,4M€ en 2015. Au niveau global, l'activité de financement est de 1 922,8 M€ en 2015.

Analyse des emprunts non bancaires (167-168)

58% des établissements déclarent avoir au moins un contrat lié aux comptes 167/168.

F 39 I Encours des emprunts non bancaires par catégorie d'établissement

Répartition de l'encours des emprunts non bancaires par catégories d'établissements en 2015



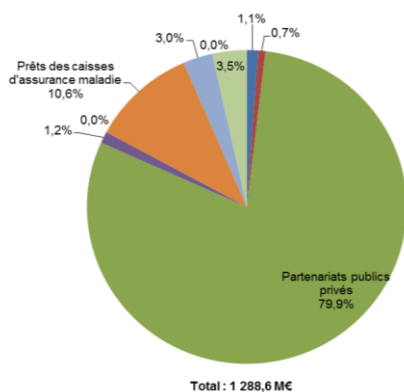
Catégorie d'établissements	Encours de la dette lié aux comptes 167/168
CHU	408,4
CH	759,9
<i>CH>70M</i>	635,7
<i>20M<CH<70M</i>	75,0
<i>CH<20M</i>	49,2
CH ex-HL	67,7
CH ex-CHS	41,4
USLD public	11,1
TOTAL	1 288,6

Données en millions d'euros

En 2015, les CHU et les grands CH sont concernés par 81% des emprunts non bancaires.

F 40 I Encours des emprunts non bancaires par compte

Répartition de l'encours des emprunts non bancaires par comptes en 2015



Encours de la dette lié aux comptes 167/168

C/1673 Prêts de l'état	14,6
C/1674 Avances remboursables du FMESPP	9,5
C/1675 Dettes-Partenariat public-privé	1 029,1
C/1676 Prêt des collectivités et établissements publics locaux	15,2
C/1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	136,9
C/1678 Autres prêts assortis de conditions particulières	38,4
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées	45,0
TOTAL	1 288,6

Données en millions d'euros

En 2015, les Partenariats publics privés représentent 79,9% des emprunts non bancaires.

ANNEXE 3 : GLOSSAIRE RELATIF A LA DETTE

L'encours global de la dette des EPS :

Il regroupe les comptes **163** (emprunts obligataires), **164** (emprunts auprès des établissements de crédit), **167** (emprunts assortis de conditions particulières) et **168** (autres emprunts et dettes, sauf intérêts courus non échus).

C/163 Emprunts obligataires

- C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine
- C/1638 Autres emprunts obligataires

C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit

- C/1641 Emprunts en euros
- C/1643 Emprunts en devises
- C/1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

C/167 Emprunts assortis de conditions particulières

- C/1673 Prêts de l'état
- C/1674 Avances remboursables du FMESPP
- C/1675 Dettes-partenariats publics-privés
- C/1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux
- C/1677 Prêts des caisses d'assurance maladie
- C/1678 Autres prêts assortis de conditions particulières

C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)

La dette bancaire moyen et long terme des EPS :

Elle regroupe, dans ce document, les comptes **163** (emprunts obligataires), **164** (emprunts auprès des établissements de crédit). Le montant d'emprunts (capital) restant à rembourser, correspondant au « capital restant dû » (CRD).

L'annuité de remboursement :

Il s'agit du capital (montant de la part de capital remboursée) et des charges financières (charges d'intérêt) pour un exercice.

La durée résiduelle :

Durée restant à courir sur l'emprunt, c'est-à-dire durée en années entre la date considérée (ici le 31 décembre 2014 ou 2015) et la date d'échéance de l'emprunt selon le contrat.

Le taux d'intérêt actuariel : taux d'intérêt équivalent annuel réel d'un emprunt.

Il existe une multitude de taux d'intérêt et de modalités d'application de ces derniers. Ainsi, afin d'être en mesure d'effectuer des comparaisons directes entre ces différents taux d'intérêt à une date donnée, on les exprime sur une base commune : le taux actuariel, calculé en prenant en compte notamment les paramètres suivants :

- Le montant du capital restant dû (CRD)
- La durée résiduelle de l'emprunt
- La périodicité sur laquelle portent les taux d'intérêt (ex. sur 1 an ou sur une période différente)
- Les modalités de remboursement des intérêts au cours du temps (ex. constant ou progressif)
- Les modalités de paiement des intérêts à chaque période (ex. début ou fin de période).

Les indemnités de remboursement anticipées (IRA) ou « valorisation du coût de sortie » :

Indemnités (pénalités contractuelles) dont l'emprunteur devrait s'acquitter en cas de remboursement anticipé de l'intégralité du capital restant dû de l'emprunt.

Le niveau de risque des emprunts :

Cf. cotation Gissler : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/091207banques_collectivites-1.pdf

Situation financière des établissements de santé ex-DG

à fin 2015 et évolutions 2012-2015
